



HAL
open science

**L'Union départementale CGT du Nord (1990-2005) -
Nancy : GREP-IRENEE, Université de Nancy 2, avril
2006.**

Régis Matuszewicz

► **To cite this version:**

Régis Matuszewicz. L'Union départementale CGT du Nord (1990-2005) - Nancy : GREP-IRENEE, Université de Nancy 2, avril 2006. : Rapport annexe à : Dominique Andolfatto et Dominique Labbé, Les syndiqués en France (1990-2006), Grenoble, IEP-Pacte, mai 2007.. 2006. halshs-00152636

HAL Id: halshs-00152636

<https://shs.hal.science/halshs-00152636>

Preprint submitted on 7 Jun 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

GREP-IRENEE

Université de Nancy 2

Faculté de droit, sciences économiques, gestion

13, place Carnot – 54000 Nancy

**L'Union départementale
CGT du Nord
(1990-2005)**

Régis Matuszewicz,
maître de conférences en science politique,
Université de Reims – Champagne-Ardenne

Convention d'études :

« Evolution de la syndicalisation »

Responsable scientifique :

Dominique Andolfatto,
maître de conférences en science politique

financée par la
**Direction à l'Animation, de la Recherche, des Etudes
et de la Statistique (DARES)**
du Ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement

- avril 2006 -

SOMMAIRE

Introduction	3
I. Une région de vieille industrie entre tradition et modernité	3
- Une mutation inachevée : 1950-1990	4
- 1990-2005 : Un processus d'homogénéisation presque abouti	6
II : L'organisation de l'UD du Nord : entre aggiornamento et résistances	9
- Les mutations socio-politiques de l'UD CGT du Nord	10
<i>Les résistances au passage à un syndicalisme de proposition</i>	10
<i>La lente déconnexion CGT-PCF</i>	21
- L'évolution de l'organisation de l'UD et de sa sociologie	23
<i>La question de l'organisation de la direction de l'UD</i>	23
<i>La sociologie des congrès de l'UD CGT – 1990-2003</i>	29
- L'évolution budgétaire de l'UD du Nord : une assise saine	33
III : L'évolution des effectifs globaux de la CGT du Nord	39
- L'évolution des effectifs officiels : une progression de la syndicalisation	39
<i>L'évolution des cotisations de 1974 à 2005</i>	41
<i>L'évolution du nombre des syndiqués officiels</i>	43
<i>L'enjeu des retraités</i>	45
- L'évolution des syndiqués réels :	
la confirmation d'une progression de la syndicalisation	50
<i>Le problème de la mesure</i>	50
<i>Syndicalisation réelle et nombre de timbres :</i>	
<i>une lente progression continue</i>	52
<i>Des taux de syndicalisation en progression</i>	55
IV : L'évolution de la syndicalisation dans les fédérations professionnelles et les UL	57
- L'évolution de la syndicalisation dans les fédérations professionnelles	57
<i>L'évolution du nombre officiel de syndiqués</i>	57
<i>L'évolution du nombre réel de syndiqués</i>	60
<i>L'évolution des taux de syndicalisation</i>	64
- L'évolution de la syndicalisation dans les unions locales	66

V : L'évolution des audiences électorales lors des élections prud'homale 1992-2002	70
Bibliographie	77
Table des tableaux	78
Table des graphiques	79
Annexes	80

Cette monographie ne se veut pas seulement une simple étude locale d'un syndicat. Elle entend porter un regard local sur le national et ainsi révéler toute la complexité de ce qui se joue au niveau national.

Longtemps marqué par la mono-industrie de la mine et du complexe sidérurgico-métallurgique, et plus récemment de l'industrie automobile, le département du Nord se singularise par l'ancienneté de l'enracinement d'une CGT, au discours ouvrieriste, marquée par la culture locale de la contestation. Or, à l'instar de ce qui se passe au niveau national, les dirigeants de l'UD de la CGT entendent, depuis le milieu des années 1990, modifier leur manière de concevoir le militantisme en étant notamment davantage à l'écoute des personnes et en remettant en cause le modèle hiérarchique du rapport entre dirigeants et militants.

Cette UD est, ce faisant, révélatrice à la fois de la nécessité mais aussi des difficultés de prendre à bras le corps les changements sociétaux de la France, qui touchent le cœur de ce qui fut longtemps la force de la CGT, le monde ouvrier, et plus précisément, dans certaines Unions locales du département, un certain monde ouvrier marqué par la mine et la sidérurgie. Afin de pénétrer au mieux la réalité socio-économique de ce département, il est nécessaire de présenter de manière synthétique l'évolution qu'a connu le Nord depuis les années 1950 (I). Il s'agira ensuite d'étudier comment s'opère cette mutation sur le terrain au niveau de l'UD en tant qu'organisation. Nous rendrons compte à la fois des résistances au changement manifestées lors de congrès mais aussi des modifications réalisées tant dans les orientations de l'UD que dans son organisation et l'évolution de la sociologie de ses congressistes et de l'exécutif (II). Dans un troisième temps, nous rendrons compte de l'évolution de la syndicalisation de cette union départementale. L'évolution du poids de chaque métier, de chaque fédération, mais aussi de chaque UL se transforme au cours du temps. L'analyse des taux de syndicalisation va nous permettre de s'intéresser à la syndicalisation relative et à l'implantation de l'organisation dans telle ou telle branche économique ou profession. Ces données syndicales seront confrontées aux données électorales (élections prud'homales et aux comités d'entreprise) (III).

I. Une région de vieille industrie entre tradition et modernité

La comparaison entre les données statistiques régionales et nationales indique, à la fois, l'importance des changements apparus dans le paysage socio-économique et démographique, et dans le même temps, la persistance de comportements et de structures hérités du passé.

L'approfondissement de la mutation dans la période 1990-2005 n'a pas totalement remis en cause les comportements des habitants.

- Une mutation inachevée : 1950-1990

En l'espace de quelques décennies (avec une brutale accélération depuis 1975), le paysage socio-économique de la région Nord-Pas-de-Calais s'est profondément modifié¹. Après avoir longtemps dominé l'industrie de la région, les charbonnages, le textile-habillement et la sidérurgie (53 % du total des actifs du secteur secondaire en 1954) ne représentent plus en 1988 que le quart de l'emploi industriel. En quinze ans, le Valenciennois a perdu 50 % de ses emplois industriels (la sidérurgie locale a vu ses effectifs reculer de 80 % pour ne plus atteindre que 3000 personnes en 1988). Cette baisse de l'emploi industriel s'est surtout localisée dans la zone de Denain, occasionnant la migration d'une partie de la population. La construction ferroviaire a été durement touchée, elle aussi, par de nombreux licenciements durant la décennie 80, suivie, depuis, par l'automobile (1984-1985) qui s'était développée au début des années 1970 (Hordain en 1972).

Les charbonnages sont passés en l'espace d'un demi-siècle de 220 000 emplois (à la Libération) à leur fermeture pure et simple en décembre 1992². Entre 1975 et 1989, le nombre d'emplois dans l'industrie du Nord-Pas-de-Calais a diminué de plus de 244 000³ contre une progression de 154 000 dans le tertiaire. Tandis que le secteur secondaire est passé de 55 % de la population active en 1954 à 33 % en 1990, le secteur tertiaire, qui représentait 37 % au début des années 1950, en représente aujourd'hui 63 %. Le rythme d'accroissement du secteur tertiaire dans le Nord a, entre 1960 et 1990, sensiblement correspondu à celui constaté dans l'ensemble de la France. Ce changement fondamental que représente le passage d'un système fondé sur l'industrie à un système à prédominance tertiaire doit autant aux gains du tertiaire⁴ qu'à la fragilisation du secteur secondaire⁵. L'année 1976 marque le moment où l'emploi tertiaire dépasse l'emploi industriel. Cette profonde mutation socioculturelle fait perdre peu à peu sa spécificité industrielle à la région Nord-Pas-de-Calais. Il n'en reste pas moins que,

¹ Voir Atlas Nord-Pas-de-Calais, I.N.S.E.E-Région Nord-Pas-de-Calais-Chambres régionales consulaires, 1995. Paris (D.), La mutation inachevée. Mutation économique et changement spatial dans le Nord-Pas-de-Calais. L'Harmattan, 1993. Battiau (M.), "Le Nord-Pas-de-Calais : un espace industriel en voie de recomposition", Hommes et terres du Nord, 1989, n° 1-2, pp. 25-33. Du même auteur : "L'évolution géo-économique du Nord-Pas-de-Calais au cours des dernières décennies", Hommes et terres du Nord, 1995-3, pp. 120-127. Plus particulièrement sur l'ancien bassin minier, on se rapportera au numéro d'Hommes et terres du Nord consacré au "pays minier après la mine", 1994-1.

² Si le 21 décembre 1990 a correspondu à la remontée de la dernière berline au siège du 9/10 d'Oignies (Pas-de-Calais), précédée par la fermeture du siège de l'Escarpelle (le 25 octobre 1990), à Roost-Warendin près de Douai (Nord), les Houillères du Bassin du Nord-Pas-de-Calais (H.B.N.P.C.) n'ont fermé juridiquement que le 31 décembre 1992.

³ L'emploi industriel global de la région est passé de 580 000 emplois en 1964 à 540 000 début 1975, et à 325 000 en 1990. Voir Paris (D.), op. cit., 1993, pp. 75 et svtes.

⁴ Sur cette question on pourra se reporter à : Paris (D.), op. cit., 1993, pp. 150 et svtes.

⁵ Ibidem, pp. 49-85.

encore en 1987, quel que soit le type de service, le poids du Nord-Pas-de-Calais dans la catégorie considérée est plus faible, par rapport au niveau national, que son propre poids démographique ou économique⁶.

Les conséquences socio-économiques sont loin d'être négligeables. La tertiarisation de l'économie a profité aux femmes. Tandis qu'en 1954, il existait 1 emploi féminin pour 3,2 emplois masculins, en 1986, le rapport est de 1 pour 1,6. On peut faire la même constatation à propos de la structure socioprofessionnelle. Pendant longtemps, le poids des ouvriers a été dominant. En 1990, les ouvriers ne représentent plus que 36 % des actifs, contre 48 % d'employés et de professions intermédiaires. Alors qu'il était caractérisé, il y a peu, par l'enfermement⁷, le développement des échanges migratoires et des navettes de travail a permis au Nord-Pas-de-Calais de rompre avec ce phénomène. Ces différents bouleversements n'en demeurent pas moins insuffisants au regard du retard qui persiste.

Mais, dès que l'on examine d'un peu plus près la signification des chiffres, le poids de l'héritage du passé réapparaît avec force. Ainsi, 44 % des ménages du Nord-Pas-de-Calais, contre 33,5 % en France, appartiennent aux catégories ouvrières en activité ou retraitées. Ce frein au changement ne repose pas uniquement sur la population la plus ancienne. Ainsi en est-il des ouvriers, qui représentent un pourcentage plus élevé au sein des actifs de moins de 30 ans (42 %) que dans la population active la plus âgée.

Il en va de même dans le domaine démographique. Bien que moindres qu'auparavant, surfécondité et surmortalité restent encore l'apanage de la région. L'hygiène de vie, le sous-encadrement médical en sont les causes premières. Les retards en matière d'éducation et de culture sont encore prégnants malgré les progrès réalisés. Le mimétisme de la famille favorise, encore aujourd'hui, l'orientation des enfants vers certaines formations professionnelles⁸.

Loin de la révolution socio-économique que l'on évoque trop souvent, les mutations profondes que connaît la région tendent à la rapprocher de la moyenne nationale et européenne, tout en lui conservant des traces vivantes d'un passé qui perdure encore dans les têtes et les comportements. Cela est encore plus vrai dans la zone de l'ancien bassin minier du département du Nord et dans celle du bassin de la Sambre, qui ont longtemps été dominées par la mine et le complexe sidérurgico-métallurgique.

⁶ Pour plus de précisions, voir : Paris (D.), *ibidem*, pp. 152 et svtes.

⁷ Voir notamment, Renard (J.P.), "Spécialisation spatiale et entropie régionale. Problématique générale et observations empruntées à la France du Nord", *Hommes et terres du Nord*, 1985-2, p. 85-90.

⁸ En 1994, le taux de réussite au baccalauréat dans la région reste un des plus bas, avec un déséquilibre au profit des baccalauréats techniques.

- 1990-2005 : Un processus d'homogénéisation presque abouti⁹

En l'espace de 15 ans, la configuration socio-économique de la région Nord-Pas-de-Calais va profondément changer, tout en conservant encore certaines singularités, mais proportionnellement réduites. Dans le département du Nord, la population active salariée ne va cesser d'augmenter, en passant de 767 600, en 1990, à près de 896 000, en 2004. Dans le même temps le taux de chômage, au sens du BIT, passe de 12,2 % à 12,9 % en 2003, après avoir connu un pic en 1993 (avec plus de 16%). Aujourd'hui, la région est avant tout tertiaire, avec près de 75 % de la population active en 2004. Cette progression du tertiaire constitue le moteur de la croissance locale des emplois. Le secteur tertiaire passe de 63 % de la population active en 1990 à 70 % fin 1997, pour atteindre 75 % en 2004. Parallèlement à cette tertiarisation, on assiste durant la même période à une diminution quasi constante du nombre d'emplois du secteur secondaire.

Tableau 1 : L'évolution de l'emploi salarié dans le département du Nord 1990-2004 (en milliers)

Années	1990	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Emplois salariés du département du Nord	767,6	798,2	818,5	818,3	882,8	890,6	896,8	890	885,9

(source : Insee – Estimations d'emploi au 31 décembre de chaque année)

La proportion de la population active dans l'industrie passe ainsi de 33 % en 1990, à 21,5 % en 1997 pour se situer à 20,6 % en 2001, soit 2,1 points d'écart par rapport au niveau national. Ce déclin industriel a particulièrement touché les industries lourdes telle que la métallurgie qui subit une hémorragie particulièrement importante d'emplois entre 1990 et 1993 qui touche tout particulièrement le Valenciennois, dans le département du Nord. Durant la même période la zone du Douaisis qui est le site des dernières fermetures minières du département du Nord, débauche de nombreux emplois dans la production des combustibles. Le secteur du textile et de l'habillement est aussi durement touché, notamment dans la zone de

⁹ Ce paragraphe prend appui sur les données de l'Insee du recensement de 1999 ainsi que les articles suivants : Vilain (E.), Bénard (R.), "Emplois en 2003 : les enseignements d'un bilan", *Pages de profils Insee Nord-Pas-de-Calais*, n° 1, fév. 2005. "L'enquête 2004 du recensement en Nord-Pas-de-Calais : migrations interrégionales et population", *Profils Insee Nord-Pas-de-Calais*, n° 8, juil. 2005. Vilain (E.), "Emplois 2002 : les enseignements d'un bilan", *Profils Insee Nord-Pas-de-Calais*, n° 12, fév. 2004. Vilain (E.) "Emplois en 2001 : les enseignements d'un bilan définitif", *Profils Insee Nord-Pas-de-Calais*, n° 9, nov. 2003. , Bénard (R.), "Douze ans de chômage", *Profils Insee Nord-Pas-de-Calais*, n° 1, mars 2003. Bernard (R.), "Evolutions emploi en 1998 : performance 1997 plus que doublée", *Profils Insee Nord-Pas-de-Calais*, n° 9, oct. 2000. Lhomme (Y.), "Emplois et chômage : dans les 24 domaines professionnels", *Profils Insee Nord-Pas-de-Calais*, n° 7, juil. 2000. Richet-Mastaing (L.), Castille (D.), "Emplois en 1997 : 1200 de plus", *Profils Insee Nord-Pas-de-Calais*, n° 7, juil. 1999. Maurin (P.), "1989-1996 : rétrospective de l'emploi régional", *Profils Insee Nord-Pas-de-Calais*, n°3, mars 1998.

Roubaix-Tourcoing . Entre 1997 et 2002, l'habillement va perdre 50 % de ses emplois dans la région.

Tableau 2 : L'évolution de l'emploi salarié dans les zones d'emploi du département du Nord 1994-2004 (en milliers)

Zones d'emploi/Années	1994	1998	2004	Indice 04/91
Roubaix-Tourcoing	126,3	135,9	137,9	109
Lille	285,9	310,3	323,4	113
Dunkerque	84,9	87,7	93,7	110
Flandres-Lys	29,4	30,3	32,3	110
Douaisis	63,2	66,6	70,7	112
Valenciennois	89,2	97,8	112,9	127
Cambrésis	45,5	48,7	53,8	118
Sambre-Avesnois	56,3	62,2	63,6	113

(source : Insee – Estimations d'emploi au 31 décembre de chaque année)

Le déclin continu de ces secteurs traditionnels de l'industrie durant l'ensemble de la période s'accompagne néanmoins de la progression des emplois dans le secteur automobile. L'implantation de l'usine de Sevelnord à Hordain et de Toyota, à Onnaing, deux communes du Valenciennois, vont favoriser la création d'emplois industriels à partir de 1993 dans cet arrondissement. C'est ainsi que Sevelnord va créer 2800 emplois entre 1993 et 1996. De son côté, la montée en puissance de Toyota et de ses industries annexes va créer 1200 emplois entre 2000 et 2001. En 2004, l'automobile et le seul secteur de l'industrie à connaître une progression du nombre de salariés (+500 contre -10 300 emplois salariés dans l'industrie entre 2003 et 2004)¹⁰. On note en effet, que le Valenciennois est la zone d'emplois la plus dynamique en terme d'augmentation de l'emploi salarié entre 1991 et 2004 (indice d'évolution 128). Les zones de Roubaix-Tourcoing, où se concentrent l'activité du textile-habillement et de la Sambre-Avesnois, marquée encore par l'activité industrielle se trouvent en queue de peloton avec respectivement 106 et 109 d'indice.

Il en résulte des modifications importantes de la structure professionnelle. L'examen de l'emploi au regard des professions et catégories sociales dans le département du Nord, en 1999, indique que la catégorie ouvrière reste la plus élevée avec 29,5 % devant les employés (28,6 %) et les professions intermédiaires (24,1 %). Ce chiffre représente un recul important de plus de 6 points par rapport à 1990. On constate en outre que ce n'est plus dans secteur industriel mais dans le tertiaire que l'on trouve la proportion la plus importante d'ouvriers (41,6 % contre 44,9 %). Ce qui signifie que les ouvriers de 2005 ne sont plus ceux qui travaillaient dans de grosses entreprises où les syndicats, en particulier la CGT, étaient puissants, mais des entreprises plus petites où les syndicats s'implantent plus difficilement. Ce

¹⁰ Voir Bernard (R.), Vilain (E.), « Emplois salariés en 2004 : les enseignements d'un bilan », *Pages de profils Nord – Pas-de-Calais*, n° 2, janv. 2006.

reflux des ouvriers profitent aux employés (+2 points) et surtout aux professions intermédiaires (progression de près de 6 points).

Cette progression du secteur tertiaire favorise la croissance du taux d'activité féminine. Sur l'ensemble des femmes âgées de 25 à 54 ans de la région, ce taux passe de 72,2 % à 75,4 % entre 1999 et 2004. Il n'en reste pas moins que l'écart de 8 points qui existait en 1999 entre la région et la France métropolitaine ne bouge pas. C'est ainsi que le Nord-Pas-de-Calais demeure, avec la Corse, la région où l'activité féminine est la moins répandue.

En 2004, le Nord-Pas-de-Calais reste toujours particulièrement touché par le chômage avec 13 % (taux de chômage au sens du Bureau international du travail). Néanmoins, après avoir connu une forte progression entre 1990 et 1994, le chômage régional s'est ensuite stabilisé entre 1994 et 1996 pour connaître une décrue depuis 1996. Cette décrue a favorisé la réduction de l'écart entre la région et l'hexagone à partir de 1998. En décembre 2002, ce différentiel est de 2,8 points. Depuis, il a encore diminué. L'évolution du chômage dans le département du Nord est comparable, si ce n'est une intensité parfois plus importante. On note pourtant des taux de chômage plus importants durant toute la période dans les zones d'emploi du Douaisis et surtout du Valenciennois et de la Sambre-Avesnois¹¹. Au regard des données au 31 décembre 2004 par zone d'emploi, La Sambre-Avesnois détient le record avec 16 % de chômage, suivi du Valenciennois (14,9 %), de la zone de Roubaix-Tourcoing (14,6 %) et du Douaisis (13,5 %). Les taux les moins élevés sont représentés par La zone de Flandre-Lys (8,9 %) et Lille (12,2 %). Le nombre important de bénéficiaires de prestations sociales en 2003 dans le département du Nord souligne la précarité de nombre de nordistes. L'importance des situations de monoparentalités est souligné par le nombre de bénéficiaires de l'allocation de parent isolé (13 687) et celui des bénéficiaires de l'allocation de soutien familial (34 734). Les détenteurs du RMI atteignent le nombre de 64 620, tandis que le taux de couverture de la population par la CMU complémentaire s'élève à 11 % (soit 276 457 personnes) de la population du département contre 6,8 % en France métropolitaine.

Tableau 3 : L'évolution du taux de chômage au sens du BIT dans le Nord – Pas-de-Calais au 31 décembre de chaque année

Année	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Chômage	12,8	13,3	14	16,4	15,8	15,7	16,6	16,4	15,6	14,3	13	12,4	12,3	12,9	13,2	13,3 ¹²

(Source : Insee – Données au 31 décembre de chaque année, sauf pour l'année 2005)

¹¹ En juin 2005, les taux de chômage était respectivement de 14,7 %, 14,9 % et 16,2 %. Voir DRTEPF, *Perspectives marché du travail Nord-Pas-de-Calais*, "Situation et tendances sur le marché du travail en septembre 2005", n° 149, p. 1-12.

¹² Le taux de chômage de 2005 est le chiffre au 30 septembre 2005 et non au 31 décembre.

Le déficit migratoire constitue une nouvelle constante de la Région. Mais celle-ci a tendance à s'accroître. Ce déficit passe de 3 pour mille par an, entre 1990 et 1999, à 4,5 pour mille par an sur la période 1999-2004 (soit un déficit de 82 000 personnes sur les 5 dernières années). La faiblesse de l'intensité des échanges migratoires entre 1999 et 2004, à partir de la catégorie des 40-49 ans, illustre l'ancrage de la population à son territoire.

L'évolution sinon la révolution que connaît la région Nord-Pas-de-Calais dans ses structures ne signifie pas pour autant un changement complet des comportements. Comme le met en relief le démographe P.J. Thumerelle, "il serait illusoire de croire que le changement n'est freiné que par l'inertie des structures héritées, que la montée en âge de nouvelles générations, occupant de nouveaux métiers, va spontanément modifier... Le caractère massivement ouvrier et populaire du Nord-Pas-de-Calais a été bien mieux conservé qu'on ne pouvait le croire a priori, suffisamment en tout cas pour continuer à peser lourdement sur les comportements et les mortalités¹³."

II. L'organisation de l'UD du Nord : entre aggiornamento et résistances

Les singularités locales que nous venons de décrire vont marquer de leur empreintes la CGT du Nord. L'importance de l'industrie et plus spécifiquement l'existence de zones de mono-industries telle que la mine dans le Douaisis et une partie du Valenciennois, le complexe métallurgie-sidérurgie dans le Valenciennois et la Sambre, le textile dans la zone de Roubaix-Tourcoing... sont autant de terreaux d'implantation pour la CGT qui vont favoriser une conception ouvriériste du syndicalisme. Ces singularités locales nous permettent de comprendre pourquoi, dans le Nord, les unions locales ainsi que les fédérations professionnelles sont plus indépendantes par rapport à l'union départementale. Elles ont un poids politique et par bassin d'emploi important qui les conduisent à négocier directement avec le patronat sans en référer à l'UD. Cette indépendance vis-à-vis de l'UD conduit certaines fédérations à la considérer comme une structure devant être à leur service. De leur côté, les unions locales tendent à privilégier une relation hiérarchique avec leurs syndicats. Elles entendent tout diriger.

Ceci est encore plus vrai dans les zones dominées par le complexe sidérurgico-métallurgique et certaines poches minières. En ces territoires, la forte homogénéité du monde ouvrier était telle que cette activité industrielle a représenté longtemps le seul horizon mental des populations concernées. Cet enfermement perdure au sein même des nouvelles générations. Il est tel que le destin de la vieille industrie paraît lié aux autres dimensions de

¹³ Thumerelle (P.J.), "D'une tentation à l'autre : la population du Nord-Pas-de-Calais entre le repli sur la traditions et l'euro-banalisation", *Hommes et terres du Nord*, 1995-3, p. 121.

ces lieux. (dimension sociale, culturelle, politique) par une communauté d'appartenance que rien ne semble pouvoir séparer.

L'assise traditionnellement forte du Parti communiste français représente une seconde singularité du département du Nord qui va favoriser la pérennisation des relations étroites entre la CGT et le PCF ainsi que renforcer l'enfermement culturel de certaines zones du département¹⁴. C'est ainsi que dès les élections législatives de 1936, le Parti communiste va détenir l'ensemble des 5 circonscriptions du Douaisis-Valenciennois. Elus qui sont souvent d'anciens responsables syndicaux. Lors des élections législatives de 1978, date de son apogée électoral, le PCF va détenir, dans l'Est du département, 8 circonscriptions au sein desquelles se trouvaient 16 cantons sous l'étiquette communiste, qui eux-mêmes comprenaient 58 communes de plus de 1000 habitants d'obédience communiste. En 2002, c'est encore dans le Valenciennois et le Douaisis qu'il concentre ses implantations avec 2 circonscriptions qui concentrent encore un nombre important de municipalités communistes (16ème et 19ème circonscriptions). On rappellera qu'en 1997, plus de 67 % des électeurs inscrits de la 19ème circonscription (Valenciennois) vivent dans une commune d'obédience communiste¹⁵.

La concentration en de mêmes lieux de ces différentes singularités vont être à la base de la constitution d'un complexe communiste syndicalo-partisan au fondement anthropologique marqué par un enfermement dans un monde ouvrier marqué avant tout par la vieille industrie. Ce complexe va rendre beaucoup plus difficile la mise en pratique de la volonté de renouveau affichée par les responsables nationaux de la CGT et de l'UD, à partir du début des années 1990.

Après avoir étudié les mutations socio-économiques de l'UD du Nord, nous procéderons à l'analyse de l'évolution de l'organisation et de sa sociologie et enfin de son évolution budgétaire.

- Les mutations socio-politique de l'UD CGT du Nord

Ces mutations se réalisent à deux niveaux. Au niveau syndical d'abord par la volonté de passer d'un syndicalisme de contestation à un syndicalisme de proposition.

Les résistances au passage à un syndicalisme de proposition

Jusqu'au congrès de 1987, l'UD CGT du Nord se caractérise par l'ouvriérisme et le syndicalisme de contestation. La thématique est à la révolution, à l'abolition du salariat et à

¹⁴ Pour de plus amples explications, nous renvoyons à notre thèse : *Domination politique et processus de déclin électorale du Parti communiste français. Les territoires de domination communistes du département du Nord 1978-1995*, Lille, juin 1997.

¹⁵ Sur le Valenciennois, nous renvoyons à notre article : « Processus de déclin d'un espace de domination communiste : le Valenciennois 1978-2004, *Revue Espaces Marx*, n° 22, sept. 2005, p. 95-113.

l'avant garde du prolétariat. Ce discours se situe plus du côté de la rhétorique ouvriériste, reprise aussi par la fédération communiste, que d'un véritable anarchisme. Le journal relatif au 33^e congrès souligne que le précédent congrès démontrait « son attachement de la CGT à ses idées de classe, révolutionnaires, face à l'agression dont sont victimes notamment les peuples du tiers-monde. » La bannière sous laquelle se place ce congrès l'exprime parfaitement « Refuser l'inacceptable. Ensemble, à la contre-offensive ». On y parle de « faire céder », de « reculer », « contribuer à freiner », « mettre un coup d'arrêt parfois aux exigences du capitalisme et du gouvernement ».

Le passage de témoin entre François Dumez, secrétaire général depuis 1976 et Jean-Paul Guérin, plus jeune secrétaire général d'UD de la CGT avec 37 ans, va favoriser progressivement des changements dans les orientations de l'Union départementale en adéquation avec les instances nationales. A la fin des années 1980, le secrétaire général de la CGT, Henri Krasucki, semble se ranger au caractère indissociable de la revendication et de la proposition¹⁶. Lors du comité confédéral national de juin 2001, Henri Krasucki présente le rapport du bureau confédéral intitulé «Pour le renouvellement de la CGT, un nouveau départ ».

Jean-Paul Guérin

Secrétaire général de l'UD CGT du Nord 1987-1996

Jean-Paul Guérin est né en 1950 à Coudekerque-Branche dans l'arrondissement de Dunkerque. Deux figures familiales marquent de leurs empreintes le futur responsable de la CGT. D'abord son grand-père paternel, un anarcho-syndicaliste dont le discours politique reste gravé dans sa mémoire. Ensuite, son père qui est devenu militant de la CGT de 1936 à 1947. Lors de la scission entre la CGT et FO, son père quitte la CGT et le militantisme syndical notamment en raison de la peur et du trouble que lui procure la main mise du Parti communiste sur l'organisation de la CGT et l'endoctrinement politique qui s'en suit. Le positionnement de son père semble avoir marqué le jeune Jean-paul Guérin dans sa volonté ultérieure, en tant que secrétaire général, de distendre les liens entre l'UD CGT et la fédération du PCF. Il ne reprendra l'action syndicale que plusieurs années après pour devenir secrétaire du syndicat FO, en 1966, dans l'entreprise de réparation navale de Dunkerque, face

¹⁶ Krasuscki (H.), *un syndicalisme moderne ? oui !*, paris, Messidor, 1987.

à son propre fils, Jean-Paul, ouvrier tourneur et militant syndical à la CGT, depuis cette même année 1966.

En parallèle, il s'engage avec le même dynamisme dans l'action culturelle et l'éducation populaire à la Maison de la jeunesse et de la culture de Dunkerque et à l'association Peuple et culture. Ce qui favorise la rencontre de nombreuses personnes qui vont nourrir sa volonté d'engagement. Lors des événements de mai 68, il se retrouve à la pointe de l'action syndicale dans son entreprise. Il participe à la mise en place d'un collectif de jeunes. Jean-Paul Guérin devient délégué syndical peu avant ses 21 ans réglementaires, en 1971. Dès la première réunion syndicat, il est élu secrétaire adjoint. La longue maladie du secrétaire du syndicat qui se déclare trois mois après l'élection de Jean-Paul Guérin en tant qu'adjoint et le maintien dans ses responsabilités du secrétaire pendant deux ans vont propulser Jean-paul Guérin à la tête du syndicat d'entreprise, d'abord officieusement, puis, à partir de 1973, officiellement. Il est alors repéré par son union locale et la Fédération des métaux.

Il devient permanent de la CGT en 1974, à l'âge de 24 ans et responsable de l'ensemble de la métallurgie sur Dunkerque. Il devient secrétaire-adjoint de l'UL de Dunkerque en 1974, date d'un très long conflit (2 mois) rassemblant 4 entreprises de la construction navale. En 1980, il devient secrétaire général de l'UL de Dunkerque. En 1982, il rejoint l'équipe de l'UD au secrétariat où il est chargé de l'action revendicative. Lors du congrès de 1984, il devient secrétaire général-adjoint de l'UD. Trois ans plus tard, au congrès de Seclin de 1987, il est élu secrétaire général, en remplacement de François Dumez, à la tête de l'UD depuis 1976. Jean-Paul Guérin est alors le plus jeune secrétaire général d'UD de la CGT, à 37 ans. En qualité de secrétaire général de l'UD du Nord, il entre au comité confédéral et à la commission exécutive nationale de la CGT. Jusqu'en 1992, il dit avoir du mal à trouver sa place au sein des instances confédérales. La mise à plat de la question de l'orthodoxie syndicale, du syndicalisme de protestation lui a fait prendre conscience que les problèmes qu'il rencontrait dans l'UD du Nord n'étaient pas nordistes mais une question générale à la CGT. A partir de ce moment là, il est davantage intervenu dans le débat confédéral jusqu'à son départ en 1996, au moment où il quitte ses fonctions de responsable de l'UD du Nord.

En ce qui concerne son engagement partisan, il n'a jamais tenu de hautes responsabilités. Il adhère au PCF en 1972, au retour d'un séjour en RDA. Lors des élections municipales de 1977, il est tête de liste communiste contre le maire sortant socialiste, ancien communiste, Gaston Thirmarche. Il rassemblera 25 % des suffrages exprimés. IL siège au

comité d'arrondissement du PCF mais sans avoir de responsabilité particulière. Parallèlement à son entrée dans l'UD, en 1982, il siège au comité fédéral du parti (appelé aujourd'hui conseil départemental). Il entrera ensuite, en 1984, au bureau fédéral du PCF. En tant que secrétaire général, il tente de quitter ses responsabilités au PCF mais on le convainc de rester. En 1996, il abandonne ses fonctions syndicales et politiques.

Le Congrès de 1990 présente une certaine inflexion sans pour autant remettre en cause les grands axes de l'UD. Son mot d'ordre est « Pour une CGT moderne, de lutte, démocratique, de classe et de masse ». Si on évoque la modernité, on ajoute tout de suite les qualificatifs de lutte, « de classe et de masse ». Par contre la dimension révolutionnaire n'est pas reprise par les dirigeants de l'UD alors qu'elle l'était trois ans plus tôt. Jean-Paul Guérin, dans son rapport d'ouverture souligne très clairement que la CGT reste un syndicat « de masse et de classe » qui se différencie des autres organisations salariales, « syndicats réformistes ». Dans un entretien avec le journal communiste Liberté, Jean-Paul Guérin précise « Notre Démarche associe intimement « lutte contre » et lutte pour » d'autres solutions. » La difficulté à mettre en avant un syndicat de proposition est révélée par les propos du secrétaire général de l'UD repris dans un des numéros du journal de l'UD qui souligne l'absence de contradiction entre les idées forces du 33^{ème} congrès de 1987 « Refuser l'inacceptable. Ensemble à la contre-offensive » et les enjeux des luttes pour la satisfaction des besoins économiques et sociaux, mis en avant lors du congrès de 1990. S'il n'y a pas d'opposition frontale à la direction, des critiques indirectes se font entendre visant certaines personnes. C'est ainsi que l'entrée au comité exécutif et au secrétariat de l'UD de Philippe Détrez, enseignant en mathématique de profession, est mal ressenti par les métallurgistes qu'ils considèrent comme un fonctionnaire qui n'a pas sa place aux plus hautes instances exécutive d'un syndicat ouvrier car « il ne sait pas manier la clé à molette ».

Les congrès de l'UD CGT du Nord 1987-2003

Année	Oct. 1987	Oct. 1990	Nov. 1993	Nov. 1996	Fév. 2000	Nov. 2003
Congrès	33 ^e à Seclin	34 ^e à Maubeuge	35 ^e à Roubaix	36 ^e à Dunkerque	37 ^e à Lille	37 ^e à Douai

Le véritable basculement va se produire en 1993, lors du 35^e Congrès. Le libellé de ce congrès souligne le balancement entre deux conceptions du syndicalisme : un syndicalisme de

contestation et un autre de proposition : « Construire ensemble la CGT de chacun, pour se défendre, améliorer sa situation et conquérir un autre avenir ». On retrouve dans cette thématique l'idée de construction et l'idée de conquête d'un avenir que l'on retrouvera de manière récurrente les congrès suivants. Ce 35^e Congrès constitue un moment de transition qui va d'ailleurs se caractériser par des débats houleux marqués par des affrontements entre conceptions de l'action syndicale et que révèlent très clairement les pourcentages d'opposition lors des votes qui sont habituellement marginaux, et qui en 1993, se situent entre 20 et 30 % des exprimés.

Le 35^e Congrès de l'UD s'inscrit dans le droit fil du 45^e Congrès confédéral de la CGT qui affirmait « qu'il y aurait péril en la demeure à ne pas opérer une véritable rupture dans notre façon d'aborder les questions ».

Quatre axes ont été fixés. Il s'agit d'abord de s'appuyer sur les diversités des acteurs présents au sein de l'UD : jeunes, ICTAM, employés. Il s'agit donc de ne plus considérer que l'acteur premier est et restera l'ouvrier, mais qu'il en existe d'autre sur lequel il faut s'appuyer.

Le second axe vise à centrer le dispositif syndical sur le syndiqué : le syndiqué doit être le moteur, l'acteur, l'auteur le propriétaire des actions. Il s'agit clairement de rompre avec les pratiques faisant du syndiqué un simple exécutant.

En troisième lieu, il importe d'exiger des directions syndicales des transformations profondes en vue de mieux impulser la démocratie

Enfin, le mot d'ordre est d'améliorer les synergies entre les syndicats de la CGT et entre les syndicats CGT et l'UD. Cela doit passer en particulier par l'amélioration de la circulation de l'information entre l'UD et les syndicats et inversement.

Des critiques se font jour lors des débats. Face à la volonté de la direction de prôner des ruptures face aux pratiques du passé, un certain nombre de craintes se font jour de la part de délégués¹⁷. Ainsi un militant de Renault-Douai déclare : « ...nous sommes dans une phase déterminante de mobilisation de tous les salariés, de construction du mouvement. L'affrontement de classe est une réalité. Il existe 2 syndicalismes, celui d'accompagnement, celui « de classe, de masse », démocratique et indépendant. Le patronat s'acharne sur la CGT non pas parce que de masse, démocratique, unitaire et indépendant mais parce que de classe... » « ...Pas d'intersyndicale mais unité en bas... » « ...L'indépendance c'est pas la neutralité... » « ...Pas d'accord pour une réduction en nombre de la direction de l'UD... ».

¹⁷ Les citations ci-après reproduites proviennent des différents numéros du journal du congrès de novembre 2003.

Gérard Alezard, secrétaire à la confédération, rappelle lors du congrès, dans son discours du 4 novembre 2003 : « On a taxé l'Union départementale de « réformiste », accusé ses dirigeants de délit d'absence sur le terrain et dénoncé une « majorité de fonctionnaires ». La CGT serait, à entendre quelques camarades, menacée de syndicalisme « d'accompagnement ... ».

Ainsi, certains craignent le passage d'un syndicat de contestation (« de classe, de masse, démocratique, unitaire ») à un syndicat d'accompagnement. L'accent est mis par beaucoup de délégués sur la dimension de classe de la CGT, sur sa dimension révolutionnaire (certains parlent de changement de société, d'abolition du capitalisme). Or la direction entend mettre sur un pied d'égalité les quatre qualificatifs identifiant la CGT du Nord : « de classe, de masse, démocratique et unitaire ». Comme le note encore Gérard Alezard « ...C'est dans ce contexte que se vérifie la nécessité de conjuguer en permanence contestation et construction. La CGT fera la preuve de son efficacité et gagnera en crédibilité si elle s'affirme et est le moteur de la contestation et force active de proposition. L'appel au refus est d'autant mieux entendu qu'on clarifie les conditions d'imposer d'autres choix et les moyens de les assumer. »

La volonté de mettre l'accent sur la diversité de la CGT est vécue par certains comme une remise en cause de son identité ouvrière. « ...L'adaptation dans la société ce n'est pas s'adapter à la société... ». « Je m'oppose à la réduction de la Commission exécutive au détriment de l'industrie... » ... « Etre le syndicalisme CGT ce n'est pas mettre notre identité dans notre poche... ».

La volonté de souligner cette richesse de la diversité, de s'appuyer sur le débat ouvert, n'est pas toujours bien comprise. « La CGT plurielle, qu'est-ce que ça veut-dire ? Je suis pour une CGT avec des orientations claires, pas pour une auberge espagnole. » Le passage d'une culture d'unanimité à une culture du débat ouvert entre opinions, convictions, expériences différentes se présentent à nouveau comme une remise en cause de l'identité syndicale. Cela semble se confondre avec l'amalgame de positions différentes qui fonderait la conception de l'UD. Un métallurgiste d'Ascométal ajoute : « Il n'y a plus d'appels des structures à l'action pour les grandes revendications... » « ...L'UD doit avoir un rôle dirigeant et organisateur dans les luttes... »

Un réflexe de peur, de défense se fait jour de la part d'un certain nombre de délégués. Ceci est particulièrement vrai de la part des métallurgistes du département du Nord qui ont longtemps eu une place importante au sein de L'UD. Ils interprètent ce discours des instances exécutives comme un reniement et une remise en cause de l'identité ouvrière du syndicat. C'est toute une pratique caractérisée par le principe de l'avant garde ouvrière, de la relation de

chef et troupes et une conception marquée par l'ouvriérisme qui sont remises en cause. Un extrait de la contribution, lors du congrès de 1990, de Michel Théry, membre du bureau et de la CE de l'UD, secrétaire de l'Union syndicale des travailleurs de la métallurgie de Flandres-Douais et fer de lance de l'opposition à la direction, en 1993, est très révélateur à ce sujet : « Tous les événements nous ramènent en permanence à une question fondamentale – lutte de classes ou pas lutte de classes ?- syndicalisme de classe ou syndicalisme de compromis, d'adaptation à la crise ? La CGT a choisi son camp... Elle est la seule à avoir choisi son camp... Mais nous luttons aussi pour un réel changement de société libérée de l'exploitation capitaliste... Les revendications, expressions des besoins, ne peuvent être obligatoirement que la réponse aux intérêts de classe des salariés qui les formulent, et être en opposition aux politiques patronales et gouvernementales. Si telles n'étaient pas le cas, la tendance à baisser la barre, espérant ainsi mieux rassembler, prendrait le pas. » Replacer dans le contexte de 1993, le discours est clair. La CGT est passé dans le camp du syndicalisme de compromis honni, par conséquent dans celui du réformisme, donc en contradiction des intérêts des salariés.

Ce qui apparaît comme une trahison est d'autant plus mal ressenti que l'on se situe après la crise de la métallurgie des années 80 mais aussi dans la période 1990-1993 pendant laquelle le département connaît une progression particulièrement forte du chômage (plus de 16 % en 1993 au sens du BIT), qui touche encore les métallurgistes. Ce qui va avoir des conséquences sur l'importance et les moyens de l'Union syndicale de la métallurgie-sidérurgie. Sa place va en effet diminuer considérablement. Cette position longtemps forte s'accompagnait d'un nombre non négligeable de permanents qui se détachaient de leur lieu initial de travail. Malgré ce reflux du nombre de métallurgistes, cette union syndicale entendait gardé ses permanents qui étaient dans un premier temps pris en charge par l'UD. Ce qui n'a pu perdurer lorsque la situation financière de l'UD se détériorait.

Cet arrière plan, explique la virulence d'une frange de délégués appartenant à des unions ou des syndicats qui ont longtemps été dominant par le nombre et donc par la position au sein de l'UD et qui se sentent triplement marginalisés. Marginalisation socio-économique par le chômage qui les touche, syndicale par leur moindre position mais aussi par la remise en cause de conceptions, de mode de fonctionnement qu'ils considèrent comme des attaques directes à l'identité même de la CGT. L'importance des votes contre et/ou de l'abstention l'atteste pleinement

On enregistre 19,8 % de vote contre et 7,46 % d'abstention à l'encontre du rapport d'activité

30,4 % de vote contre le rapport d'ouverture

20,7 % de vote contre le rapport financier

24,65 % de vote contre et 8,24 % à l'encontre du document d'orientation.

C'est donc, sans équivoque, les nouvelles positions présentées par la direction lors de ce congrès qui sont les plus combattues. Cette opposition s'est caractérisée par de nombreux sifflets. Le débat a eu tendance à se transformer en rapports de force. Cette opposition se manifeste géographiquement par l'union locale du Douaisis qui est en son entier en opposition avec l'UD et fait front commun avec la fédération de la métallurgie. Dans le Valenciennois et la Sambre-Avesnois, les ralliements se feront avant tout individuellement, mais ne seront en aucun cas massif comme dans le Douaisis.

Le climat présent lors de ce congrès de 1993 est révélé encore par Gérard Alezard, secrétaire confédéral de la CGT, qui note « Il faut donc assumer sans rien éluder des problèmes posés. Mais comment penser que cela pourra se faire avec une CGT « anathème » où les débats seraient rythmés par des sifflets. Je ne peux m'empêcher de penser est-ce ainsi que nous agissons avec les travailleurs ? Comment penser qu'on puisse accuser ainsi ? J'ai entendu ici des propos aux antipodes de la culture du débat que nous prétendons conduire. »

La volonté de remettre en cause un fonctionnement où les solutions viennent d'en haut, un syndicat mettant en avant une « avant garde », au profit d'un fonctionnement plus démocratique au sein des différents syndicats CGT et de l'UD, centré sur les syndiqués constitue aussi un point d'achoppement en ce qu'elle révélerait à nouveau le réformisme de la direction de l'UD. Cette question de l'organisation a connu une évolution notable depuis 1987. Le déchirement entre militants est tel, que Jean-paul Guérin décide de considérer que le congrès a réalisé son mandat en élisant son comité exécutif. C'est ainsi que le bureau, le secrétariat et le secrétaire général ne seront désignés que 15 jours plus tard, une fois que les esprits se sont un peu refroidis.

La déclinaison des thématiques des trois congrès suivants se caractérise au contraire par l'idée de proposition. Il s'agit « de construire pour gagner ». Il ne s'agit plus d'être « contre » mais d'abord « pour » : « pour gagner le progrès social », « pour la conquête », « pour un syndicat ». La mise en avant de cette idée d'un syndicat de proposition est très clairement reprise dans le discours des dirigeants de l'UD tout au long de ces trois congrès. Pourtant, les mentalités ne vont évoluer que lentement. Le congrès de 1996, date à laquelle Philippe Détréz va succéder à Jean-paul Guérin, est bien moins houleux et conflictuels que le précédent. Pourtant le quasi unanimité traditionnel à l'occasion des votes n'est pas encore de mises. C'est ainsi que le rapport d'orientation réunit 5,5 % de vote contre et 14,8 % d'abstention. Ce qui représente plus de 20 % de congressistes pour le moins critique vis-à-vis de l'orientation de l'exécutif départemental. Les statuts qui sont toilettés pour la première

fois depuis 20 ans, bien que purement formellement, connaissent une certaine méfiance avec 2,1 % de votes contre et 8,8 % d'abstention. Un certain nombre d'éléments permettent de comprendre ce changement important d'ambiance.

Philippe Detrez,

Secrétaire général de l'UD du Nord depuis 1996

Philippe Détrez est né à Hénin-Beaumont le 18 juin 1955, d'une famille de 4 enfants. Ses parents n'ont pas d'activité syndicale ou politique particulière mais lui inculque l'importance du principe de justice. Son père est mineur et de famille de mineurs. La première préoccupation de Philippe Détrez ne sera ni le syndicalisme, ni la politique mais le sport, à l'instar de son père qui montera une équipe de basket, à Billy-Montigny, dans le cadre du centre d'apprentissage par le sport des houillères. Il hésitera un moment entre le sport professionnel et les études. Bon élève, P. Détrez obtiendra le baccalauréat C et tentera d'entrer à math supérieures. N'ayant pas réussi à intégrer l'école qu'il souhaitait, il ira à l'université de mathématique et deviendra maître auxiliaire de mathématique en lycée professionnel. C'est dans ce cadre professionnel et universitaire qu'il va découvrir le monde syndical au début des années 70. Ses relations politiques, ses lectures et le contexte de la signature du programme commun de la gauche vont le conduire à l'engagement social et politique. Pendant son service militaire (1978-79), il va créer avec d'autres camarades un comité de soldat. IL sollicitera son adhésion au parti communiste qui lui sera refusé en raison de sa situation de militaire. Il y entrera à son retour de service militaire à Lille en septembre 1979. C'est en septembre 1980 qu'il adhère à la CGT. Une section CGT importante en nombre se trouve dans le lycée professionnel lillois où il enseigne les mathématiques en tant que maître auxiliaire. Rapidement, il va devenir le secrétaire de la cellule Olivier du PCF dans le vieux Lille (cette cellule a produit de nombreux cadre du PCF, notamment Alain Bocquet, député-maire de St Amand et président du groupe communiste à l'Assemblée nationale). Au début des années 80, il devient membre du bureau de la section de Lille. Dans le milieu des années 80, il a repris en main avec d'autres la section (notamment Annick Matighello, secrétaire fédéral du PCF du Nord dans les années 90), à la demande de la fédération afin de remédier à certains comportements. Le changement à favoriser une progression forte des adhérents à la section qui sont passés de 250 à 800. En 1990, il devient membre du comité et au bureau fédéral du PCF. Il quittera le bureau fédéral en 2000. Il est encore en 2006 membre du comité fédéral mais entend le quitter lors du prochain congrès départemental qui doit se dérouler en 2006.

Parallèlement à cet itinéraire politique, P. Détrez poursuit son chemin syndical dans les différents lycées où il enseigne. En leur sein, il trouve une forte section syndicale de la CGT dans laquelle il s'investit. En 1983, il devient trésorier au sein de la section départementale du syndicat national des personnels de l'enseignement technique et professionnel (SNPETP). En 1987, le responsable de l'Union générale de la fédération des fonctionnaires, Jean-Louis Perrier, le sollicite pour entrer au secrétariat de l'UGFF. En 1988, il est déchargé à mi-temps de son activité professionnelle et devient responsable de l'UGFF Nord. Au congrès de Maubeuge de l'UD CGT, fin novembre 1990, il entre au comité exécutif et au secrétariat de l'UD. Il représente l'UD au CCN de juin 1991. En 1996, il succède à Jean-Pierre Guérin à la tête de l'union départementale CGT du Nord. Il devient membre des instances confédérales (CCN et Bureau confédéral) en 1999. Il s'occupera des questions internationales (dossier de l'OMC, de la Banque mondiale, du Forum social de Porto Alegre) mais surtout de l'évolution des structures de la CGT. En mars 2003, il quitte à sa demande les instances confédérales afin de régler certains problèmes au niveau départemental (renouvellement de l'équipe exécutive vieillissante et mauvais résultats aux élections prud'homales de 2002). Tout au long de son parcours syndical, P. Détrez entend innover dans la démarche syndicale au niveau local comme national (structures).

D'abord, le déchirement du congrès de 1993 a particulièrement soudé l'équipe exécutive qui a décidé de pratiquer une politique de transparence et d'ouverture aux opposants qui gardent leur place ou qui entrent au sein de l'exécutif. Le congrès confédéral de décembre 1995 va clarifier la situation en indiquant que les choix de l'UD sont clairement confirmés par les instances nationales de la CGT. Enfin, le conflit de novembre-décembre 1995, va permettre la mise en action concrète de la nouvelle démarche de la CGT et souligner sa viabilité et son efficacité. Il n'en reste pas moins que ce ne sera que très progressivement que les UL et les différentes fédérations accepteront ces nouvelles pratiques et orientations. Encore en 2006, certaines unions locales comme le Douaisis, Denain, Commines ou Halluin maintiennent une organisation hiérarchique et une orientation marquée par l'ouvriérisme. Cette résistance va, par exemple, se concrétiser localement par le départ de l'association des mineurs retraités qui se localise dans le Douaisis, fin 1999, à la suite du conflit entre son président, Marc Barrois, et l'UD. Ce conflit souligne l'indépendance de la fédération des mineurs qui a toujours gardé les cotisations des syndiqués sans rétrocession à l'UL et la volonté de la conserver malgré la fermeture définitive des mines. C'est ainsi qu'en infraction aux statuts, un congrès alternatif réunissant la majorité du syndicat va se tenir en 2000. Il va

se terminer devant le tribunal qui va condamner la tenue de ce congrès et consacrer le déchirement des mineurs et le départ de plus de la moitié des mineurs (ceux du Douaisis). Les retraités mineurs qui étaient encore au sein de l'UL du Douaisis, au nombre de 1240 (soit 37,4 % de l'ensemble), en 1996, n'ont plus d'existence en 2003.

Lors du 37^{ème} congrès de février 2000, dans son rapport d'orientation, Philippe Détérez fixe clairement les objectifs : « ... qu'on n'en reste pas à l'accumulation des mécontentements mais que l'on travaille à rechercher par quelles propositions et contre-propositions progressistes et alternatives les salariés pourront se sentir encouragés à se mobiliser sur leurs revendications pour gagner ! ... Un syndicalisme qui cherche à mieux articuler la contestation, la mobilisation, la proposition et la négociation... Après avoir souligné l'importance de la diversité des luttes (retraités, ICTAM, jeunes), il met aussi l'accent sur l'indépendance de la CGT par rapport aux partis politiques. Sans le citer, il vise clairement le PCF. C'est ainsi qu'il évoque le refus de la commission exécutive de l'UD à la demande faite par un parti politique (le PCF non nommé) à la CGT, d'appeler à la manifestation du 16 octobre 1999. Ce positionnement, qui fait écho à celle du nouveau responsable, Bernard Thibault, au niveau confédéral, est diversement apprécié du fait des liens très étroits unissant traditionnellement, dans ce département, la CGT et le PCF. Parti qui connaît une forte présence d'élus, en particulier dans le sud-est du département.

La lente déconnexion CGT-PCF

Les liens très forts qui lient traditionnellement le PCF et la CGT sont soulignés d'abord au niveau de l'exécutif de l'UD. Jusqu'en 2000, le secrétaire général de l'UD est automatiquement membre du bureau fédéral du PCF. Ce n'est que progressivement que les membres du bureau de la CGT ne sont plus membre du bureau fédéral communiste. Jusqu'en 1993, la plupart des secrétaires sont membres du bureau fédéral. A partir de 1993, ils ne sont plus que deux, mais en tant que communistes et non en tant que membres de l'exécutif de l'UD (le secrétaire général, Jean-Paul Guérin et son futur successeur, Philippe Détérez). De 1996 à 2000, il ne reste plus qu'un, le secrétaire général, P. Détérez. Depuis 2000, il n'y en a plus du tout. P. Détérez est encore membre du comité fédéral du parti communiste mais envisage de ne plus l'être, fin 2006, lors du prochain congrès départemental du PCF.

Géographiquement, la forte présence d'élus communistes dans le Douaisis et le Valenciennois va favoriser en ces lieux le maintien de liens étroits avec le PCF. Ici, le changement d'orientation est très difficilement accepté. C'est tout particulièrement vrai dans

le Douaisis où le secrétaire d'UL conserve ses relations d'antan avec les élus communistes locaux. C'est ainsi que depuis 2001, le secrétaire général de l'union locale du Douaisis, Jacques Leclerc, est devenu attaché parlementaire à mi-temps du député communiste de la 16^{ème} circonscription, Georges Hage¹⁸. Face à des difficultés pour financer par la CGT son poste de permanent, il a accepté l'offre du député communiste, alors qu'une autre proposition lui était faite par la CGT, pour intégrer à mi-temps une structure amie dans le social. La résistance au changement se révèle aussi par le maintien à la tête de l'UL du Douaisis de Jacques Leclerc depuis 1983, soit déjà 23 ans. Les velléités locales de remédier à cette emprise locale du PCF ne sont pas toujours faciles à mettre en œuvre par les responsables d'UL, face à de fortes personnalités comme Alain Bocquet, député-maire de St Amand. Philippe Détérez, cite l'exemple d'une manifestation se déroulant fin des années 90 dans le Valenciennois, qui devait être menée par la CGT, mais qui a vu, en totale contradiction avec ce qui avait été prévu, plus d'une dizaine d'élus communistes défilier en tête de cortège, sans que les responsables d'UL n'osent dire quoi que ce soit. Le volontarisme du centre se heurte ici à l'inertie du culturel. Dans le Douaisis-Valenciennois, L'assise du complexe CGT-PCF repose, en effet, sur un certain type de monde ouvrier, marqué avant tout par la vieille industrie (complexe sidérurgico-métallurgique et certaines poches minières). L'existence de mono-industries locales, la forte homogénéité du monde ouvrier étaient telles, dans cette zone, que cette activité industrielle a représenté longtemps le seul horizon mental des populations concernées. Cette enfermement perdure encore aujourd'hui au sein même des nouvelles générations.

De surcroît, les relations hiérarchiques entre les élus et les représentants de la CGT sont d'autant plus difficiles à combattre que nombreux sont les élus qui étaient aussi d'anciens responsables cégétistes.

Malgré l'évolution importante de l'exécutif de l'UD sur la question, les choses n'en sont pas pour autant toujours claires dans l'esprit des dirigeants communistes. Ainsi en 2000, Alain Bocquet, député maire communiste de Saint-Amand, demandait lors d'une rencontre avec le secrétaire général de la CGT, Philippe Détérez, l'ensemble des noms des syndiqués de la CGT afin d'utiliser ces informations au profit du PCF et d'actions ultérieures, au nom d'une identité politique d'optique. Ce qu'a refusé P. Détérez. La position de la CGT est de ne

¹⁸ Avec 8 mandats de député de la 16^e circonscription du Douaisis, Georges Hage, doyen d'âge de l'Assemblée nationale, avec ses 80 ans en 2006, représente un figure originale dans le communisme nordiste. Cette homme de lettre, de dédaignant pas les alexandrins, est aussi un communiste orthodoxe au discours ouvriériste, à l'image de son collègue du Valenciennois, Alain Bocquet, Président du groupe communiste à l'Assemblée nationale. Ils se

pas suppléer les partis politiques. L'idée est de considérer le Parti communiste comme une autre organisation même si elle est considérée comme amie. Il s'agit donc de remettre en cause les liens hiérarchiques qui ont pu exister et à s'autonomiser dans les prises de position et les actions menées.

- L'évolution de l'organisation et de sa sociologie

La question de l'organisation de la direction de l'UD

Traditionnellement, l'UD est dirigée par la commission exécutive élue par le Congrès. Celle-ci se réunit 1 fois par mois au minimum. Elle a la responsabilité de tout ce qui a trait à l'activité et au fonctionnement de l'Union départementale. Le nombre de membres dépasse les 60 jusqu'en 1990.

A l'occasion de chaque congrès, la CE élit le bureau dont elle détermine le nombre de membres, choisis en son sein. A partir du mandat confié par la CE, le bureau organise son travail et répartit les tâches entre ses membres.

Le secrétariat, élu par la CE, organise le travail de cette dernière. Le nombre de membres est décidé par la CE au sein du bureau. Il se situe autour de 5-6. Il dirige le travail quotidien et courant de L'UD. Il réunit la CE, fixe l'ordre du jour et organise l'application des décisions qui y sont prises

Le secrétaire général, élu par la CE, est choisi parmi les membres du Secrétariat.

La commission financière et de contrôle est chargée de vérifier la compatibilité et les opérations financières de l'UD. Ses membres au nombre de 7 sont invités à toutes les réunions de la CE.

Cette organisation pyramidale, qui va du secrétaire général au secrétariat, puis au bureau et à la commission exécutive, a longtemps favorisé la domination du secrétaire général. Celui-ci s'appuyait sur le Secrétariat pour supplanter le Bureau et plus encore la CE. Le nombre important de la CE (près de 60 membres) favorisait aussi le pouvoir du Secrétaire général. C'est encore largement le cas jusqu'en 1993. Cela favorisait aussi les UL et UP (unions professionnelles) qui étaient toutes représentées au sein de la CE. Ce faisant, les décisions prises en son sein constituaient davantage une juxtaposition de positions qu'une

distinguent d'une direction de la fédération communiste qui depuis un certain nombre d'années prône un renouveau de son discours, à l'instar de l'UD CGT, mais avec plus de difficultés.

décision d'ensemble. D'autre part, l'absence au sein du Secrétariat de répartition de tâches favorisait encore la position des UP ou UL au détriment d'une conception réellement départementale. L'accent mis sur la démocratie par Jean Paul Guérin, Secrétaire général de 1987 à 1996, ne va trouver de débouchés concrets que de manière marginale, par son comportement et la volonté de renouveler les membres de la direction.

Les choses vont commencer à bouger de façon plus concrète après 1996. Entre les congrès de 1996 et de 2000, chaque membre du Bureau va animer et aura la responsabilité d'une activité particulière. Cette innovation vise à faire en sorte que chaque membre du bureau représente l'UD en son entier et non comme jusque là son Union locale ou son Union professionnelle. Jusque là, il n'y avait pas de délégation particulière. Chacun pouvait se voir affecter ponctuellement une responsabilité sur un thème particulier et un autre thème à un autre moment. Cette volonté de spécialisation vise aussi une meilleure efficacité du travail.

Lors du 35^e Congrès de 1993, la question de la démocratie au sein des différents syndicats CGT a été évoquée sans que cela ait donné lieu à des modifications des statuts de l'UD. La dernière modification des statuts date de 1976, date à laquelle l'UD avait un fonctionnement bureaucratique dominé par le Secrétaire général. Fonctionnement au sein des différents syndicats CGT qui se caractérisait par le rapport de chef à exécutant entre les directions et les syndiqués. Ce ne sera que lors du 36^e Congrès de 1996 que l'UD va procéder à un toilettage des statuts. Cette modification des statuts s'explique par la modification des statuts opérés par la CGT nationale lors de son 45^e Congrès. La volonté est aussi de se projeter dans l'avenir et donc avoir des statuts plus en adéquation avec les changements de la société.

De ce point de vue, il est intéressant de noter qu'un des amendements au projet de modification des statuts présenté par la direction de l'UD visait le but de la CGT. Il s'agissait de maintenir l'article 2 « La CGT s'assigne pour but la suppression de l'exploitation capitaliste notamment par la socialisation des moyens de production et d'échanges » en lieu et place d'un passage du nouvel article 2.1 « Prenant en compte l'antagonisme fondamental et les conflits d'intérêts entre salariés et patronat, entre besoins et profits, elle combat l'exploitation capitaliste et toutes les formes d'exploitation du salariat. C'est ce qui fonde son caractère de « classe et de masse ». » En dehors de la référence conjoncturelle aux nationalisations, il est notable de souligner l'inflexion du nouveau libellé : on passe en effet du but de suppression de l'exploitation capitaliste au simple combat de cette exploitation. Comme le note le rapport de la Commission des statuts cet amendement traduit l'inquiétude de certains délégués vis-à-vis des risques d'abandons de l'identité des principes

fondamentaux de l'UD. On remarquera que lors de la révision des statuts de 1969, la notion de « disparition du salariat et du patronat » n'apparaît plus au profit de « la suppression de l'exploitation capitaliste ». Le rejet de l'amendement se fonde sur la volonté de prise en compte des évolutions tout en considérant la démarche d'anti-capitaliste.

Si le toilettage est général, aucune modification de fond n'est apportée à l'organisation des instances de l'Union départementale. Il n'en reste pas moins, que ce 36^e Congrès est marqué par l'arrivée à la tête de l'UD d'un nouveau Secrétaire général, Philippe Détrez, qui, à la différence de ses prédécesseurs, n'est pas ouvrier mais enseignant, et, qui entend favoriser l'existence d'une direction plus démocratique et efficace.

Ce qui va se concrétiser par la mise en place d'une Commission exécutive renouvelée, plus jeune, plus féminine et plus diversifiée sur le plan sociologique.

L'évolution organisationnelle de l'UD CGT selon le secrétaire général de l'UD, P. Détrez
(extraits de l'entretien du 13-01-06)

Philippe Détrez dit partager l'idée que la CGT représente un syndicalisme d'élus. Entre 1996-1997 et aujourd'hui, on est passé de 350 syndicats organisés ayant un déposé leur statut, à plus de 950 aujourd'hui. Les grosses entreprises ont périclité tandis que le nombre de PME et de PMI n'a cessé d'augmenter. Ainsi, dans la zone commerciale d'Euralille se trouve plus de 200 enseignes parmi lesquelles 3 à 4 ferment chaque mois. D'autre part, il faut tenir compte de la mobilité du salariat du fait des contrats précaires.

La norme n'est plus le délégué syndical du fait de la déliquescence des organisations syndicales. En cas de recours devant les tribunaux, les juges demandent s'il y a une organisation syndicale derrière le délégué syndical. Ce qui a pour résultat que tout tourne autour des instances de représentation du personnel. Le problème est que le rapport de force se fait au détriment des représentants des salariés faute de cahiers de revendications. Il est impératif de sortir du terrain patronal. Or, il n'y a pas de réflexions collectives suffisantes chez les salariés et leurs représentants. Cela s'explique aussi par un manque de formation des syndiqués. Nombre d'heures de formations syndicales ne sont pas réalisées faute de militants intéressés. Les syndicats se trouvent face à un éclatement du salariat et des statuts (précarité). La différence qui est à faire dans le milieu du travail n'est plus entre ouvrier qualifié et ouvrier spécialisé mais entre CDI et CDD. D'autre part, les syndicats traditionnels comme EDF ou encore les cheminots ne sont pas prêts, par exemple, à prendre en charge la question d'un intérimaire parce qu'il représente un danger pour eux. De la même façon, le syndicat des ATOS va refuser pour la même raison les emplois-jeunes. La tendance ouvriériste d'un

certain nombre de syndicats conduit à ne s'occuper que des ouvriers et ainsi à ne pas prendre en considération le cas des administratifs. C'est ainsi que le syndicalisme se cantonne à la défense des salariés qui ont des droits.

Il existe néanmoins des signes d'ouverture. C'est ainsi qu'au CHR de Lille, un syndicat de site s'est mis en place. On trouve de nouvelles formes d'organisations syndicales sur zone ou professionnelles ou multiprofessionnelles. L'enjeu du syndicalisme confédéré est de travailler les spécificités et œuvrer en commun. Au plan national, Philippe Détérez se déclare favorable à la réduction du nombre de fédérations professionnelles à 11 ou 12 afin de mutualiser les moyens et d'éviter les concurrences stériles entre fédérations pour cause de défense respective de leurs pré carrés. Il serait nécessaire d'avoir une réflexion commune afin de coller au plus près des nouveaux statuts salariés.

Le 37^e Congrès de 2000 va se caractériser sur le plan organisationnel par la volonté de rompre avec la forme pyramidale de l'organisation de l'UD. Jusque là se trouvait à la tête de l'UD, le Secrétaire général qui était assistait par le Secrétariat formé de 5 à 6 membres issus de la Commission exécutive, et du Bureau de l'Union départementale. Si le nombre de la direction reste le même 65 membres (CE + CFC), le Bureau et le Secrétariat ont dans les faits fusionnés afin de constituer un collectif d'animation plus efficace, mieux en capacité de prendre en compte les diversités des responsabilités au sein de la direction de l'UD. C'est ainsi que le Bureau ne réunira plus que 10 membres et le Secrétariat 3membres. La volonté est de favoriser un travail plus collectif et ce faisant de déhiérarchiser le fonctionnement de la direction ce qui passe par une modification des méthodes.

Ces changements vont être avalisés par le congrès de 2003 qui va intégrer dans les statuts la transformation du Bureau et du Secrétariat en un collectif d'animation resserré. Les activités du Bureau et du Secrétariat vont donc être données à ce collectif d'animation. Le fonctionnement passé générait la démultiplication de réunions d'autant moins nécessaires que le contenu tendait à être identique. Ceci était particulièrement vrai des réunions du Secrétariat que suivaient les réunions du Bureau. Or l'absentéisme lors de ces réunions tendaient à faire réunir à deux reprises les mêmes personnes sur les mêmes sujets. En ce qui concerne la Ce, sur 65 membres, 45 se réunissaient en moyenne et seulement 25 le faisaient régulièrement.

A partir de 2003, les membres de ce Collectif d'animation permanente ne réuniront plus que 12 personnes, au lieu des 20 précédemment du Bureau. En outre, la répartition des tâches (revendicatif, organisation, communication, droit-liberté...) favorise l'efficacité. Dans cette même volonté, le souci est de diminuer le nombre de cumulants au sein de la direction

au profit de militants à responsabilité sans de multiples mandats. En effet, ces membres détenant de nombreuses responsabilités avaient tendance à se déresponsabiliser en justifiant leurs absences par la détention d'autres mandats.

Dans le même souci le nombre de membres de la direction (CE+ CFC) va passer de 65 à 46 (39 membres dans la CE et 7 membres dans la CFC). Dans le souci d'efficacité et de meilleure réactivité et un meilleur travail collectif, il a été décidé de réunir la CE 2 fois par mois sur une demi-journée. Afin de ne pas nuire aux synergies entre l'UD et Unions locales et professionnelles, il a été décidé d'inviter les responsables des UL et UP une fois tous les 2 mois.

L'évolution organisationnelle de l'UD CGT du Nord selon la secrétaire à l'organisation
Agnès le Bot (entretien du 5-12-05)

« Vous m'avez parlé au téléphone d'UL en « déconfiture », pouvez-vous-m'en dire plus.. ? »

L'implantation dans les entreprises a été bouleversée depuis 10 ans et s'est encore accélérée depuis 5 ans. Aujourd'hui un syndicat ne correspond plus à une implantation dans une entreprise. C'est ainsi qu'un syndicat est très souvent implanté dans 10 entreprises. D'autre part, une implantation syndicale ne correspond plus à l'existence d'un syndicat. On a surtout des implantations par délégué syndical. Traditionnellement un syndicat correspondait à un collectif organisé, ayant déposé un statut, ayant un congrès. Cela est aujourd'hui de moins en moins vrai. De plus en plus de sections syndicales sont rattachées directement à une union locale. On a assisté à un bouleversement dans l'organisation et la structure locale syndicale. Il y a 15 ans, une UL avait à faire à 20 syndicats organisés qui pouvaient atteindre 100 syndiqués. C'est ainsi que pour contacter les syndicats, il fallait envoyer 20 appels téléphoniques. Aujourd'hui, il faut en passer 50 à 70 avec difficultés car il faut parfois appeler plusieurs fois avant d'avoir son interlocuteur. On assiste donc à une balkanisation des UL. Plus de 50 % de nos bases organisées dans le Nord comprennent moins de 50 salariés. Il existe de véritables déserts syndicaux.

Les unions locales prennent la place et le rôle du syndicat vis-à-vis des syndiqués. C'est ainsi que les délégués syndicaux passent par l'UL pour les tracts, les débats. Le problème est que, de ce fait, les UL ne peuvent travailler sur la convergence des revendications, les questions qui se posent au niveau du bassin d'emploi, les problèmes de transports, la construction d'un rapport de force interprofessionnel. Cette réalité se répercute

sur le problème de la crise de l'organisation. Les UL n'arrivent plus à fonctionner. Dans la grande majorité des cas, on assiste à une crise de la direction, des collectifs de direction. Face à la faiblesse de la base (manque de militants), on se trouve devant des difficultés d'implication des UL... L'UL est de moins en moins un collectif. Avant, l'UL était mieux organisée ; il y avait un secrétaire à l'organisation. Aujourd'hui, le plus souvent, le secrétaire général fait tout. Il n'y a plus de collectif d'organisation pour aborder les questions de comptes financiers, le comptage des timbres de cotisations. En ce moment, on travaille, au niveau confédéral, l'objectif de constitution des syndicats...

Depuis 2000, on assiste à une augmentation très forte des PME-PMI qui conduit à un décalage entre la structure organisationnelle et cette évolution. La crise de certaines implantations syndicales consécutives à la fermeture d'entreprises, telle qu'Altadis, accroissent encore ces problèmes structurels. Le syndicat en tant qu'outil de proximité constitue une réponse à l'organisation des salariés. L'UL de Lille représente 11 000 syndiqués qui s'étendent sur un vaste territoire ; on n'arrive donc pas à être un outil de proximité. Il faut pouvoir être réactif, se déployer. Ce qui ne correspond pas au tissu centenaire local. On n'a aujourd'hui moins de mastodontes. Par exemple, dans le Valenciennois on a créé l'UL d'Onnaing, commune où Toyota s'est implanté. A Saint Amand, le syndicat Outil Nord faisait office d'UL avec une cinquantaine de syndiqués : il répondait aux syndiqués, négociait les protocoles d'accord. En 2000, cela a été réorganisé en UL. Ce transfert organisationnel de Valenciennes au bénéfice d'organisations décentralisées à Onnaing et St Amand a été vécu difficilement du fait du fort enracinement culturel, en particulier de la métallurgie. Les syndiqués de Valenciennes qui étaient tous de l'UL de Valenciennes avaient cru qu'on leur enlevait leur animation professionnelle sur Valenciennes. Le dilemme était, pour eux, le suivant, ou on travaille à partir de Valenciennes ou rien. Or travailler la proximité implique l'interprofessionnel.

L'interprofessionnel permet de travailler les convergences. La dimension professionnelle permet de négocier avec l'entreprise, le groupe. Mais on a des résultats en travaillant les deux en parallèle. En ce qui concerne la question du déploiement, il existe des syndicats qui font du déploiement externe. Par exemple, dans certains sites industriels du Dunkerquois, des syndiqués organisent du déploiement en direction de la sous-traitance.

On travaille le syndicalisme multiprofessionnel. En particulier dans les zones d'activité ayant beaucoup de PME. Travailler sur les syndicats de site est plus cohérent. Les travailleurs ont leur dimension personnelle. Cela permet aussi de travailler le cadre syndical, la reconnaissance syndicale (un syndiqué isolé n'est pas reconnu, il ne participe pas au congrès

de l'UL). Cela se met progressivement en place. Dans la zone commerciale d'Euralille, un syndicat de site est entrain de se mettre en place. Il existe une vingtaine de syndiqués dans les boutiques. La CGT a remporté les élections en 2003. Mais Carrefour n'était pas favorable à cette implantation syndicale, ce qui a eu des répercussions sur l'ensemble du site. Des difficultés se posent par rapport au droit syndical : les questions de seuil, avoir une représentation des salariés pour pouvoir négocier sur le site les questions de condition de travail, de transports, la restauration collective. On a besoin de travailler pour avoir un outil de négociation, un rapport de force.

Pour travailler sur les situations particulières, cela demande de gros efforts de disponibilité, des révolutions intellectuelles (par rapport à des habitudes de faire), des efforts dans les pratiques.

Il existe des freins. Ainsi, sur le site d'Eurasanté à Lille, il existe des difficultés objectives du fait qu'on pas 500 dans le syndicat pour un CHR qui compte plus de 10 000 salariés. Les syndiqués ont tendance à penser d'abord à être fort chez soi. On a beaucoup à travailler sur ces dimensions là.

En ce qui concerne les sites de convergence, on a travaillé en 2003, les sites d'Auchan-Englos, Carrefour (Euralille) et Auchan-V2 à Villeneuve d'Ascq. Le syndicat Décathlon est surtout implanté sur les dépôts alors que l'enseigne est présente sur tout le département.

La sociologie des congrès de l'UD CGT – 1990-2003

Après le reflux du nombre de délégués et de syndicats représentés entre 1987 et 1996, leur nombre n'a cessé d'augmenter ensuite, sans pour autant retrouver le niveau de 1987 (592 délégués contre 771 en 2003). Cette progression correspond aussi à l'augmentation du nombre de syndicats consécutifs à l'augmentation du nombre de PME-PMI. Il faut avoir en tête que le nombre de syndicats est passé de 445 en 1994 à 928 en 2001 pour atteindre 1200 en 2004. Le nombre de voix représenté par les syndicats ne cessent d'augmenter ce qui semble indiquer une meilleure représentativité du Congrès. C'est ainsi qu'en 2003, les syndicats présents représentaient 66 % des voix possibles au regard des syndicats en règle de leurs cotisations envers l'UD. 219 syndicats étaient présents et représentaient 13846 voix, soit en moyenne 65 voix par syndicat. Il faut mettre en rapport ces chiffres au total des 716 syndicats qui avaient des mandats et des voix pour un nombre de voix global de 20996 voix.

Ce qui représente un nombre de 497 syndicats qui ne sont pas venus représentant un total de 7150 voix, soit 14,4 voix par syndicats. Ce qui signifie que les syndicats les plus représentés au congrès sont ceux qui appartiennent aux plus grandes entreprises. Alors qu'au contraire les petits syndicats, et en particulier ceux des PME-PMI se trouvent sous représentés. La réelle représentativité en terme de voix s'accompagne donc d'une bien moindre représentativité de l'ensemble de syndicats (30,6 % des syndicats sont représentés au congrès de 2003).

On constate à nouveau la difficulté pour la CGT du Nord de se féminiser et de se rajeunir. Ceci est particulièrement vrai en 2003 où la proportion des femmes diminue et l'âge moyen augmente.

Concernant les PCS, les ouvriers restent prépondérants malgré un reflux du nombre des ouvriers professionnels sans commune mesure avec le reflux des ouvriers dans la population active. En 1993, la proportion d'ouvriers se retrouve même sensiblement au niveau de 1987 (59,7 % contre 61,5 %, 6 ans plus tôt. Le recul est persistant jusqu'en 2000, pour se situer finalement à 48,6 % en 2003 (+ 3,2 points par rapport à 2000). En comparaison, en 1999, les ouvriers représentaient dans la population active ayant un emploi 29,5 %, proportion qui est encore plus faible aujourd'hui. Ces données indiquent le caractère toujours profondément ouvrier de l'union départementale CGT du Nord. Par contre, la proportion d'ouvriers spécialisés et d'ouvriers professionnels a changé en 10 ans. En 1993, les ouvriers professionnels représentés 55,8 % de l'ensemble des ouvriers. Cette proportion passe à 33,3% en 2003. Cette évolution doit être mise en relation avec la chute des effectifs dans les industries traditionnelles exigeants des ouvriers qualifiés et l'augmentation concomitante des ouvriers non qualifiés dans les PME-PMI. Ce recul des ouvriers se réalise davantage en faveur des ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise que des employés.

Tableau 4 : Sociologie des congressistes : 1987-2003

Congressistes/Années	1987	1990	1993 ¹⁹	1996	2000 ²⁰	2003 ²¹
Délégués	592	430	442	416	452	471
Syndicats	?	?	194	135	190	219
Nombre de voix	?	12 983	11 565	10 252	11 782	13 846
Secteur privé			52,8 %	?	?	?
Secteur public{ Nationalisé {	?	?	44,6 %	?	?	?
Femmes en %	23,6 %	19,5 %	21,5 %	17,9 %	20,9 %	16 %
Moyenne d'âge	36	41	43	42 (39 actifs)	43 (actifs)	45
OS en %	61,5 %	55,1 %	26,4 %	27,4 %	23,6 %	32,4 %
OP			33,3 %	25,7 %	21,8 %	16,2 %
Employés	22,2 %	17,7 %	11,6 %	24,5 %	28,4 %	25,3 %
ICTAM	7 %	17,9 %	15,7 %	22,4 %	26,8 %	26,2 %
Actifs	90 %	91,9 %	92,9 %	91,3 %	89,8 %	90,3 %
Retraités	10 %	8,1 %	7,1 %	8,7 %	10,2 %	9,7 %
Sans emplois	00 %	1,1 %	2,3 %	3,7 %	4,8 %	3,5 %

Le nombre d'employés progresse surtout si l'on prend en référence le congrès de 1993 (+ 13,7 points) qui connaît une décrue importante du nombre d'employés (- 10,6 points par rapport à 1987). Cette sous-représentation des employés doit être rapproché de l'importante féminisation de cette catégorie. Or les femmes restent très minoritaires au sein de la CGT (16 % des congressistes en 2003). De son côté, le nombre d'ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise (ICTAM) progresse régulièrement en adéquation avec l'ouverture de la confédération à cette catégorie (+ 19,2 points depuis 1987). On notera qu'en 2003, la proportion des ICTAM dépasse celle des employés de près d'un point.

De 1993 à 2000 le nombre de membres de la CE et de la CFC comme du Bureau et Secrétariat est le même. Ce qui permet des comparaisons utiles de la direction de l'UD dans cette période.

¹⁹ Les pourcentages relatifs aux pcs sont calculés par rapport aux données détenues par l'UD le 25 octobre 1993, soit quelques jours avant le congrès. Ce qui correspond à près de 90 % de l'ensemble des congressistes présents. Il ne nous a pas été possible de recueillir les données complètes.

²⁰ Les pourcentages relatifs aux pcs sont calculés sur la base des 373 congressistes présents le premier jour du congrès, soit 82,5 % de l'ensemble.

²¹ Les pourcentages relatifs aux pcs sont calculés sur la base des 371 congressistes présents le premier jour du congrès, soit 78,8 % de l'ensemble.

Tableau 5 : Sociologie de la direction de l'UD – 1993-2003

CE + CFC (nbre de membres)	1993 (64 membres)	1996 (65 membres)	2000 (65 membres)	2003 (46 membres)
Secteur privé	52 %	42 %	55 %	54 %
Secteur public et nationalisé	47 %	54 %	40 %	43 %
Sans emplois	3 %	5 %	5 %	2 %
Ouvriers/employés	70 % (45,3 ov)	64 %	69 %	58 %
ICTAM	27 %	25 %	22 %	35 %
Retraités	2 %	8 %	5 %	7 %
Femmes	25 %	32 %	33 %	28 %
Hommes	75 %	68 %	68 %	72 %
Age moyen	42	45	45	47
Branches profes.	23	17	23	19
Nombre d'UL	12	12	14	14
Nouveaux mbres	30 %	41 %	71 %	52 %

Il est important de remarquer que contrairement à ce que l'on constate au niveau national, l'UD CGT du Nord se caractérise, depuis 1994, par un poids du secteur privé supérieur à celui du public (52 des adhérents contre 48 %). Au sein de la direction de l'UD du Nord, ce n'est qu'à la suite du congrès de 1996 que le secteur privé est minoritaire. Depuis le congrès de 2000, le secteur public est majoritaire avec plus de 54 %. Il faut noter ici que ces données sont corroborées par la répartition des FNI entre le public et le privé.

Le recul des ouvriers/employés dans l'exécutif (ils sont malheureusement calculés ensemble depuis 1996) de près de 12 points en 10 ans semble devoir trouver sa cause dans le reflux de la part des ouvriers. Les données relatives aux congressistes indiquent la diminution de 23 points de la part des ouvriers entre 1993 et 2003, alors que celle des employés augmente, dans le même temps, de 13 points. La proportion des ICTAM après avoir connu un recul entre 1993 et 2000, augmente de plus de 13 points en 2003.

Par contre, malgré un taux de renouvellement particulièrement important depuis 1996, qui confirme très clairement la volonté de renouveau impulsé sous la direction de l'actuel Secrétaire général, Philippe Détrez, l'union départementale indique sa difficulté à rajeunir et féminiser son exécutif. En ce qui concerne la féminisation des instances de direction, on constate une progression du nombre de femmes de 1993 à 1996 (25 % à 32 %), une

stabilisation en 2000 (33 %) pour ensuite connaître un reflux en 2003 (28 %). L'examen du nombre de femmes au Bureau indique une réelle progression de la féminisation : 15 % en 1993, 35 % en 1996, 40 % en 2000. En ce qui concerne l'âge, on retrouve à peu près la même évolution : un accroissement du nombre de jeunes entre 1993 et 1996 (7 membres de moins de 30 ans à la Commission exécutive), un reflux en 2000, confirmé en 2003 (moyenne d'âge respective de 44,5 ans en 2000 et de 47 ans 3 ans plus tard.) En 2003, il n'y a plus que 3 personnes âgées de moins de 35 ans.

- L'évolution budgétaire de l'UD du Nord : une assise saine

Lors du congrès de novembre 1993, Jean-Paul Beck, secrétaire à la gestion et aux finances rappelait, dans son rapport²², la situation particulièrement difficile de l'UD en 1989. Celle-ci avait une dette de près de 1 million de francs à l'égard de la confédération et un prêt bancaire de 450 000 francs (l'UD fonctionnait avec un découvert permanent de 500 000 F). Fin 1993, l'UD CGT a redressé la situation et constitué une réserve de fonctionnement de 1 500 000 F ; ce qui représente 6 mois de fonctionnement. Cette amélioration de la situation ne provient pas de la progression du nombre d'adhérents qui continue de diminuer ; ce qui entraîne mécaniquement la réduction du nombre de cotisations perçues par l'UD. Jean-Paul Beck annonce pour l'année 1992 le chiffre de 180 000 cotisations pour 30 000 syndiqués ; ce qui représente une moyenne de 7 cotisations par an, en tenant compte du FNI qui est versé directement à la confédération. L'amélioration semble, pour partie, provenir d'une légère progression du montant de la cotisation revenant à l'UD ; ce qui explique l'augmentation du montant total des cotisations de 2 146 139 F, en 1990, à 2 228 217, en 1992. Pour autant, les cotisations ne représentent que 46 % des recettes, selon Jean-Paul Beck (les données comptables font apparaître une proportion de 38,8 %). Mais surtout, c'est la part des subventions qui permet à l'UD d'améliorer sa situation financière. Cette question des subventions semble ne pas aller de soi au sein de l'UD. Il est assez révélateur de constater que dans les bilans financiers de la période 1990-1992, n'apparaît aucune rubrique subventions. Il faudra attendre 1993, pour qu'elle apparaisse sous la dénomination « ressources complémentaires », comme s'il n'était pas légitime d'en recevoir et qu'elles n'étaient, par définition, que secondaires. Or, elles deviennent sensiblement aussi importantes que les montants des cotisations, dès 1997. Il est notable que le secrétaire distingue, dans sa

²² Les données comptables ainsi que les différents rapports proviennent des documents de chacun des congrès de l'UD du Nord qui se sont déroulés entre 1993 et 2003.

présentation, les « aides » nécessaires à la formation et à l'éducation et les « subventions » qui proviennent essentiellement du Conseil général et de la Mairie de Lille. Il précise d'ailleurs que la subvention n'est pas une aide de soutien mais une reconnaissance du rôle de la CGT. Il ajoute à ce titre : « Nous ne devons surtout pas être honteux de toucher des subventions d'autant qu'il s'agit de l'argent des contribuables. Ce n'est au fond qu'un juste retour des choses. Loin d'être timide sur cette question, nous devons être à l'offensive, pour que la CGT partout obtienne ce qui lui est dû. Pour autant, cela ne doit pas nous enlever de l'idée que ces ressources ne peuvent qu'être complémentaires. L'essentiel doit provenir des adhérents. » Au 31 décembre 1992, l'ensemble des subventions représente 35 % des recettes selon le Président de la commission financière de contrôle, Roland Formentel, contre 38,8 % pour les cotisations. Cette amélioration de la situation financière de l'UD du Nord doit aussi être rapprochée de l'informatisation de la comptabilité et de l'amélioration de la gestion qu'assure la commission financière de contrôle.

Si l'on examine les évolutions globales entre 1990 et 2002, on constate une situation qualifiée de saine. Malgré un solde global négatif en 1995, en 1997, en 2000 et en 2002, soit les années de congrès (à l'exception de 1995), on constate que les sommes concernées sont de plus en plus faibles, pour atteindre un peu plus de 21 000 F en 2002. De surcroît, depuis 1993, il a été mis en place un fonds social de réserve qui atteint en 2002 plus de 2 millions de francs. En 2002, un emprunt a été demandé afin de ne pas puiser dans les réserves et de prendre en charge sans difficultés le coût des élections prud'homales. A ce titre, dans son rapport au congrès en 2003, le secrétaire à la politique et à l'action de la gestion financière, Alain Bachelet, précise d'autre part que depuis 2000, les ressources statutaires rentrent de plus en plus tardivement dans les comptes du fait des nouvelles exigences des pouvoirs publics et des versements tardifs des subventions (en fin d'année voire l'année suivante). Il faut ajouter que, de manière récurrente, le secrétaire aux finances souligne la résistance, que manifestent certains syndicats ou unions locales, à s'acquitter de leurs obligations en matière de reversions des cotisations. Résistances qui, dans certains cas, proviennent aussi de difficultés réelles de trésorerie. Pour exemple, on citera le cas du syndicat CGT de Renault Douai signalé par la secrétaire Marie-Anne Van Braeckel lors de la présentation de la réunion de la commission des candidatures du congrès de 2003 : « ...Elle (la commission des candidatures) vous propose de ne pas retenir la candidature de Poncy Lucien du syndicat Renault Douai pour la commission financière et de contrôle. En effet, ce syndicat n'a réglé aucune cotisation à l'union départementale pour l'année 2000. Pour l'année 2001, tout en annonçant 188 syndiqués seules 50 cotisations ont été payées. Pour l'année 2002, en annonçant 296 FNI

seules 100 cotisations ont été réglées. Aucune cotisation réglée pour l'année 2003 avec 237 syndiqués. »

L'examen de chacun des chapitres budgétaires va nous permettre de préciser la situation comptable de l'UD du Nord. Le chapitre des cotisations nous indique le reflux du montant des cotisations de 1990 à 1995 (-51 000 F). La période 1996-1998 se caractérise par un retour au niveau de 1990, voire le dépasse momentanément (1996). Enfin, la dernière période met en évidence la progression du montant des cotisations pour atteindre son sommet avec plus de 933 000 F en 2002, soit une progression de près de 231 000 F par rapport à 1990. En ce qui concerne le chapitre de subventions (ou « ressources complémentaires »), il faut noter que les premières données pertinentes se situent en 1994 et non 1993. Il semblerait en effet, que des recettes importantes apparaissent, en 1993, dans le chapitre « éducation » et que l'on ne retrouvera pas les années suivantes. D'un peu plus d'1,5 millions, entre 1994 et 1996, ces subventions dépassent les 2 millions à partir de 1997, pour atteindre plus de 2,2 millions en 2002.

Tableau 6 : Evolution du budget de l'UD du Nord (1990-1995)

(en milliers de F)	D	E	P	E	N	SES	R	E	C	E	T	TES	S	O	L	D	E	S	
Années	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1990	1991	1992	1993	1994	1995	
Cotisations	702,5	684,9	695,2	670,1	691,1	651,4	2146,1	2192,8	2228,2	2240,3	2140,8	2057,2	1443,6	1507,8	1533	1570,3	1449,7	1405,9	
Subventions										1008,8	1674,9	1518,8				1008,8	1674,9	1518,8	
Produits gestion			1,1	120	51,9	155,8			107,2	128,9	178,8	133,7			106,2	8,9	127	22,1	
Education	561,7	1650	1297,4	1502,5	370,4	407,4	1442,9	1547,4	1157,4	1156,7	199,1	192,6	881,1	-102,6	-140	-345,8	-171,4	-214,8	
Communication	323,4	345	329,5	299,6	457,8	396,1	106,3	139,3	114,4	141,5	104	93,4	-217,1	-205,8	-215,1	-158,1	-353,8	-302,7	
Fonctionnement	2836,2	2923,7	1997	2718,1	2734,6	2860,5	555,7	2224,9	1694,4	1727,2	208,8	282	-2281	-698,9	-302,6	-990,8	-2525,8	-2578,5	
Réunions statre	312,7	58,7	85,3	297,7	99,4	131,1	231,2	25,7	45,2	201,1	33,2	34,8	-81,5	-32,9	-40,1	-96,6	-66,2	-96,3	
Commissions	256	231,9	272,2	119,6	119,2	172,4	566,3	177,6	338,3	0,6	33,2	58,7	310,3	-54,3	66,1	-119	-86	-113,7	
Activtés cmlptre				186,5	163	117,7				215,9	151,4	119,6				29,4	-11,5	1,9	
Activtés exoptel			119,7			232,2			52,4			134,6			-67,2			-97,6	
Total	4992,5	5894,3	4797,3	5913,9	4687,3	5124,5	504,5	6307,7	5737,5	6821	4724,3	4625,4	56	413,4	940,2	907,1	37	-499,1	
Fds social résvé																-1500	-2001,8	-2001,8	
Réstrv acvt comp																	-68,8		
Comptes bcrres																	-116,3	-582,7	-173,5
Total													-213,4	-626,8	-1567	-1616,3	-2653,3	-2175,3	

Tableau 7 : Evolution du budget de l'UD du Nord (1990-1995)

(en milliers de F ²³)	D	E	P	E	N	SES	R	E	C	E	T	TES	S	O	L	D	E	S
Années	1996	1997	1998	2000	2001	2002	1996	1997	1998	2000	2001	2002	1996	1997	1998	2000	2001	2002
Cotisations	724,9	697,9	702,5	831,9	922,1	933,4	2298,5	2218,2	2187,4	2584	2807,6	2808,6	1573,6	1520,2	1484,9	1752,1	1885,5	1875,2
Subventions				0,6	140	177,4	1575,3	2038	2278,5	2406,4	2044,9	2235,6	1575,3	2038	2278,5	2405,8	1904,9	2058,2
Produit gestion	3,7	2,3	2,9	63,2	53,8	18,1	63	57,7	46,7	115,3	75,5	53,2	59,3	55,4	43,8	52,1	21,7	35,1
Education	355,6	440,9	671	840,9	870	676,9	204,1	92,2	504,2	364,3	778,1	383,4	-115,5	-348,7	-166,8	-476,6	91,9	293,4
Communication	310,2	439,4	486,6	454,9	596,4	652,8	134,2	39,5	53,3	152,3	157,8	128,9	-176	-399,9	-433,3	-302,6	438,6	523,9
Fonctionnement	2932,1	2976,2	3119,3	4473	3392,1	3382,2	561,1	458,5	444,8	1272,2	965	833	-2371	-2517,7	-2674,5	-3200,8	2427,1	2549,1
Réunions statre	343,5	165,2	106	306,7	60,8	122,1	173,5	48,7	57,7	124,4	18,9	28,4	-170	-116,4	-48,3	-182,3	-41,9	-93,7
Commissions	339	455,7	471,5	295,4	212,4	186,5	242,8	237,7	293,3	160,5	152,9	53,7	-96,2	-217,9	-178,3	-134,9	-59,5	132,8
Activtés empltre	211,1	131,8	103,9	408,9	101,1	107,8	187,5	119,4	211,7	397,6	109,9	111,4	-23,6	-12,3	107,9	-11,3	8,8	3,5
Activtés exoptiel	191,6	401,1	831,9	82,8	184	665,5	138,4	104,7	480,3	55,5	79	265,2	-53,2	-296,5	-351,6	-27,3	-105	-400,3
Total	5411,7	5710,5	6495,5	7758,4	6532,8	6922,7	5614,4	5414,7	6557,8	7632,5	7189,6	6901,4	202,7	-295,8	62,3	-125,9	656,8	-21,3
Fds social résvve													-1990,3	-1895	-2049,5			-2037,8
Réserv activtés compl																		
Comptes bcrres													-387,8	-187,3	-95,1			-337
Total													-2378	-2082,3	2144,5			-2672,6

²³ Les données relatives à la période 2000-2002 ont été recalculées en francs de manière à pouvoir opérer plus facilement des comparaisons avec la période antérieure.

La part des cotisations comparée à celle des subventions va progressivement diminuer. Le rapport va ainsi passer de 35,5 % - 45,3 % en 1994, en faveur des cotisations, à 34,7 % - 33,4% en 1998, en faveur des subventions. Dans la période 2000-2002, le rapport subventions-cotisations va retrouver des proportions sensiblement comparables à ceux du début des années 1990, avec 32,4 % des recettes provenant des subventions et 40,7 % provenant des cotisations en 2002.

La rubrique « produit gestion » indique la capacité de l'union départementale à réaliser des placements, même si les gains restent négligeables (35 000 F en 2002) au regard du budget total. Le montant des dépenses pour la formation (« éducation ») progresse depuis 1996 pour atteindre près de 677 000 F, sans pour autant retrouver les niveaux de 1993 (plus de 1,5 millions de francs). Il en résulte un solde négatif qui se monte à près de 215 000 F en 2002. Les dépenses en communication augmentent aussi, surtout à partir de 1996. Le montant des dépenses en la matière a presque doublé en 6 ans pour se situer à près de 653 000 F en 2002. Malgré une augmentation, les frais de fonctionnement ne connaissent pas d'explosion. La volonté de l'UD est d'éviter une progression trop forte des frais de personnels. C'est ainsi que cette dernière rubrique a connu une diminution entre 2001 et 2002 qui semble être due au travail à mi-temps d'un certain nombre de personnels ainsi qu'à des arrêts maladie et des départs en préretraite. Les années de congrès voient les coûts des réunions statutaires fortement progresser. Pourtant, dans la période 1996-2002, ceux-ci tendent à se réduire un peu. On peut faire le même constat en ce qui concerne le chapitre « commission » si l'on compare la période 1996-1998 et la période 2000-2002. Il en est différemment des activités exceptionnelles, en particulier des frais consécutifs aux élections prud'homales. En 1992, ce chapitre se montait à près de 120 000 F de dépenses ; il atteint les 401 000 F en 1997 pour se hisser, 5 ans plus tard, à plus de 665 000 F.

En conclusion, il ressort de ces différentes données que grâce à la progression du nombre de cotisations de syndiqués plus nombreux et à celle des subventions, ainsi qu'à une gestion que l'on peut qualifier de rigoureuse, l'UD CGT du Nord présente l'image d'une situation financière saine.

L'étude des évolutions de l'organisation de l'UD CGT du Nord souligne les difficultés que rencontrent ses dirigeants pour moderniser un appareil localisé dans une vieille terre d'implantation caractérisée par des fédérations professionnelles fortes et autonomes (métallurgie, mine, dockers), dont l'identité est fondée sur la révolution industrielle du 19ème siècle et reste toujours marquée par l'ouvriérisme. On peut dire aujourd'hui que, l'UD du Nord a réussi en grande partie à relever le défi du passé. La prise d'indépendance de l'UD par

rapport au PCF ainsi que la mise en place d'une organisation plus démocratique et qui s'appuie sur la diversité de ses membres l'indique. Il n'en reste pas moins que l'industrie reste encore le référent premier de ses dirigeants. Dans le cadre d'une seconde partie, nous tenterons, à partir de l'étude de l'évolution des effectifs et des audiences électorales, d'étudier comment l'UD CGT du Nord fait face aux nombreux enjeux de l'avenir.

III. L'évolution des effectifs et des audiences électorales

- L'évolution des effectifs officiels : une progression de la syndicalisation

Depuis le passage à la carte pluriannuelle, au début des années 80, la CGT a créé une cotisation nouvelle au bénéfice du Fonds national interprofessionnel (FNI) qui permet de comptabiliser le nombre d'adhérents. Le premier timbre acheté par chaque adhérent alimente ce fonds. C'est ainsi que le l'UD procède à deux comptages. Le premier au regard du 1^{er} timbre FNI et le second, à partir du nombre de cotisations reçues par l'UD. Ainsi qu'il nous l'a été confirmé les données relatives au nombre de cotisations correspondent à 11 timbres. Il faut donc additionner le nombre de FNI et le nombre de cotisations sur une année pour avoir un chiffre sur la base de 12 timbres. C'est ainsi que l'addition du nombre de FNI (adhérents officiels) et du nombre de cotisations payées à l'UD divisé par le nombre de FNI permet de connaître le nombre moyen de timbres payés à l'UD. D'autre part, le comptage des cotisations des retraités a changé à partir de 2001. Jusque là, les cotisations des retraités étaient trimestrielles. A partir de 2001, elles sont mensuelles comme pour les actifs. Cette modification a l'avantage de permettre de mesurer de la même façon les actifs et les retraités et donc d'avoir une moyenne de timbres calculés sur la même base, quelle que soit la catégorie étudiée. Ce changement a pour contrepartie de rendre plus difficile la comparaison sur la longue durée, à moins de recalculer toutes les données. C'est pourquoi nous présenterons un premier graphique sur la base de l'ancien calcul (cotisations retraités trimestrielles), mais qui a l'intérêt de prendre en considération la période 1974-2005. Les graphiques ou tableaux suivants seront calculés à partir du nouveau comptage (sauf précision contraire).

Les données FNI et cotisations ont été informatisées à partir de l'année 1994 ; ce qui explique que les données détaillées partent de cette date et non de 1990. Il est intéressant de noter que selon les responsables contactés, les données qui ont pu nous être données n'étaient pas toujours identiques. Ainsi, les données du tableau relatif au nombre de cotisations sur la

période 1974-2005, ne coïncidaient pas toujours avec les données informatisées de la période 1994-2005. Ce qui indique les difficultés de rassemblement de données que les syndicats ont parfois tendance à conserver pour eux ou à distiller au compte goutte, et ce, malgré la mise en place d'outils informatiques. La pertinence des données par UL est particulièrement sujette à caution, tout au moins en ce qui concerne l'année 1994, ainsi que l'on pourra le constater un peu plus loin, quand on examinera le nombre moyen de timbres par UL. Avec l'informatisation de l'UD CGT du Nord, données les plus récentes sont plus fiables en particulier en ce qui concerne les chiffres globaux et la répartition par fédérations professionnelles.

D'autre part, depuis 2003, a été mis en place un logiciel national interne à la CGT, le cogitiel, qui sert à entrer directement les données. Dans un premier temps, l'entrée des données se réalise au niveau de l'UD et des UL. Progressivement, l'entrée des données pourra se faire au niveau des syndicats. L'instrument est récent, la montée en charge ne pourra être que progressive. Il sert aussi de base de données pour l'information des membres de la CGT. En début 2006, un tiers des syndiqués, soit un peu plus de 12 000 militants, sont répertoriés dans le Nord. Lors du congrès de 2003, il a été précisé que le cogitiel vise à mettre à disposition de toutes les organisations de la CGT, syndicats, unions départementales, fédérations, unions locales, régions, un outil informatique simple et solidaire au service du syndicat. Le cogitiel vise à permettre la connaissance réelle des syndiqués et des militants par la connaissance précise qu'il est censé donner du nombre de syndiqués à la CGT. La volonté est de généraliser l'utilisation du cogitiel par l'ensemble de la CGT, de mettre en place un Intranet afin de rendre plus étroits les liens entre les différents membres de l'UD.

La mise en place du paiement automatique va aussi permettre de rendre plus fiable les données provenant des syndicats. En 2006, l'UD estime approximativement (elle ne détient pas d'informations provenant des syndicats sur la proportion des personnes utilisant le paiement automatique)) 10 à 12 000 paiements automatiques, ce qui représente un peu moins d'un tiers des syndiqués. Au niveau confédéral, la mise en place d'une carte à puces pour les isolés, ainsi qu'une carte permanente syndicale pour les retraités est en projet, sans qu'une date d'application concrète soit précisée.

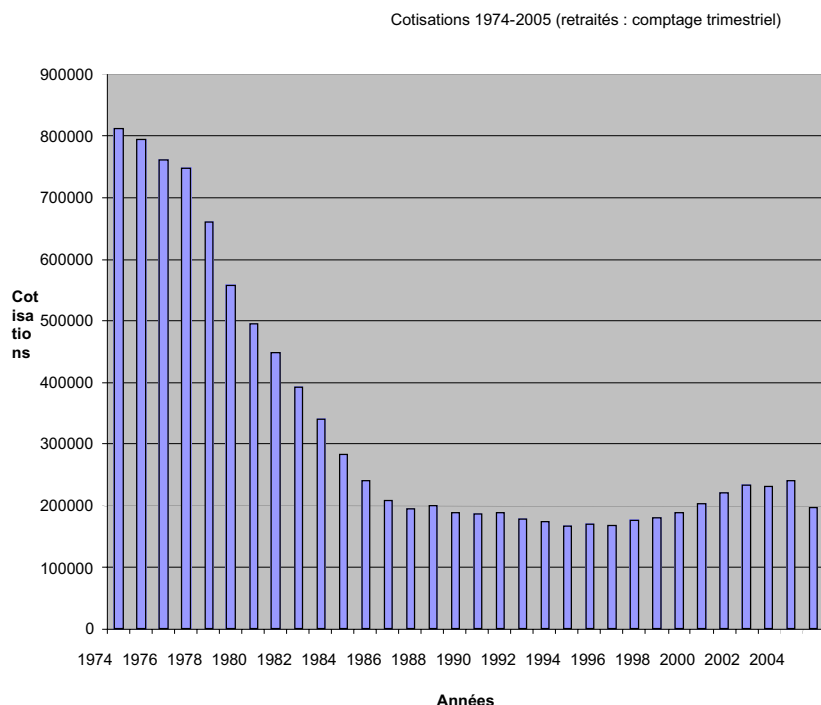
Afin de rendre compte au plus près de la réalité de la syndicalisation de l'UD CGT du Nord, nous allons démultiplier les regards. Dans un premier temps, nous rendrons compte des données officielles globales et de sa répartition en fonction des catégories sociales. Dans un second temps, nous confronterons ces données officielles aux chiffres réels que nous avons recalculés sur la base d'une moyenne de 9 timbres l'an. Le calcul des taux de syndicalisations

permettra de confirmer la progression du nombre de syndiqués. Un développement particulier sera réalisé au sujet des retraités, enrichi par des extraits d'entretiens sur le sujet. Au-delà des données globales, nous rendrons compte des évolutions du nombre de syndiqués par fédération et par UL. Enfin nous terminerons notre étude par la comparaison de ces différentes données au regard des résultats de l'UD CGT aux élections prud'homales de 1992 à 2002.

L'évolution des cotisations de 1974 à 2005

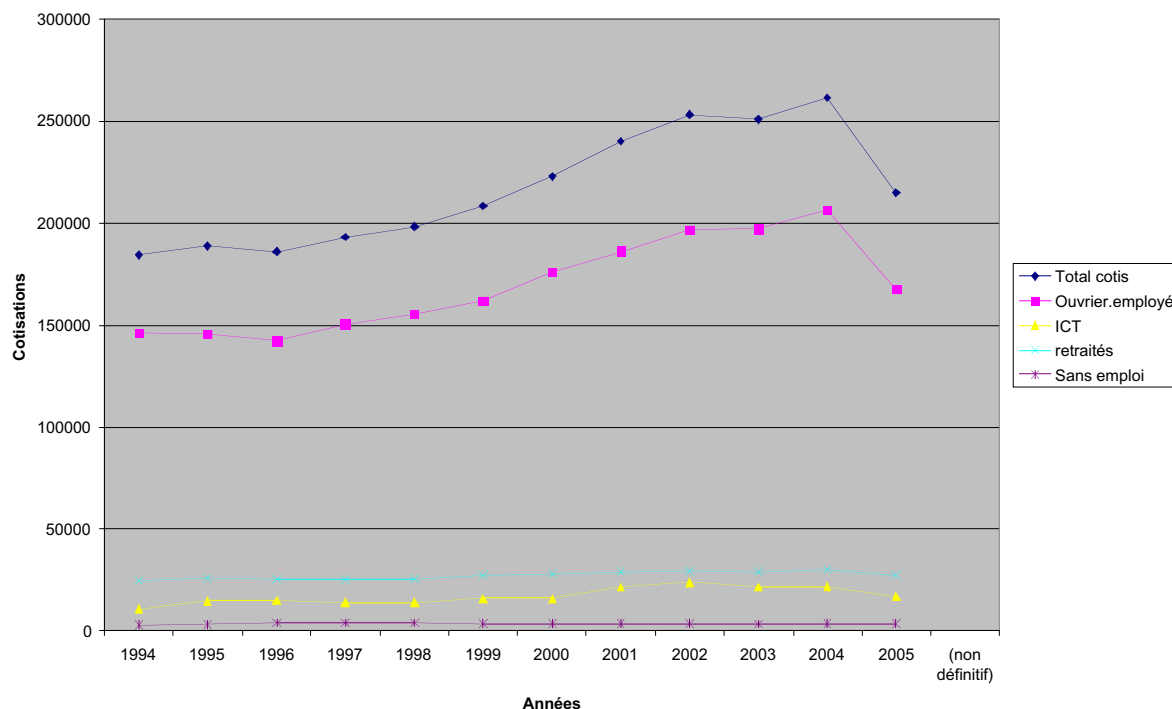
Le graphique I indique l'évolution des cotisations de 1974 à 2005. On constate qu'après la chute importante des années 70-80 et les premières années 90, on assiste à l'amorce d'une remontée depuis 1997, pour atteindre le chiffre de 241 600 cotisations en 2004. Cette remontée est sans commune mesure avec le mouvement descendant de la période précédente, en ce qu'elle ne permet que de se rapprocher de la situation atteinte en 1985, soit 242 584 cotisations.

Graphique 1 : cotisations 1974-2005 (retraités : comptage trimestriel)



source : secrétaire général de l'UD CGT du Nord

Graphique 2 : évolutions des cotisations 1994-2005 (cotisations mensuelles retraités)



Source : UD CGT du Nord

Le graphique 2 indique très clairement la progression du nombre de cotisations que connaît la CGT du Nord de 1997 à 2004. On note un tassement entre 2001 et 2003, avant une nouvelle progression en 2004. La courbe de l'ensemble des cotisations épouse de manière pratiquement identique celle des cotisations des ouvriers et employés. La progression du nombre de cotisations s'explique avant tout par celle des ouvriers et employés qui ne cessent d'augmenter depuis 1996 pour passer de 143 191 en à 206 545 en 2004.

L'évolution de la répartition des cotisations de 1994 à 2005 indique néanmoins un certain nombre de disparités au regard de l'évolution globale. On constate, à la marge, certaines différences entre l'évolution des cotisations et celle des ouvriers et des employés. En 1995, le nombre total de cotisations augmente alors qu'il baisse chez les ouvriers. En 2003, c'est la constatation inverse que l'on peut faire.

En ce qui concerne l'évolution des cotisations des ingénieurs cadres, techniciens et agent de maîtrise, on constate une progression proportionnellement plus forte entre 1994 et 1995, confirmée l'année suivante, suivi d'une chute notable en 1997, pour atteindre 13 647 cotisations, soit un niveau inférieur à celui de 1995 (14 576). A partir de 1997, On assiste à une progression des cotisations sans discontinuée jusqu'en 2002 (23 830), pour redescendre légèrement depuis cette date et se situer à 21 685 en 2004.

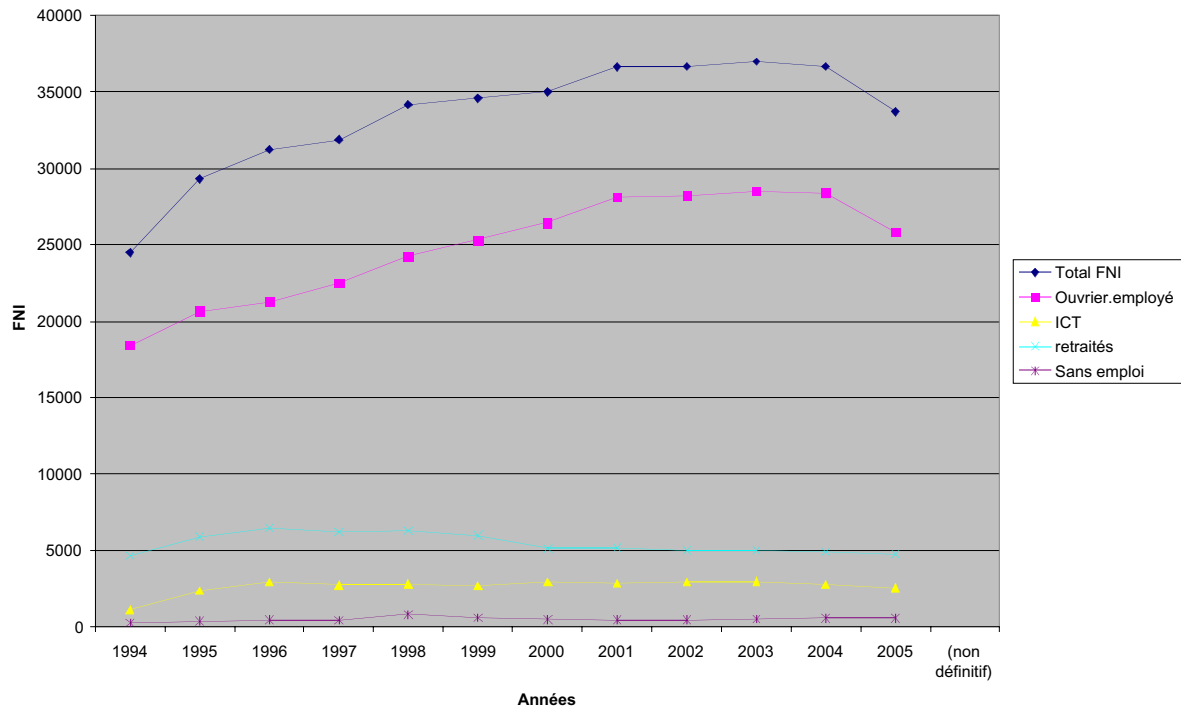
Par contre les retraités ne connaissent qu'une faible progression (+5312 cotisations). Ils connaissent un léger reflux pendant 2 ans (1995-1997, soit -777 cotisations) pour ensuite progresser, pour atteindre près de 30 000 cotisations en 2004. Les sans-emploi ne progressent que de 564 cotisations en 11 ans, pour atteindre le nombre de 3370 en 2004. Son sommet sera atteint en 1997, avec près de 4000 cotisations, pour ensuite voir son nombre décroître, pour finalement atteindre 3370 cotisations de sans emplois. On constate donc la difficulté pour la CGT de percer davantage chez les sans emplois et les retraités. Une difficulté s'ajoute pour cette dernière catégorie, à savoir sa mortalité. On notera en particulier dans le Valenciennois, qu'en 2004, 1000 retraités sont d'anciens mineurs dont la disparition devrait être difficilement compensable. Les données provisoires de 2005 indiquent une décrue qui semble se confirmer si l'on compare les résultats de date à date, bien qu'à un niveau plus faible. En effet, un certain nombre de régularisations de cotisations se réalisent d'une année à l'autre, augmentant d'autant le nombre de cotisations. Ainsi, la comparaison entre le nombre de cotisations au 18 décembre 2004 et au 18 décembre 2005 indique un déficit de près de 6959 cotisations.

L'évolution du nombre des syndiqués officiels et leurs répartitions

La progression du nombre de cotisations correspond globalement à une progression du nombre d'adhérents au regard des FNI. Par contre les intensités d'évolution et leurs périodisations ne sont pas les mêmes. La progression du nombre officiel d'adhérents global se réalise par bonds successifs sur une année, suivi d'une progression de moindre intensité. Cette moindre progression se produit sur une durée qui tend à augmenter dans le temps, au fur et à mesure qu'elle baisse en intensité, pour exprimer une stabilisation dans la dernière période. La forte progression entre 1994 et 1995 (progression des près de 5000 adhérents fait place à une augmentation modérée les deux années suivantes (+1900 et +750 adhérents). Un nouveau bond en avant se produit entre 1997 et 1998 (+2300 adhérents). Il est suivi d'une période de trois années pendant laquelle le nombre officiel d'adhérents ne progresse que de 850 adhérents. Le dernier bond, de moindre intensité (+1650 adhérents) se déroule entre 2000 et 2001 et fait place, les trois années suivantes, à une stabilisation. La chute de 2005 n'est pas significative du fait de la date récente de collecte de l'information (début de l'année 2006). Il semblerait que le nombre d'adhérents connaît en 2005 un léger tassement alors que, selon le secrétaire général de l'UD, la CGT aurait bénéficié de l'arrivée d'environ 1000 anciens syndiqués de la CFDT, suite aux prises de position de la direction de la CFDT. Jusque là, le syndicat SUD avait bénéficié d'une arrivée en masse d'anciens syndiqués CFDT grâce à

l'existence de personnalités locales qui ont favorisé ce passage. Au contraire, les arrivés à la CGT ont eu lieu à titre individuel et après un temps de réflexion.

Graphique 3 : La répartition du nombre d'adhérents officiels (FNI) 1994-2005



Source : UD CGT du Nord

En ce qui concerne l'évolution du nombre officiel d'adhérents en fonction des catégories sociales, on note un certain nombre de disparités. La progression des adhérents ouvriers et employés entre 1994 et 2001 est quasi linéaire pour ensuite retrouver la phase de stabilisation entre 2001 et 2004. Le bond en avant de la période 1994-1995 au niveau global résulte de la progression plus soutenue que la moyenne des ingénieurs, cadres et techniciens ainsi que des retraités. Dans les phases suivantes, les retraités vont connaître une progression plus faible l'année qui suit pour ensuite voir leurs effectifs baisser progressivement pour se situer en dessous de la barre des 5000 adhérents. Chez les ICT, on constate une quasi stabilisation après la moindre progression de 1995-1996, pour se situer à 4900 adhérents en 2004. Les sans-emploi connaissent une progression soutenue pour atteindre leur pic en 1998 (808 adhérents), pour ensuite accuser une décade entre 1998 et 2001 (-350), pour se situer en 2004 à 567 adhérents. Il est intéressant de signaler que l'apparente décade de 2005 semble

devoir s'expliquer avant tout par le reflux du nombre des employés et des ouvriers. Ce qu'indiquait déjà la comparaison des cotisations au 20 novembre 2004 et 2005²⁴.

Comme nous l'avons précisé un peu plus haut, la remontée des adhérents (un peu moins de 37 000 au regard des FNI en 2004) qu'indiquent la progression du nombre des cotisations, ne doit pas faire oublier qu'elle s'accompagne d'une moindre influence de part l'éclatement de la présence syndicale dans les PME-PMI. C'est ainsi que sur le territoire de l'Union locale d'Armentières, le nombre de syndicats passe de 15 à 48 entre 1994 et 2002, tandis que la moyenne d'adhérents passe, elle, de 40 à 18. Ce qui signifie concrètement que pour mobiliser l'union locale doit passer 48 coups de fil au lieu de 15. Et ceci dans des PME-PMI où les militants ont moins de droits, où il est moins facile de les contacter. Le rapprochement du nombre de près de 37 000 adhérents au nombre de 1200 syndicats CGT indique assez clairement le recul de l'influence de la CGT d'autant plus grands que le nombre de syndiqués par syndicats décroît. D'où la nécessité, dont semble avoir conscience l'UD, de davantage décentraliser certaines unions locales avec des collectifs de zone comme à Seclin ou la création d'une union locale comme à Onnaing au début des années 2000.

L'importance du chômage dans le département et l'évolution démographique prévisible, constitue deux défis importants pour la CGT. La volonté des responsables départementaux est d'essayer de maintenir le lien avec les privés d'emplois qui, en 2004, qui sont au nombre de près de 500 personnes. Afin de représenter les sans emplois au sein de l'organisation de l'UD, des comités de privés d'emplois rattachés aux UL se sont créés. Agnès le Bot, secrétaire à l'organisation dénombre une dizaine de comités de privés d'emplois dans le département. Par contre, il n'existe pas de fédération spécifique au sein de la CGT pour s'adresser aux chômeurs. L'importance quantitative que vont progressivement représenter les retraités dans le département légitime un développement particulier.

L'enjeu des retraités

Aujourd'hui, un tiers des syndiqués partant à la retraite restent syndiqués. Ils sont, en 2004, près de 5000 à la CGT, soit inférieur à 14 %, contre 20 % au niveau national. La volonté des dirigeants est de modifier la gestion des retraités afin que davantage d'entre eux maintiennent le lien avec la CGT. Ainsi, a été décidé de réunir les retraités par lieu de vie et non plus par profession.

²⁴ Cette comparaison indique qu'hors mis le cas des ouvriers et des employés qui accusent un retard important (-4700), les autres catégories ont déjà atteint, sinon dépasser leur niveau de 2004.

L'objectif de la CGT est aujourd'hui de garder 1 retraité sur 3 au syndicat. Cette question est importante au regard de l'évolution démographique du département. En 1999, les plus de 60 ans représentent 18,1 %. En 2050, ils devraient représenter 1,2 millions, contre 723 000 en 2000²⁵. Les Nordistes devraient vieillir plus vite que l'ensemble de la France. En 50 ans, l'âge moyen d'augmentation de plus 8 ans. Cette évolution est préoccupante pour la CGT dont l'âge moyen de ses retraités s'élève en 2004 à 73 ans et qui n'arrive pas à dépasser les 5000 adhérents. Chiffre qui indique un reflux persistant depuis 1996, date à laquelle ils avaient atteint leur pic avec 6490 syndiqués. L'UD semble avoir compris cet enjeu depuis 2-3 ans en entendant privilégier la continuité syndicale et la proximité par rapport au lieu de vie.

Lors du 8^{ème} congrès de l'USR du Nord, qui s'est déroulé les 13 et 14 mai 2004, 106 syndiqués se sont réunis représentant 38 sections (15 professions, 14 unions locales et 8 comités de retraités interprofessionnels. Sur 2953 voix disponible 1954 voix étaient exprimable pour élire la direction. Le secrétaire général a rappelé lors de ce congrès l'objectif de l'USR d'atteindre 6500 adhérents retraités.

La question des retraites

Extraits de l'entretien du 5-12-05 avec Agnès le Bot, secrétaire à l'organisation

Les retraités n'ont plus de contact avec les entreprises. Il existe des enjeux particuliers aux retraités qui peuvent donner du sens pour eux, pour se réunir. Il faut se déployer, aller chez eux. L'idée est que les retraités ont besoin de sections interprofessionnelles retraités. C'est aussi le problème des jeunes retraités. Nous avons un syndicalisme de vieux retraités avec ses aspects psychologiques ; en particulier le fait qu'il n'attire pas les jeunes retraités. La première de nos actions à mettre en place est de montrer les utilités d'être dans la CGT. La situation des femmes retraités est particulière. Ce sont elles qui cumulent les plus bas revenus et le moins d'années de travail. Ce sont les nouveaux pauvres. C'est l'activité de l'USR (union syndicale des retraités) de se préoccuper de cette question. Nous avons un syndicalisme de syndiqués qui se développe dans l'entreprise mais aussi hors de l'entreprise. L'outil que représente le cogitiel doit permettre par l'informatisation de la carte syndicale (carte permanente syndicale), d'ici 2 à 5 ans, de favoriser la non rupture avec le syndicat. Il faut travailler avec les syndicats sur 2 choses : les liens syndiqués-UL avec la création de sections de retraités et l'importance de rester syndiqué durant toute sa vie. En ce moment les

²⁵ Voir *Profils Insee Nord – Pas-de-Calais*, « Projections de population du Nord – Pas-de-Calais en 2050 : un

syndicats de la section de l'énergie et des cheminots travaillent sur une dimension propre. Il faut aller davantage dans le sens des syndicats interprofessionnels de retraités. Il faut travailler avec l'interpro dans le cadre de l'UL. Le problème qui se pose est celui de la capacité des UL à le faire. Il faut travailler sur les lieux de vie.

D'une UL à l'autre, la situation est différente. Ainsi, dans l'UL de Dunkerque se trouvent beaucoup de grosses usines industrielles. Les syndicats sont relativement développés et travaillent davantage sur les sites. Ils ont une capacité de rayonnement. La direction de l'UL connaît des conditions effectives pour agir. Au contraire, l'UL de Lille est caractérisée par des entreprises de petites tailles. Le problème qui se pose est celui de l'absence de syndicats. Les UL où se trouvent une proportion importante de personnes âgées, telles que celle de Somain ou de Douai, posent problème en ce qui concerne le fonctionnement. L'enjeu des retraités est d'importance du fait des importants départs en retraite qui se profilent dans un avenir plus ou moins proche.

La répartition, pour l'année 2004, des retraités en fonction des fédérations professionnelles indique une concentration dans certaines fédérations dont la plupart sont industrielles. 67 % des retraités se trouvent réparties dans seulement 8 professions. Ils représentent plus de 25 % des syndiqués dans 4 d'entre-elles, toutes du secteur industriel (cheminots, ports et docks, énergie et tabac). Mais c'est au sein de la fédération du tabac où ils sont les plus nombreux avec plus de 64 % des effectifs syndiqués. Cette concentration n'est pas sans poser problème pour l'avenir de ces fédérations surtout quand on se réfère à l'âge moyen des retraités.

Au plan géographique, 4 UL situées toutes dans le sud du département (Douaisis, Valenciennois et Sambre-Avesnois, concentrent une proportion importante de retraités. L'UL de Somain représente une union locale de retraités cheminots avec 63,9 % de retraités (106 sur 166 syndiqués). Celle du Valenciennois avec 30,6 % de retraités (1251 sur 4087 syndiqués) reste encore marquée par le passé de la mine, avec plus de 900 mineurs retraités, dont la longévité n'est guère assurée eu égard à leur âge et à leurs conditions de travail passées. A un moindre degré on signalera l'UL d'Aulnoye avec 25,2 % de retraités (sur 619 syndiqués) et Saint-Amand avec 21 % de retraités (sur 348 syndiqués).

Tableau 8 : La répartition officielle en 2004 des retraités dans les fédérations professionnelles où ils sont le plus concentrés

Fédérations	Retraités FNI	Total FNI	%
Energie	1409	3602	39,1
Cheminots	482	1802	26,8
Filpac (imprimerie)	105	936	11,2
Métaux	354	4764	7,4
Ports et docks	340	983	34,6
Tabac	147	229	64,2
PTT	182	1769	8,3
Transports	301	1772	17
Total partiel	3320 (sur 4902)	15857	20,9

Source : UD CGT Nord

La question des retraités

Entretien du 21-12-2005 avec Jacques Lefevre, 55 ans, PTT, secrétaire général de l'USR depuis mai 2004 (en remplacement de Daniel Treels, 62 ans métallurgiste, secrétaire général de l'USR depuis 3 mandats) et membre de l'exécutif de l'UD en cette qualité.

Depuis le 47^e congrès confédéral de la CGT, la charte de la vie syndicale a été adoptée. Il s'agit d'assurer la continuité syndicale des retraités, mais aussi des salariés qui changent d'entreprises, de ceux qui perdent leur emploi ou qui changent de régions en améliorant la connaissance des adhérents pour garder le contact en conservant leurs coordonnées. Les salariés qui vont partir en retraite ont besoin d'avoir des débats, des informations sur leurs revenus futurs, le vécu des retraités. Ce que sera leur revenu de remplacement, les différentes ponctions fiscales qui les toucheront.

L'union confédérale des retraités existe depuis 1993. Les revendications sur l'APA, l'insuffisante prise en charge des personnes âgées constituent des enjeux pour le syndicalisme retraités. Nous travaillons à la fidélisation des adhérents avec les syndicats et les sections de syndicats en amont avec des listings de salariés pour savoir qui part en retraite dans les 6 mois à un an. On donne un maximum d'information sur les retraites. Mais là où il y a eu débat, la

question des retraites n'a pas été déconnectée du reste. Partout où il y a eu des contacts dans le Nord, il y a eu des constitutions de retraités en association syndicale. Ainsi en a-t-il été à Décabus à Dunkerque où une cinquantaine de retraités sur 100 se sont organisés en syndicat début 2005. A Décabus, le syndicat a réussi à ce que les retraités continuent de conserver la mutuelle de l'entreprise. Le syndicat Outinord de Saint Amand a récupéré d'anciens adhérents en travaillant avec la section. C'est ainsi que sur 30 courriers, une quinzaine de personnes sont revenues à la syndicalisation. Sur le territoire de Lille, on a travaillé à la mise en place de sections de retraités. A l'hôpital de Tourcoing on a commencé le travail avec 7 adhérents retraités dans la section. Dans le cadre de l'UCR, on travaille sur la mise en place de section de retraités d'entreprises à côté des actifs pour mieux travailler les convergences, de manière à ce que les retraités continuent à savoir ce qui se passe dans l'entreprise.

Au sein des instances dirigeantes, il faut avoir des représentants retraités afin de rappeler le problème des retraités, la perméabilité des questions qui se posent.

Les discussions sur les retraites existent mais pas sur la continuité syndicale. Depuis octobre 2005, nous avons travaillé sur la proximité avec des élus de tout bord, des services publics, à Armentières, Maubeuge, Douai.

En ce qui concerne la structure de l'USR, nous avons un collectif d'animation de 15 membres et une commission exécutive de 46 membres. Sur ces 46 membres, 13 sont des femmes. L'âge moyen est de 65 ans. Nous faisons le point une fois par mois. Depuis octobre 2005 nous proposons aux élus et aux chambres patronales la mise en place de débats sur la situation des retraités, des propositions avec des initiatives d'action et leur mise en œuvre. Depuis 3 à 4 mois, nous entrons des informations concernant les adhérents quelle que soit leur entreprise par communes proches. C'est ainsi qu'à Faches-Thumesnil, près de Lille, une quarantaine d'adhérents retraités se sont regroupés sur Fâches. Il est demandé à toutes les sections syndicales de dresser un fichier des adhérents retraités. Nous avons eu 2000 rentrées sur 5000.

Depuis 1997, il existe des collectifs d'arrondissement, sur lesquels l'USR joue un rôle d'impulsion. Ces collectifs d'arrondissement jouent eux-même ce rôle d'impulsion en direction des sections syndicales des retraités. Avant, les relations entre l'USR et les sections syndicales étaient plus individuelles et plus directes. Ces collectifs d'arrondissement réunissent les représentants des différents secteurs professionnels et les responsables des sections syndicales. Ce qui représente une quinzaine de personnes. A ce niveau, il existe aussi une commission exécutive. La constitution de ces collectifs n'est pas facile par ce que les retraités s'investissent dans les activités de leur profession et ne veulent pas perdre quelqu'un

de leur profession au profit de ces collectifs. Il existe aussi des résistances locales. Ainsi, à Douai, la nécessité de se réunir ne se fait pas toujours sentir. Quand la décision a été prise de convoquer le collectif se pose la question de qui fait la convocation. Chez les métallurgistes, dans le secteur de l'automobile, les gens sont plus fermés sur eux-mêmes. Ils considèrent qu'il faut taper plus fort. Mais on note des évolutions chez les cheminots, à EDF-GDF.

En ce qui concerne l'âge des retraités, globalement il y a une difficulté pour avoir des retraités jeunes. Les jeunes retraités ne se considèrent pas suffisamment vieux pour s'occuper des retraités. La situation risque de s'accroître avec l'allongement de la durée de vie.

En ce qui concerne la continuité syndicale, on n'avait jusque là pas suffisamment porté le fond du débat sur la question de la fidélisation des retraités. Depuis quelques années on y travaille avec certains résultats. Ainsi, en 2003 on a eu 102 adhésions de nouveaux retraités, en 2004, 201 adhésions. Depuis le 1^{er} janvier 2005, nous avons recueilli 270 adhésions de nouveaux retraités. Parmi celles-ci, 175 proviennent de la continuité syndicale et 95 n'étaient pas auparavant syndiqués. En ce qui concerne les mineurs (ils sont plus de 800 dans le Valenciennois), on perd des adhérents (décès).

On travaille avec l'USR du Pas-de-Calais afin de gagner en convergence et en efficacité : des réunions par secteur ont lieu, par exemple sur la côte, se sont réunis les secteurs de Dunkerque (Nord) et de Calais (Pas-de-Calais).

L'enjeu du syndicalisme des retraités est le nombre de plus en plus important de départ en retraite de personnes ayant des revenus de moins en moins importants. Le problème est celui du nombre croissant de retraités pauvres qui se situent en dessous du seuil de pauvreté.

- L'évolution des syndiqués réels : la confirmation d'une progression de la syndicalisation

Avant de présenter l'évolution réelle des syndiqués de la CGT, il nous faut poser le problème que pose la mesure des syndiqués.

Le problème de la mesure

Traditionnellement un adhérent est un cotisant qui paie une carte annuelle et des timbres, mensuels pour les actifs, trimestriels pour les retraités. L'absence, en France, de données fiables et détaillées en matière d'effectifs syndiqués, nous conduit à nous interroger sur la

méthodologie du comptage²⁶. En effet, la pluralité des modes de calcul selon les confédérations et l'évolution de ces calculs dans le temps, à l'intérieur d'une même confédération, caractérisent la situation française. Trois méthodes de calcul sont généralement utilisées pour estimer les effectifs syndiqués.

Les effectifs revendiqués par les différentes confédérations surévaluent en général les adhérents. La CGT de même que la CFDT retiennent, selon les années, une moyenne de six à huit timbres mensuels l'an. A la différence de Guy Groux et de René Mouriaux²⁷, qui considèrent le nombre de huit timbres mensuels comme correspondant à un syndiqué, Antoine Bévort²⁸, Dominique Andolfatto et Dominique Labbé²⁹ estiment la moyenne de 9 timbres comme étant plus juste. L'augmentation de la part des adhérents provenant des adhérents fonctionnaires ou à statut, et la mise en place du prélèvement automatique des cotisations (qui contribue à relever la moyenne des timbres payés) justifient en grande partie ce choix, même si, comme le souligne lui-même A. Bevort, cette base de calcul apparaît plus sévère pour la CGT que pour la CFTC-CFDT. Dans un souci de comparaison, il nous paraît opportun de conserver la même référence que celle utilisée par A. Bevort. Précisons que ce choix n'a pas de conséquences sur la courbe d'évolution des effectifs, mais simplement sur celle des niveaux. En effet, nous prenons pour base de calcul non pas le montant des recettes, mais le nombre de timbres achetés. Ces calculs sont-ils l'indicateur des adhérents ou plutôt du noyau des adhérents actifs ? En effet, la phase de crise que connaît le syndicalisme tend à distendre les liens entre l'adhérent et le militant. La conséquence pour le chercheur, constate H. Bouzonnie³⁰, est de produire « des données justes³⁰ mais seulement sur la base du volume des militants actifs en ne mesurant donc qu'une partie des adhérents ». Il ne s'agit donc pas d'opposer l'une des données par rapport à l'autre, mais de les considérer « comme les deux valeurs repères de la syndicalisation actuelle³¹ ».

Les mandats représentés en congrès permettent, eux aussi, de mesurer les effectifs syndiqués (voir partie I) . Nombreux sont les problèmes afférents à ce type de méthode de comptage. L'absence de congrès annuel et surtout l'évolution dans le temps du mode de

²⁶. Pour traiter ce point, nous nous sommes appuyé essentiellement sur Bevort (A.), "Compter les syndiqués, méthodes et résultats. La C.G.T. et la C.F.D.T. 1945-1990", *Travail et Emploi*, n° 62, 1/95, La Documentation française, pp. 40-58. Bouzonnie (H.), « Audience syndicale », *Liaisons sociales*, n° 10 995, 19 juillet 1991. Pour la CGT voir Andolfatto (D.), Labbé (D.), *La CGT. Organisation et audience depuis 1945*, Paris, La découverte, 1997, p. 221 et svtes.

²⁷. Groux (G.), Mouriaux (R.), *Crises, pratiques, effectifs et structures. Approche sur la longue durée*, C.E.V.I.P.O.F., 1991.

²⁸. Bevort (A.), *op. cit.*, pp. 43-44.

²⁹. Andolfatto (D.), Labbé (D.), *op. cit.*, pp. 232-235.

³⁰. Bouzonnie (H.), *op. cit.*, pp. 19-20.

³¹. *Ibidem*, p. 20.

calcul, lequel n'est pas toujours appliqué avec la rigueur nécessaire, rendent cet indicateur des plus incertains.

Les cotisations constituent le troisième moyen permettant d'estimer le nombre de syndiqués. Chaque année la CGT publie les recettes au titre des cotisations. En tenant compte du prix de la carte et du timbre, il est donc possible de calculer le nombre d'adhérents. Toutefois, le changement des règles de calcul intervenu en 1973 rend plus difficile l'estimation³².

*Syndicalisation réelle et nombre de timbres :
une progression continue mais lente*

En ce qui concerne notre étude, le calcul du nombre de syndiqués réels a été réalisé en additionnant le nombre de cotisations mensuelles aux FNI divisés par 9. Comme nous l'avons déjà indiqué l'addition du nombre de cotisations avec celui des FNI vise à avoir une base de calcul de référence de 12 timbres annuels.

Tableau 9 : Nombre de syndiqués officiels, réels (9 timbres) et nombre moyen de timbres

Année/cotisations	Total cotis	Total FNI	Nbre réel de syndiqués	Nbre moyen de timbres
1994	184432	24495	23214	8,5
1995	188727	29318	24227	7,4
1996	185967	31222	24132	7
1997	193164	31882	25005	7,1
1998	198241	34157	25822	6,8
1999	208416	34595	27001	7
2000	222922	35004	28658	7,4
2001	240172	36641	30757	7,6
2002	253138	36664	32200	7,9
2003	250975	36977	31995	7,8
2004	261599	36652	33139	8,1
2005	214820	33719	27615	7,4

Source : UD CGT Nord (données 2005 non définitives)

³². Pour plus de détails voir *ibidem*, pp. 49-52.

La comparaison entre le chiffre officiel de syndiqués et le chiffre réel (calculé sur la base d'une moyenne de 9 timbres annuel) confirme la surévaluation généralement constatée par les observateurs de la chose syndicale. Pourtant, cette surévaluation ne connaît pas la même intensité d'une année ou d'une période à l'autre. L'évolution globale indique une progression continue mais lente du nombre réel de syndiqués à la différence de l'évolution saccadée constatée ci-avant. L'écart le plus faible se situe aux 2 extrémités de la période sans que la raison soit identique. On peut être sceptique sur le plus faible écart de la période de l'année 1994. L'importance d'un nombre de timbres moyen annuel (8,5), soit le plus élevé de toute la période semble indiquer une surévaluation des syndicats de certaines UL, en ce qui concerne le nombre de timbres payés. Ce que confirmera certaines données fantaisistes d'UL en 1994. Il est en effet peut compréhensible que le nombre moyen de timbres baisse de plus d'1 point entre 1994 et 1995, et de près de 0,5 point un an plus tard, pour ensuite se stabiliser et enfin ne cesser de progresser à partir de 2000, pour atteindre son niveau maximum, avec une moyenne de 8,1 timbres. Au contraire, ce dernier chiffre semble convaincant. Il résulte de la politique conjointe d'informatisation systématique des données au niveau de l'UD et de la mise en place du paiement automatique des timbres qui voisine le tiers des paiements en 2006. La disparité des évolutions et de leurs intensités constitue l'autre élément de différenciation entre les données officielles et réelles. Les différences d'intensité d'évolution sont quasi systématiques. Ainsi, en 1995 et en 1998, la progression des données officielles est plus forte que les données réelles. La tendance est contraire en 1997, 1999, 2000 et 2002. Le sens de l'évolution est opposé à 2 reprises : en 1996, au profit du chiffre officiel et en faveur du chiffre réel, en 2004. En conclusion, on peut dire que si l'on excepte les données de 1994, il résulte de ces évolutions que les différences entre les données officielles et les données réelles tendent à s'amenuiser au bénéfice d'une meilleure connaissance de la syndicalisation de l'UD et par contrecoup des chercheurs.

La comparaison des mêmes données au niveau des catégories sociales tendent à confirmer un certain nombre de constatations. Notre circonspection à l'égard des chiffres de 1994 est confirmée quand on examine le nombre moyen de timbre des ICT (10,5) et plus encore des sans emploi (11,4 !). On peut aussi être étonné du nombre moyen de timbres de sans emplois pour la période 1995-1997 dont la survalorisation semble devoir trouver sa cause dans le faible nombre de ladite catégorie. La moyenne de l'année 1995 semble-t-elle aussi survalorisée, bien qu'à un moindre niveau. Toujours en ce qui concerne la moyenne des

timbres payés, les retraités, qui traditionnellement payent plus régulièrement leurs cotisations, constituent, au contraire, la population la moins assidue tout au long de la période analysée.

Au contraire, les ouvriers et employés qui présentaient une moyenne de timbres plus élevés que celle des ICT jusqu'en 2000, voient la tendance s'inverser à partir de cette date au profit des ingénieurs cadres et techniciens. Une différence de 0,5 points de moyenne les différencie en 2004. Par contre, la progression de la moyenne de timbres quelle que soit la catégorie étudiée est confirmée. Il en est de même de la moindre intensité d'évolution des données réelles.

Tableau 10 : Nombre de syndiqués officiels, réels et nombre moyen de timbres chez les ouvriers et employés

Année	Cotis ouvriers employés	FNI ouvriers employés	Nbre réel syndiqués	Nbre moyen de timbres	Cotis ICT	FNI ICT	Syndiqués réels	Nbre moyen de timbres
1994	146087	18424	18279	8,9	10852	1137	1332	10,5
1995	145355	20661	18446	8	14576	2370	1883	7,2
1996	142191	21305	18166	7,67	14723	2954	1964	6
1997	150671	22467	19238	7,7	13647	2761	1823	5,9
1998	155214	24242	19940	7,4	13849	2811	1851	5,9
1999	161862	25300	20796	7,4	15918	2718	2071	6,9
2000	175858	26443	22478	7,7	15939	2941	2098	6,4
2001	185943	28118	23785	7,6	21528	2886	2713	8,5
2002	196714	28224	24993	8	23830	2963	2977	9
2003	197119	28500	25069	7,9	21482	2968	2717	8,2
2004	206545	28397	26105	8,3	21685	2786	2719	8,8
2005	167342	25810	21461	7,5	16895	2570	2163	7,6

Source : UD CGT Nord (données 2005 non définitives)

Tableau 11 : Nombre de syndiqués officiels, réels et nombre moyen de timbres chez les retraités et sans emploi

Année	Cotis retraité	FNI retraité	N. syndiqués réels	Nbre myen tmb	Cotis sans emplois	FNI Sans emplois	N. syndiqués réels	Nbre myen tmb
1994	24687	4664	3261	6,3	2806	270	342	11,4
1995	25731	5921	3517	5,3	3065	366	381	9,4
1996	25200	6490	3521	4,9	3853	473	481	9,2
1997	24954	6223	3464	5	3892	431	480	10
1998	25380	6296	3520	5	3798	808	512	5,7
1999	27201	5983	3687	5,6	3435	594	448	6,8
2000	27780	5143	3658	6,4	3345	477	425	8
2001	29165	5196	3818	6,6	3536	441	442	9
2002	29239	5018	3806	6,8	3355	459	424	8,3
2003	29128	5005	3793	6,8	3246	504	417	7,4
2004	29999	4902	3878	7,1	3370	567	437	6,9
2005	27279	4774	3561	6,7	3304	565	430	6,9

Source : UD CGT du Nord (données 2005 non définitives)

Des taux de syndicalisation en progression

Les tableaux 11 et 12 confirment en les affinant les données que nous venons d'étudier. Le taux de syndicalisation rapporte le nombre des syndiqués à la population active salariée correspondante. Il permet de préciser si l'augmentation du nombre de syndiqués que nous avons constatée correspond seulement à une progression parallèle de la population active ou/et si elle révèle une véritable amélioration de la syndicalisation de la CGT du Nord. Comme on pu déjà le signaler Dominique Andolfatto et Dominique Labbé : « tout taux de syndicalisation est en partie arbitraire »³³ et donc sujet à critique. Il n'en reste pas moins vrai qu'il constitue un outil appréciable de comparaison dans le temps au regard de la situation socio-économique d'un espace.

³³ Andolfatto (D.), Labbé (D.), *op. cit.*, p. 235-236. Voir aussi l'introduction du livre de Jelle Vissier, *European Trade in Figures*, Deventer-Boston, Kluwer, 1989.

Tableau 12 : Le taux de syndicalisation de l'UD CGT du Nord 1994-2004

Années	Nbre réel de syndiqués (en milliers)	Population active salariée	Tx de syndicalisation (en milliers)
1994	23,2	778,1	3
1995	24,2	801,3	3
1996	24,1	801	3
1997	25	798	3,1
1998	25,8	719	3,2
1999	27	718	3,3
2000	28,7	882,8	3,3
2001	30,8	890,6	3,5
2002	32,2	896,8	3,6
2003	32	890	3,6
2004	33,1	885,9	3,7

Source : UD CGT Nord et Insee

La progression lente mais linéaire du taux de syndicalisation confirme la progression du nombre de syndiqués qu'avaient indiqué tant les données officielles et réelles. Elle indique que la progression réelle de la population salariée et la progression conjointe du secteur tertiaire au dépend du secteur secondaire n'infirmes pas la tendance. Dans son étude de l'univers cégétiste national sur la période 1992-1998, Dominique Labbé indiquait un taux de syndicalisation stable autour de 2,5³⁴. Les données locales du Nord indiquent une syndicalisation supérieure qui tend à souligner que la forte implantation traditionnelle de la CGT du Nord associée à la mise en pratique de nouveaux comportements syndicaux a permis de pallier à la profonde crise socio-économique mais aussi culturelle qu'a connue le département du Nord et tout particulièrement les zones marquées par un ancrage de grosses entreprises industrielles qui ont aujourd'hui, pour la plupart, toutes disparues.

³⁴ Labbé (D.), « L'univers cégétiste. L'audience de la CGT 1992-1998 », *Communisme*, n° 57-58, l'Age d'Homme, 1999, p. 114.

Tableau 13 : le taux de syndicalisation des ouvriers/employés et des ICT en 1999

1999	Nbre réels syndiqués	Population active salariée	Taux de syndicalisation
Ouv-Empl.	20,8	516,4	4,0
ICT	2,1	318,2	0,7

Source : UD CGT Nord et Insee

Le tableau 12 souligne l'importance du taux de syndicalisation des ouvriers et des employés comparé à celui des ingénieurs cadres et techniciens. Il indique avec force ce que la CGT doit toujours aux catégories ouvrières et employées. Les données suivantes vont nous permettre de d'affiner notre présentation en descendant aux niveaux des UL et des fédérations professionnelles.

IV : L'évolution de la syndicalisation dans les fédérations professionnelles et les UL

L'étude de l'évolution de la syndicalisation dans les fédérations professionnelles puis des unions locales nous permettra d'affiner les premières données analysées précédemment.

- L'évolution du nombre de syndiqués dans les fédérations professionnelles

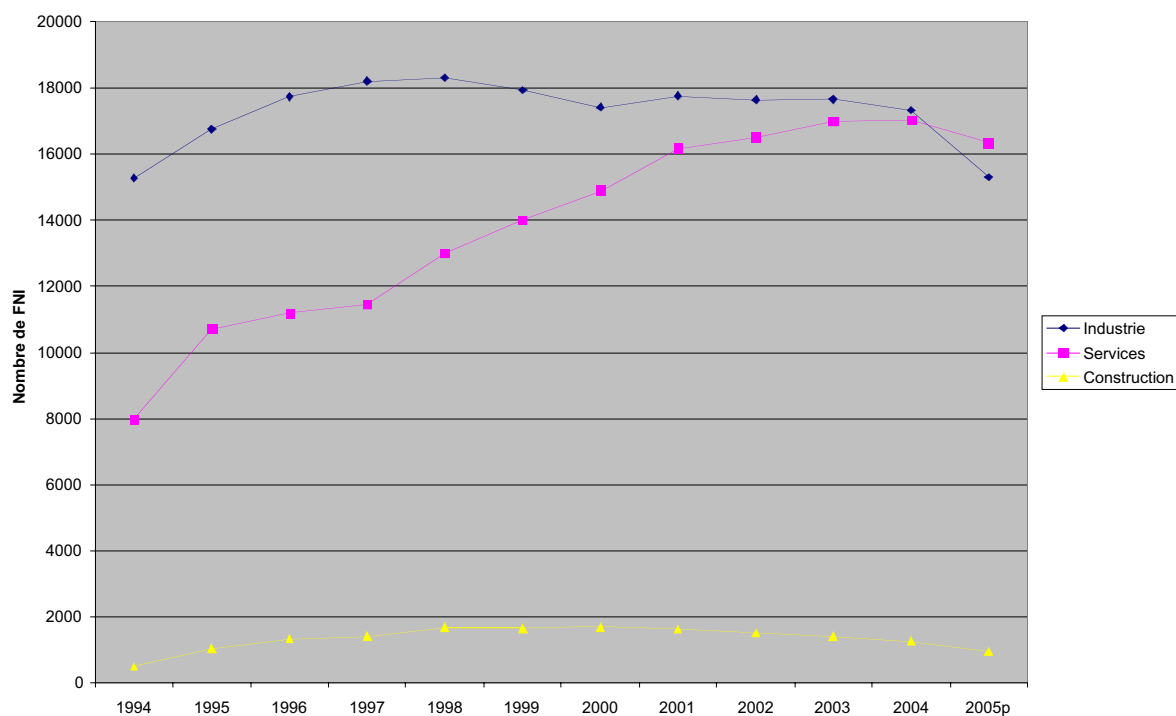
Afin de rendre le plus finement compte de l'évolution du nombre des syndiqués dans les fédérations professionnelles, nous procéderons successivement à l'étude de l'évolution de la syndicalisation officielle puis réelle et enfin des taux de syndicalisation.

L'évolution du nombre de syndiqués officiels

La comparaison entre l'évolution du nombre de syndiqués officiels dans l'industrie (hors construction) et les services indique des mouvements différents dans le sens et le temps. Le nombre de syndiqués officiels de l'industrie augmente de 1994 à 1998 pour ensuite diminuer jusqu'en 2000 et se stabiliser de 2000 à 2004. Il en est différemment des services qui voient le nombre de syndiqués progresser de manière constante tout au long de la période. La progression est forte entre 1994 et 1995 et entre 1997 et 2001. Elle est moins soutenue entre 1995 et 1997 puis entre 2001 et 2004.

Le différentiel service-industrie, maximal en 1994 va progressivement se réduire pour s'inverser enfin en 2005. Il tend à s'élargir à nouveau entre 1995-1997, pour se réduire très fortement entre 1997 et 2001, puis plus lentement ensuite. Cette réduction du différentiel est moins due au reflux de l'industrie qu'à la très forte progression des syndiqués provenant des services.

Graphique 4 : L'évolution du nombre officiel (FNI) de syndiqués selon les secteurs d'activité



Source : UD CGT du Nord

Quand on descend au niveau des fédérations, on peut les distinguer en fonction de leur niveau d'implantation. Au sein des fédérations fortement implantées (plus de 1500 syndiqués) en 1994, on trouve les grosses entreprises de l'industrie et du secteur public (énergie, métaux mais aussi cheminots, PTT, santé, service public). 11 ans après, on y retrouve l'énergie, les métaux, les PTT, la santé, le service public auquel vont s'adjoindre la chimie, le commerce, la FERC et les transports. Pour autant, la fédération de l'énergie connaît le reflux le plus important, tandis que les PTT et les cheminots voient leur nombre se stabiliser. La progression la plus forte est logiquement celle du commerce (indice 651). Mais elle n'a pas la même signification que les autres fédérations, étant donné l'éclatement de ses membres et la difficulté que rencontre les syndicats à recruter dans les grandes surfaces.

Tableau 14 :L'évolution des effectifs officiels de la CGT Nord 1994-2004
(timbres FNI par fédérations)

Branches	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Indice
Industrie	15265	16746	17725	18204	18302	17929	17409	17755	17644	17655	17323	113
Services	7973	10703	11170	11453	12998	14007	14883	16172	16507	16993	17019	213
Construction	496	1032	1337	1416	1676	1648	1690	1626	1511	1408	1267	255
Fédérations												
Agroaliment	768	760	619	1004	944	1088	1334	1293	1247	1221	1140	148
Bois	63	66	105	80	96	130	137	161	166	161	187	297
Cheminots	1736	1714	1885	1910	1886	1776	1772	1769	1746	1806	1802	104
Chimie	1070	1339	1345	1316	1394	1542	1654	1549	1639	1647	1578	147
Commerce	354	881	1320	1353	1725	2013	1941	2226	2194	2288	2306	651
Energie	5597	4553	5444	5162	4968	5033	4030	3937	3816	3807	3602	64
Equipement	70	110	79	220	43	146	369	327	295	335	350	500
FERC	886	1671	1568	1776	1897	2130	2166	2476	2563	2591	2651	299
FILPAC	325	681	720	644	686	761	730	1220	1061	1012	936	288
Finances	187	293	275	197	411	565	537	472	468	477	473	253
Métaux	3309	4376	4477	4702	4859	4312	4222	4193	4528	4667	4800	145
Org sociaux	398	383	414	455	456	474	391	441	448	511	559	140
Prts et docks	866	1124	890	819	929	912	1022	1095	1059	1043	980	113
PTT	1626	2228	1942	1672	1712	1754	1808	1838	1835	1824	1769	109
Retraités int	430	393	384	354	363	393	403	431	365	346	393	91
Sans emploi	331	426	568	452	818	618	523	459	491	527	567	171
Santé	1646	1929	2164	2194	2793	2847	3020	3109	3136	3265	3214	195
S. financiers	112	88	137	221	253	239	267	295	314	308	303	271
Serv publics	1866	2105	2321	2253	2425	2495	2790	3237	3226	3450	3512	188
THC	759	1350	1700	1457	1770	1325	1296	1443	1362	1257	1308	172
Tabac	254	146	197	252	251	282	282	314	302	300	229	90
Transport	850	1042	932	1160	1102	1203	1681	1652	1800	1771	1775	209
Trav Etat	14	12	29	51	51	48	60	67	79	91	86	614
UGFF	13	26	11	6	6	21	8	38	56	47	21	162
Verre céram	458	527	264	638	476	622	551	444	413	399	411	90

Source : UD CGT du Nord

Les fédérations de moyenne implantation (entre 500 et 1500 syndiqués) sont représentées, en 1994, en majorité par le secteur industriel (agroalimentaire, chimie, Ports et docks, textile, habillement et cuir) et par les service publics de l'enseignement, de la recherche et de la culture (FERC) ainsi que les transports. En 2004, On retrouve les mêmes industries, à l'exception de la chimie qui est remplacé par la fédération du livre de l'information et du papier-carton (FILPAC) et la fédération des organismes sociaux qui prend la place des transports.

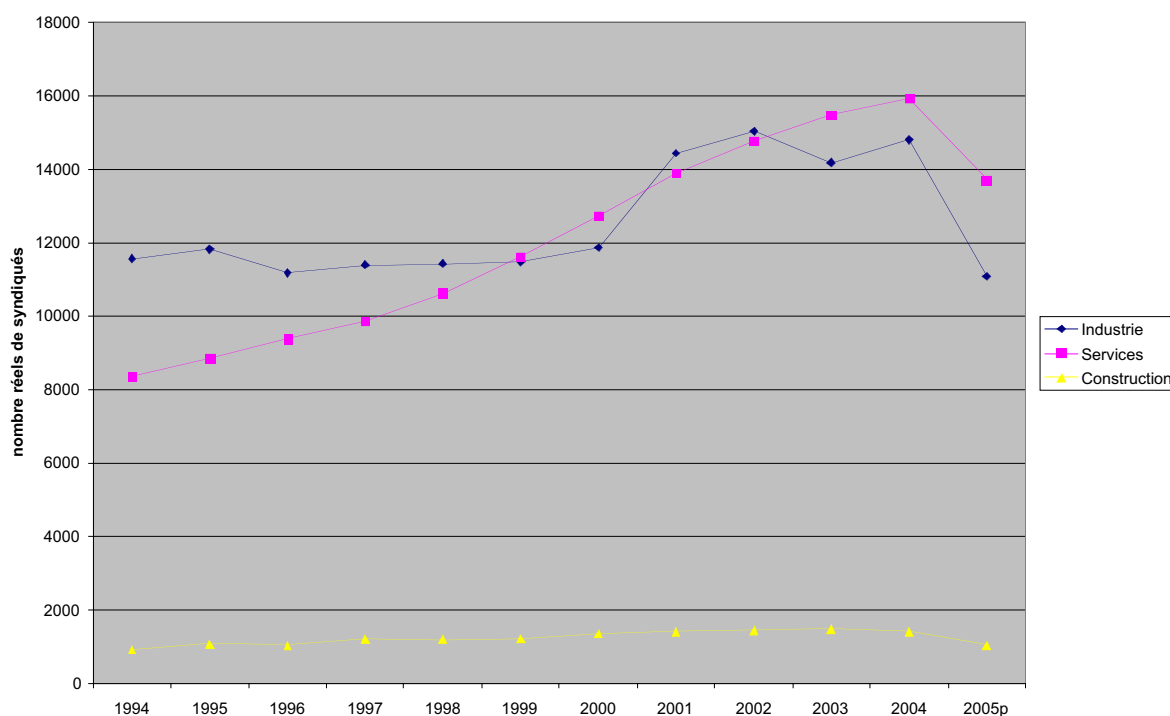
Au sein des fédérations de faible implantation (moins de 500 syndiqués), on trouve en 1994, un certain de fédérations du secteur privé avec le commerce, le secteur financier des banques et assurances, mais aussi le bois et le verre et la céramique. On y trouve aussi un certain nombre d'entreprises publiques ou services publics : l'Equipement, les finances, les

organismes sociaux, les travailleurs de l'Etat, l'UGFF et le tabac que l'on retrouve pour la plupart dans les zones de forte implantation, au niveau national³⁵.

L'évolution du nombre réel de syndiqués

La comparaison entre le graphique de l'évolution du nombre officiel de syndiqués et celui du nombre réel indique l'existence de disparités qu'il importe de discuter. En premier lieu, on constate l'importance du gonflement artificiel du nombre officiel de syndiqués de l'industrie. Ceci est particulièrement vrai sur la période 1994-2000, où la progression que laissaient transparaître les chiffres officiels fait place à une quasi stabilité. En sens contraire, les données réelles mettent en évidence une progression dans la phase suivante, tout en se situant à des niveaux de syndicalisation inférieure. Notons, néanmoins, une nouvelle tendance au reflux depuis 2002.

Graphique 5 : l'évolution du nombre réel de syndiqués (9 timbres) dans les secteurs d'activité 1994-2005 (données 2005 provisoires)



Source : UD CGT du Nord

³⁵ Voir Labbé (D.), « L'univers cégétiste. L'audience de la CGT 1992-1998 », *Ibidem.*, p. 110-116.

Par contre, la courbe d'évolution de la syndicalisation réelle du secteur des services est assez similaire à celle des données officielles. On peut signaler une linéarité sans heurt de la courbe de la syndicalisation réelle qui a pour conséquence de dépasser celle de l'industrie dès la période 1999-2000, et à nouveau, à partir de 2003.

Tableau 15 : l'évolution du nombre réel de syndiqués (9 timbres)
par secteurs et fédérations professionnelles 1994-2005

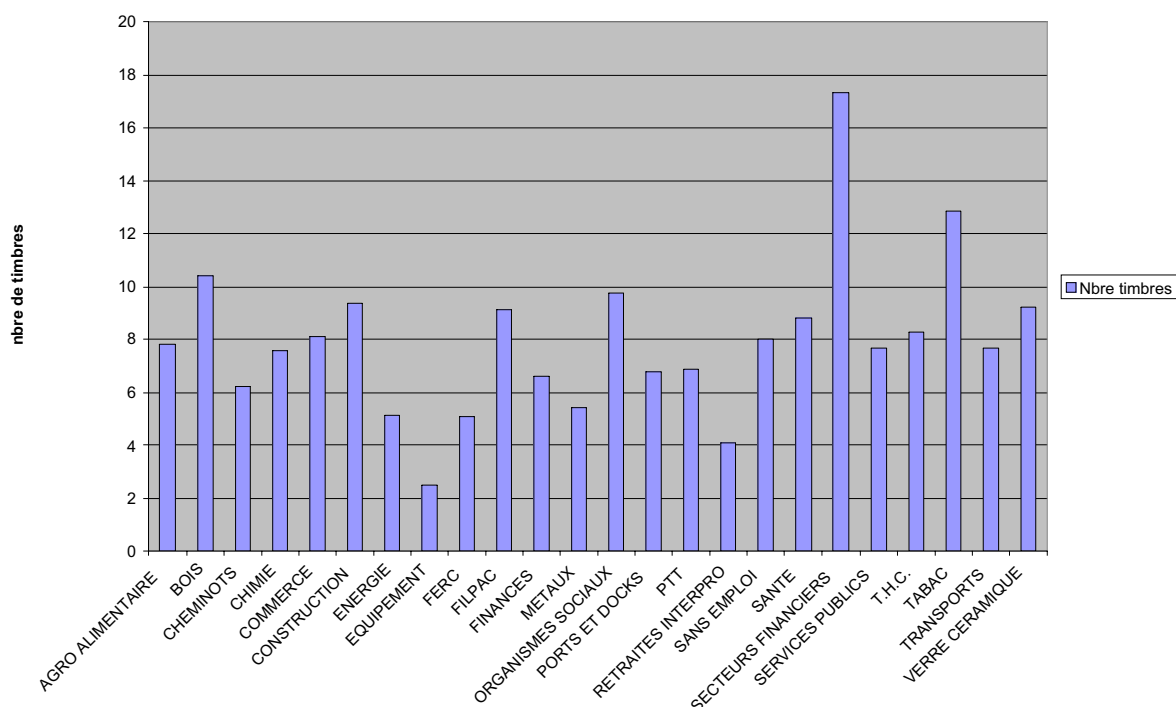
Secteurs	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Indice
Industrie	11572	11822	11184	11399	11439	11481	11866	14446	15043	14180	14801	128
Services	8363	8866	9379	9869	10619	11629	12746	13891	14768	15485	15928	190
Construction	925	1074	1043	1209	1199	1224	1357	1419	1452	1484	1418	153
Fédérations												
Agroaliment	609	660	595	609	689	885	1076	1139	1211	1231	1232	202
Bois	78	76	74	105	95	113	139	161	165	161	150	192
Cheminots	1150	1182	1286	1431	1478	1386	1445	1884	1907	1954	1906	166
Chimie	1060	1125	997	1329	1124	1325	1355	1481	1521	1577	1631	154
Commerce	693	793	1049	1241	1538	1583	2009	1986	2101	2207	2185	315
Energie	2750	2595	2204	2168	2185	2132	2028	2640	2772	2513	2472	90
Equipement	58	31	29	64	44	86	101	89	115	135	137	236
FERC	932	947	963	961	1163	1270	1307	1515	1616	1609	1481	159
FILPAC	667	690	821	751	589	775	881	1148	1101	1054	1015	152
Finances	310	214	293	274	274	365	330	299	329	390	480	155
Métaux	2561	2627	2375	2017	2137	2010	2070	2693	3275	2914	3289	128
Org sociaux	404	415	378	409	369	400	385	449	472	543	548	136
Prts et docks	832	846	696	776	961	844	853	969	883	878	1027	123
PTT	1627	1701	1739	1707	1702	1719	1799	1970	1963	1969	1929	119
Retraités int	185	179	182	167	159	162	174	421	424	352	469	254
Sans emploi	341	378	474	478	508	450	441	459	446	436	438	128
Santé	1864	1883	2114	2303	2535	2906	3133	3250	3385	3372	3471	186
S. financiers	174	169	253	282	299	273	283	337	359	365	362	208
Serv publics	1648	1794	1969	1974	1884	2092	2340	2579	2736	3166	3599	218
THC	1135	1241	1279	1306	1255	1195	1372	1433	1360	1150	1310	115
Tabac	206	209	206	198	192	228	227	385	377	255	272	132
Transport	660	887	584	661	674	829	981	1144	1448	1477	1481	224
Verre céram	468	540	623	645	690	501	321	424	357	357	362	77

Source : UD CGT du Nord

Au regard du niveau d'implantation, on ne constate pas de grandes différences par rapport aux données officielles. Ceci est particulièrement vrai des zones de fortes implantations, où on ne trouve, en 1994, que la fédération des cheminots qui passe dans les zones des moyennes implantations. Par contre, il y a identité de situation en 2004. Au sein du groupe intermédiaire, on retrouve une situation similaire. En 1994, on y trouve la fédération du commerce et la FILPAC qui se trouvent dans les faibles implantations au regard des données officielles. En 2004, seule la FERC appartient à une autre zone d'implantation (zone de forte implantation (FNI)).

En évolution, deux fédérations se caractérisent par une inversion de tendance (les retraités interprofessionnels et le tabac) qui progressent en chiffres réels alors qu'ils régressent au regard des données officielles. 3 autres fédérations qui appartiennent toutes 3 à l'industrie, connaissent une plus forte progression en chiffres réels (agroalimentaire, cheminots et énergie). Les graphiques relatifs aux moyennes de timbres payés par adhérents, vont permettre d'éclaircir ces constats.

Graphique 6 : Moyenne de timbres payés par adhérents en 1995 (y compris le FNI : base 12 timbres annuels)



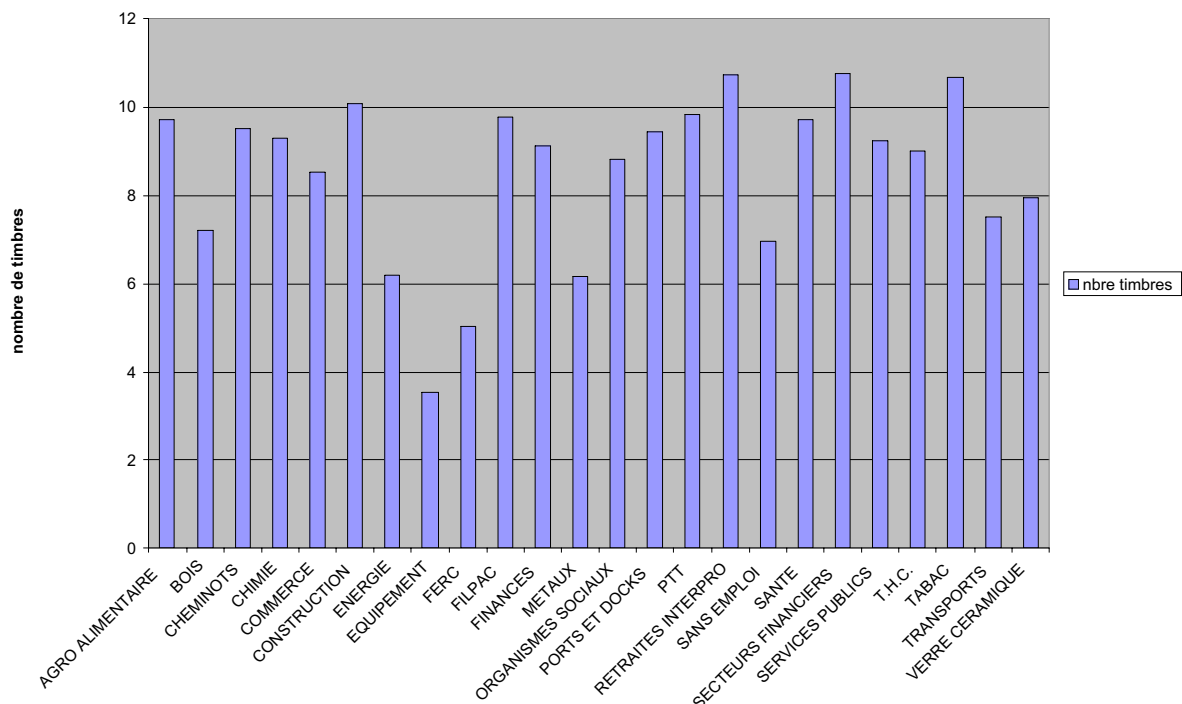
Source : UD CGT du Nord

En 1995, si on excepte le caractère statistiquement aberrant que représentent les secteurs financiers et le tabac qui dépassent les 12 timbres, on constate que seul 4 fédérations dépassent le paiement de 9³⁶ timbres par an (bois, organismes sociaux, secteurs financiers et tabac). Ils ne sont que 6 fédérations à payer en moyenne moins de 6 timbres par an (énergie, équipement, FERC, métaux et retraités interprofessionnels). Il est intéressant de noter que les fédérations des métaux et de l'énergie, qui appartiennent aux zones de fortes implantations

³⁶ La moyenne de 9 timbres est celui qui est pris en référence pour calculer le nombre réel de syndiqués. Dépasser ce seuil indique donc une forte implication financière envers la CGT. La moyenne de 6 timbres constitue le ration pour le calcul officiel des adhérents (en dehors du FNI). Un seuil inférieur indique au contraire une faible implication ou des difficultés particulières des membres de la fédération considérée.

appartiennent à ce dernier groupe. On peut aussi s'interroger sur le cas de la fédération des retraités interpro qui est traditionnellement une fédération où les syndiqués paient leur cotisation de manière régulière. La grande majorité des fédérations (15 sur les 24 représentées) représente une moyenne de timbres annuels payés entre 6 et 9.

Graphique 7 : Moyenne de timbres payés par adhérents en 2004 (y compris le FNI : base 12 timbres annuels)



Source : UD CGT du Nord

En 2004, la configuration n'est plus la même. L'absence de cas statistiquement aberrants et la forte progression du nombre de timbres payés soulignent les effets bénéfiques de l'informatisation et du paiement automatique. Les fédérations présentant une moyenne inférieure à 6 timbres sont l'exception (équipement et FERC). Par contre, on dénombre 8 fédérations dépassant le seuil des 9 timbres dont 3 appartenant aux zones de fortes implantations (cheminots, PTT et santé, soit des fédérations du secteur public), 2 des zones de moyenne implantation (construction et FILPAC) et 3 des zones de faible implantation (agroalimentaire, tabac et retraités interprofessionnels³⁷). Les fédérations se situant entre 6 et 9 timbres payés sont encore fortement majoritaires (15). Mais il faut préciser que 5 d'entre-

³⁷ Il est important de préciser que la fédération des retraités interprofessionnels ne représentent qu'une infime minorité de l'ensemble des retraités qui sont en 2004 au nombre de 4900.

elles, ont une moyenne de 9 timbres, ce qui représente un niveau élevé de contributions (chimie, finances, ports et docks, services publics et textile, habillement et cuir (THC). Par contre, on y trouve les fédérations de forte implantation de l'énergie et des métaux avec une moyenne de 6 timbres, ce qui semble indiquer les difficultés que rencontrent leurs syndiqués.

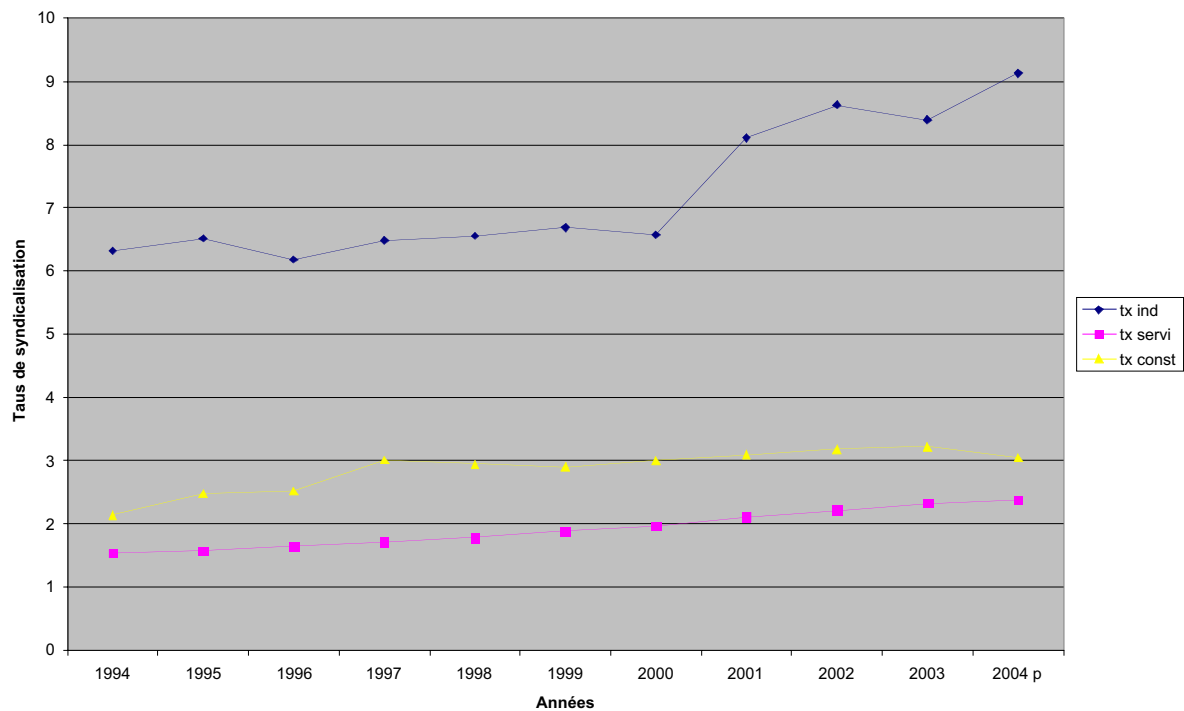
Face à cette augmentation forte du nombre moyen de timbres payés, on peut s'interroger sur la pertinence qu'il y aurait à procéder à une réévaluation du nombre de timbres pour évaluer le nombre de syndiqués réels. Maintenir le nombre à 9 ne conduit-il pas à surévaluer le nombre de syndiqués ?

L'évolution des taux de syndicalisation

Les courbes du taux de syndicalisation des secteurs d'activité indiquent que non seulement la syndicalisation dans l'industrie est toujours plus forte que dans les services, ce qui est traditionnel, mais que le différentiel tend à augmenter de manière importante depuis 2000. En effet, après avoir stagner entre 1994 et 2000 à un peu plus de 6, le secteur de l'industrie atteint le niveau de 8 en 2001, pour dépasser le taux de 9 en 2004. Au contraire, les services connaissent une progression, linéaire mais faible, de son taux de syndicalisation, tout au long de la période, pour atteindre un peu plus de 2. De son côté le secteur de la construction voit son taux de syndicalisation passer de 2 à 3 en 11 ans. Ce qui indique que si on intégrait le secteur de la construction dans celui de l'industrie, l'écart avec les services serait encore accru.

Afin d'affiner l'étude des taux de syndicalisation, nous avons procédé à un certain nombre de regroupement de secteurs d'activité. Les données de l'Insee pris en référence appartenant à la nomenclature 36, il ne nous a pas été permis de rendre compte de l'ensemble des fédérations. Un certain nombre de secteurs n'ont pas nécessité de regroupement particulier (l'agroalimentaire, la chimie, l'énergie, le commerce, les PTT, la santé, le secteur financier et les transports). Les métaux incluent la métallurgie et la transformation des métaux ainsi que l'industrie automobile. La fédération THC représente l'addition du secteur de l'habillement, cuir et celui de l'industrie textile.

Graphique 8 : Le taux de syndicalisation dans l'industrie, les services et la construction



Source : UD CGT du Nord

Comme le constatait en 1999 Dominique Labbé au niveau national³⁸, Nombre de zones de forte implantation sont aussi celles réunissant (en 2004) les taux de syndicalisation supérieurs à 8 % (par ordre d'importance on trouve : l'énergie, la chimie, les PTT). Par contre, on n'y trouve pas les métaux (7 %) et la santé (3,4 %). On constate toujours, que malgré leur progression, les fédérations du secteur privé des services se caractérisent toujours par la faiblesse de la syndicalisation avec des taux inférieurs à 2% (le commerce, les secteurs financiers).

³⁸ Labbé (D.), « L'univers cégétiste. L'audience de la CGT 1992-1998 », *Op. cit.*, p. 115.

Tableau 16 : Taux de syndicalisation par fédérations professionnelles

Fédérations	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Indice
Agro alim.	3,1	3,2	2,3	3,1	3,6	4,5	5,0	5,4	5,8	5,9	6,1	197
Chimie	9,6	10,2	9,4	12,4	9,8	11,7	11,6	12,7	12,7	13,0	13,6	142
Energie	29,2	26,8	22,5	23,1	24	21,8	19,7	25,6	27,2	24,6	24,7	85
Métaux	6,2	6,7	5,5	4,8	5,2	4,9	4,6	5,8	6,9	6,1	7,0	113
THC	3,6	4,1	4,7	5,1	5,1	5,3	5,9	6,6	6,5	6,3	8,5	236
Commerce	0,6	0,7	0,9	1,1	1,4	1,4	1,7	1,6	1,7	1,7	1,7	283
PTT	9,7	10,3	10,8	11,2	11,4	11,5	9,7	10,5	10,6	10,6	10,4	107
Santé	2,1	2,1	2,4	2,5	2,7	3,0	3,3	3,3	3,4	3,4	3,4	162
Secteur fin.	0,8	0,8	1,1	1,2	1,3	1,1	1,1	1,3	1,3	1,3	1,3	163
Transport	1,9	2,5	1,7	1,8	1,8	2,1	2,5	2,8	3,6	3,7	3,7	195

Source : UD CGT Nord

En évolution, seule la fédération de l'énergie connaît une diminution de son taux de syndicalisation, tandis que celle des PTT est quasi stable. Toutes les autres fédérations progressent de manière importante.

- L'évolution de la syndicalisation dans les unions locales

Selon les propres propos des responsables de l'UD du Nord, les données relatives aux unions locales sont beaucoup moins fiables du fait de la rétention d'information et des difficultés rencontrées par l'UD pour redresser les informations. L'informatisation des données et leurs suivies permet aujourd'hui à l'UD d'améliorer la connaissance des données locales. En sens inverse, les plus grandes difficultés rencontrées par les unions locales du fait notamment du développement des PME-PMI rend secondaire cette quête d'information et rend toujours incertain ces données. C'est pourquoi nous réduirons notre propos aux grandes tendances sans trop rentrer dans le détail. Pour la même raison, nous ne présenterons pas le tableau de l'évolution du nombre réel de syndiqués.

Tableau 17 : L'évolution des effectifs officiels des unions locales CGT Nord 1994-2005
(timbres FNI)

UL	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005p
Armentières	411	781	992	953	1048	934	1102	1135	1117	1134	1310	1148
Aulnoye	570	683	777	559	556	631	590	658	597	621	625	615
Cambrai	584	707	407	780	914	1018	891	818	835	888	1022	976
Comines	169	244	321	322	292	253	293	257	282	262	248	245
Denain	148	295	339	387	418	439	446	475	528	551	597	483
Douai	3221	3561	3097	3463	3698	3567	2393	2899	2891	2853	3062	2549
Dunkerque	3292	3620	3835	4036	4222	4113	4578	4456	4557	4448	4221	4031
Fourmies	15	124	148	23	176	121	193	337	343	256	292	270
Halluin	500	475	531	560	678	589	568	815	836	802	750	612
Hazebrouck	122	117	92	61	154	334	223	274	331	347	340	311
Le Quesnoy	60	66	35	56	54	61	65	70	73	84	57	37
Lille	7664	9862	10833	11153	11102	11694	12192	12706	12480	12660	12377	11480
Maubeuge	665	658	684	599	572	608	729	793	820	848	903	861
Onnaing	445	413	362	447	415	350	362	350	383	404	408	435
Roubaix	1101	1736	2079	1843	2417	2307	2671	2773	2741	2805	2712	2549
Seclin	668	881	908	979	1323	1319	1354	1528	1645	1618	1584	1292
Somain	327	297	263	290	281	259	227	253	175	191	184	164
St Amand	278	266	236	265	275	283	369	362	353	386	364	355
Tourcoing	202	434	668	601	799	937	1097	1114	1186	1290	1295	1239
Valenciennes	4053	4098	4615	4505	4763	4778	4661	4568	4491	4529	4273	3889

Source : UD CGT Nord

4 unions locales se distinguent par le maintien de leur puissance tout au long de la période d'analyse, malgré des évolutions différenciées. Trois d'entre-elles (Valenciennes, Douai et Dunkerque, se caractérisent par l'importance de l'industrie en particulier de la métallurgie et de la mine (Douai et Valenciennes) et des dockers ainsi que de la métallurgie (Dunkerque). Dans les 2 cas sur 3 on constate un recul en cours de période du nombre de syndiqués officiels. Ceci est particulièrement notable dans le Douaisis en 2000. la perte de plus de 1100 syndiqués en 1 an correspond au départ du syndicat retraité des mineurs en décembre 1999. Sans être aussi forte et rapide, la perte des syndiqués du Valenciennois est réelle. Après avoir atteint son sommet en 1999 (près de 5000 syndiqués), l'UL de Valenciennes annonce 500 militants de moins en 2004. Au contraire, l'union locale de Dunkerque voit ses effectifs progresser, pour atteindre son pic en 2000 avec près de 4600 adhérents, pour ensuite se maintenir sensiblement au même niveau jusqu'en 2003. Elle connaît une légère perte (-200) en 2004. Au contraire, la première union locale de l'UD du Nord, Lille, qui concentre la plus forte densité d'entreprise du tertiaire, connaît une progression de plus de 60 %, avec 12 377 adhérents en 2004, et malgré un léger reflux par rapport à 2003 (-300 syndiqués).

Sur 5 unions locales qui progressent fortement pour atteindre plus de 1000 syndiqués, 4 se situent à proximité de Lille, soit la zone de plus forte densité tertiaire. C'est ainsi que

l'UL de Tourcoing voit son nombre d'adhérents augmenter de 600 % pour atteindre le chiffre de 1300 en 2004 ; celui de l'UL d'Armentières augmenter de 300 % avec le même nombre d'adhérents en 2004 ; ceux de l'union locale de Seclin et de Roubaix progresser de plus de 200 % (avec respectivement 1600 et 2700 militants en 2004). Seule Cambrai, voit son nombre de militants augmenter fortement tout en appartenant à une zone rurale.

4 UL, que l'on qualifiera de proximité de par leur taille, dont 2 appartenant au Valenciennois, connaissent aussi une progression notable (Denain, Onnaing (Valenciennois), Comines, (progression depuis 2002) et Saint Amand).

Par contre, 3 UL sont en recul ou en situation de maintien (Aulnoye et Le Quesnoy dans la Sambre, Somain, dans le Douaisis.

La comparaison entre les données officielles et les données réelles (9 timbres par an) souligne les fortes disparités des zones du Douaisis et du Valenciennois. On constate ici une diminution par moitié du nombre de syndiqués quand d'un calcul à l'autre. On peut s'interroger sur les causes de ce phénomène. Plusieurs hypothèses peuvent être proposées. On peut suspecter d'abord un gonflement des chiffres de la part des dites UL afin de mettre en avant le maintien de leur importance au sein de l'UD. On peut aussi considérer qu'il peut provenir d'une rétention des cotisations plus importante que la moyenne du fait des habitudes antérieurement prises et de l'autonomie revendiquée par rapport à une direction critiquée par les réformes réalisées. En 2004, les différences diminuent surtout dans le Douaisis (500 adhérents). Le Valenciennois présentent encore une différence de 2300 syndiqués sur les 5600 revendiqués par l'UD. Par contre les différences sont négligeables dans les autres zones en 1998 comme en 2004.

L'étude des taux de syndicalisation en 1998 et en 2004 dans les différentes zones d'emploi du département du Nord indique les disparités géographiques de la syndicalisation de la CGT du Nord. Les zones de plus forte syndicalisation sont Dunkerque, Douai, Valenciennes, qui constituent encore des zones plus industrialisées que la moyenne, mais aussi Lille. Ce dernier résultat, qui représente le niveau le plus élevé de la syndicalisation dans le département (3,6 %), est un peu une surprise étant donné l'importance de la tertiairisation de l'économie en cette zone. Il montre que la CGT peut avoir une forte présence sans pour autant s'appuyer de manière récurrente sur l'industrie. Le volontarisme de l'UD, située à Lille, n'est peut être pas sans lien avec cette réalité. Les résultats en Flandres-Lys, en Cambrésis (zones rurale et en Sambre-Avesnois sont moins surprenantes. Les 2 premières zones sont rurales tandis que la dernière reste toujours marquée par la crise socio-économique avec des taux de chômage parmi les plus élevés du Nord ; ce qui ne peut avoir

que des répercussions négatives sur la mobilisation syndicale. En 2004, l'ensemble des zones voit la syndicalisation progresser, en particulier dans la zone de Lille et du Douaisis. L'évolution est moins forte dans les zones où la syndicalisation était plus faible (Cambrésis et Flandres-Lys) mais aussi dans le Valenciennois.

Tableau 18 : Nombre de syndiqués réels et taux de syndicalisation dans les zones d'emploi du département du Nord en 1998 et en 2004 (en milliers)

Zone d'emploi	1998				2004			
	FNI	Cotis	Nbre réel	Taux de syndicali	FNI	Cotis	Nbre réel	Taux de syndicali
Dunkerque	4,2	26,0	3,4	3,9	4,2	30,6	3,9	4,2
Flandre-lys	0,2	0,8	0,1	0,3	0,3	2,7	0,3	0,9
Roubaix-Tourcoing	4,2	25,6	3,3	2,4	5,0	37,9	4,8	3,5
Lille	13,5	85,5	11	3,6	15,3	125,3	15,6	4,8
Douaisis	4,0	14,2	2,0	3,0	3,3	21,2	2,7	3,8
Valenciennois	5,9	15,9	2,4	2,5	5,6	24,1	3,3	2,9
Cambrésis	0,9	5,7	0,7	1,4	1,0	7,0	0,9	1,7
Sambre-Avesnois	1,4	7,8	1,0	1,6	1,9	12,6	1,6	2,5

Source : UD CGT du Nord

V : L'évolution des audiences électorales lors des élections prud'homales 1992-2002

Les élections prud'homales constituent, selon Jean-Pierre Aujard et Serge Volkoff, le meilleur indicateur global de l'audience d'un syndicat : « Elles ont, précisent-ils, l'avantage de concerner l'ensemble des salariés du privé, du secteur nationalisé, des établissements publics industriels et commerciaux, et ceux qui exercent des "tâches subalternes" dans les établissements publics administratifs", (auxquels viennent s'ajouter) "une partie des chômeurs, à savoir les "salariés involontairement privés d'emploi"³⁹. » En outre, les électeurs sont répartis dans cinq sections, selon leur secteur d'activité (industrie, commerce, agriculteurs, activités diverses) ou leur position dans la hiérarchie (section de l'encadrement), ce qui permet de mettre en relief l'évolution des votes des différents secteurs d'activité, selon les syndicats. Ces deux particularités distinguent ce type d'élection des autres. En ce qui

³⁹. Aujard (J.P.), Volkoff (S.), "Une analyse chiffrée des audiences syndicales", *Travail et emploi*, n° 30, déc. 1986, p. 47.

concerne les élections partielles ou locales, au premier rang desquelles se trouvent les élections aux comités d'entreprise⁴⁰, les résultats ne concernent, au contraire, qu'une minorité de salariés et nécessitent par conséquent une comparaison avec les élections prud'homales, afin que l'on puisse apprécier la validité de l'évolution des résultats⁴¹.

A la différence des élections à la Sécurité sociale, et du premier tour⁴² des élections aux comités d'entreprise (comme d'ailleurs des élections des délégués du personnel), les listes libres de toute appartenance syndicale peuvent être présentées aux élections prud'homales, et ne sont de ce fait pas limitées aux seuls syndicats, considérés de droit comme représentatifs⁴³. Cette particularité favorise la concurrence entre les syndicats et a donc pour conséquence de donner aux résultats des prud'homales une plus forte signification⁴⁴.

L'analyse du tableau 18 permet d'affiner l'analyse de la progression des adhérents cégétistes. En particulier, elle souligne que cette progression ne signifie pas pour autant une bonne santé de la CGT. Les résultats globaux montrent une CGT en recul, avec une accentuation du phénomène en 2002. Pour autant, en niveau, la CGT reste en tête de tous les syndicats, mais avec une avance qui se réduit. En particulier, l'écart entre la CGT et la CFDT, qui était de plus de 13,5 points, n'élève plus, en 2002, qu'à 8,5 points, et de moins de 8 points avec Force ouvrière.

L'étude des différentes sections prud'homales à la fois la forte dimension industrielle de ses soutiens électoraux mais dans le même temps la persistance de sa fragilisation. Le vote de la section industrielle présente, en effet, le recul le plus important, avec un reflux de plus de 4,5 points. En comparaison la CFDT comme FO progresse dans cette même section. On retrouve ce recul de la CGT dans la section commerce (-1,7 points). La CGT reste encore en première position, mais voit la CGDT se rapprocher toujours plus, avec un écart qui n'est plus en 2002 que de 6,1 points. Ce n'est que dans les sections activités diverses et encadrement que la CGT progresse un peu entre 1992 et 2002, tout en régressant entre 1997 et 2002. Ce n'est que d'une courte tête que la CGT dépasse FO (+0,2 points) pour ainsi maintenir sa première position. D'autre part, on ne peut que constater que la CGT continue à avoir des

⁴⁰. Elles sont organisées dans tous les établissements d'au moins 50 salariés du secteur privé et nationalisé.

⁴¹. Voir sur ce point Aujard (J.P.), Volkoff (S.), *op. cit.*, p. 48.

⁴². Au premier tour de ces élections, chaque liste est établie par les organisations syndicales représentatives au sein de l'entreprise ou de l'établissement. Il appartient aux syndicats non représentatifs au plan national de faire la preuve de leur représentativité dans l'entreprise ou dans l'établissement.

⁴³. Il s'agit de la Confédération générale du travail (CGT), la Confédération française démocratique du travail (CFDT), de Force ouvrière (FO), de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) et la Confédération générale des cadres (CGC).

⁴⁴. Voir à ce point Aujard (J.P.), Volkoff (S.), *op. cit.*, p. 47.

difficultés pour pénétrer la section de l'encadrement. Elle se trouve, lors des élections de 2002, en 4^{ème} position après la CGC, la CFDT et la CFTC.

Les résultats au niveau des conseils de prud'hommes indiquent que derrière les chiffres globaux, et, au-delà des reculs généralisés de la CGT, se cachent des réalités bien différentes d'un lieu à un autre. Réalités qui viennent souvent confirmer certaines analyses précédentes.

On remarquera en particulier que les 2 zones qui se caractérisent par la résistance à la modernisation de l'UD (le Douaisis et le Valenciennois) sont aussi celles qui connaissent le plus fort recul de la période (respectivement -9 et -6,6 points), avec un effondrement marqué en 2002. Cet effondrement est encore plus brutal dans la section de l'industrie. A Douai, la CGT perd entre 1997 et 2002 plus de 10 points et à Valenciennes, près de 6 points). Ce qui confirme la nécessité pour l'UD CGT de parfaire sa modernisation en ces territoires et malgré les résistances locales. Ce reflux important des assises électorales cégétistes est confirmé dans les autres sections. Il n'y a guère que l'encadrement pour présenter une CGT en stagnation entre 1992 et 2002, mais qui se singularise de la tendance à la progression dans la plupart des autres zones dans cette section. Plus globalement, on constate la propension des zones de plus fortes implantations cégétistes à connaître un reflux souvent important, quelle que soit par ailleurs la section intéressée. On citera Armentières et Haubourdin, zones proches de Lille, de traditions industrielles et ouvrières et qui ont connu de profondes mutations.

Tableau 19 : Les résultats des élections prud'homales de 1992 à 2002 dans le département du Nord (% de suffrages exprimés)

Section	Année	Insc	Abst	Exp	CGT	CFDT	CFTC	FO	CGC	Unsa
Ind	1992	228337	41,6	56,2	43,6	19,7	9,2	19,2	5,7	
	1997	202962	45,2	52,8	42,3	19,5	7,9	23,0	3,3	
	2002	191411	49,8	48,6	39,0	20,6	10,7	21,8	4,8	2,0
Com	1992	179571	59,7	38,8	31,0	22,1	13,0	24,3	5,7	
	1997	186425	65,1	33,6	30,6	22,8	10,3	27,5	3,5	0,7
	2002	204745	67,6	31,3	29,3	23,2	12,1	24,2	4,3	4,2
Agri	1992	8014	53,8	44,4	23,0	20,2	14,5	32,1	7,1	
	1997	10081	62,1	36,1	21,5	22,0	12,9	33,1	6,6	4,0
	2002	9493	66,3	32,2	17,4	21,9	11,4	34,1	8,0	7,5
Act div	1992	121534	62,7	35,9	28,5	24,5	16,0	23,0	6,3	
	1997	165919	66,1	32,5	30,4	24,9	11,8	25,0	3,9	0,5
	2002	202974	68,6	30,3	29,3	24,0	13,3	29,1	5,8	5,7
Encad	1992	63359	57,5	41,7	12,8	20,2	16,2	14,1	32,3	
	1997	67654	62,8	36,4	15,0	25,6	14,4	11,6	26,9	3,6
	2002	78942	62,5	36,7	14,0	24	14,5	10,9	27,2	9,8
Total	1992	600815	53,1	45,2	34,7	21,2	12,0	20,8	8,4	
	1997	633041	58,7	39,8	33,9	22,2	10,0	23,6	5,8	0,7
	2002	687565	62,3	36,5	31,0	22,5	12,2	23,1	7,6	4,4

En sens contraire, la CGT à Dunkerque, zone industrielle traditionnelle, ne connaît qu'un léger tassement de son implantation qui se situe au plus haut niveau avec Fourmies, avec près de 40 % des suffrages exprimés, en 2002. En cet espace, la modernisation de la CGT semble avoir porté ses fruits puisque, même dans l'industrie, la CGT réussit à maintenir son assise avec encore 48,5 % des suffrages exprimés. Si elle perd plus de 3 points dans la section du commerce (mais en se maintenant à 39,2 %), elle progresse dans les sections des activités diverses et de l'encadrement. Le cas de Lille est aussi intéressant et confirme les constatations réalisées en ce qui concerne la syndicalisation. Si la CGT y connaît là aussi un tassement global (-2,3 points) avec 26,8 % en 2002, il n'en reste pas moins qu'elle réussit à

maintenir son assise dans l'industrie, avec près de 40 % en 2002, ainsi que dans le commerce (26,1 %) et à progresser dans l'encadrement (+2,6 points en 10 ans).

L'étude de la section du commerce indique que la tertiarisation n'est pas synonyme de déclin pour la CGT. Dans nombre de circonscriptions prud'homales, la CGT dépasse les 30 % de suffrages exprimés (Cambrai, Douai, Valenciennes) et dans certains cas voisine les 40 % (Dunkerque, Fourmies). Elle progresse même dans 2 cas (Halluin, Maubeuge et Roubaix)

Tableau 20 : les résultats de la CGT par conseils de prud'hommes 1992-2002
(% de suffrages exprimés)

Section	Année	Armtres	Cmbrai	Douai	Dkrque	Frmies	Halluin	Hbrdin	Hzbrk	Lanny	Lille	Mbege	Roubix	Tourecg	Valc
Ind	1992	43,3	41,5	53,1	49,5	55,3	42,1	50,5	29,0	33,3	40,7	39,3	41,3	37,2	47,7
	1997	40,1	40,9	50,5	48,1	52,4	40,3	46,1	25,7	35,5	43,5	40,6	37,6	35,5	43,7
	2002	33,4	36,3	40,3	48,5	48,6	35,5	42,7	32,0	28,0	39,8	36,9	38,6	35,2	37,8
Com	1992	36,2	33,1	42,0	42,5	41,2	20,5	28,0	22,0	27,1	27,0	27,4	24,4	30,4	34,1
	1997	32,0	32,1	42,3	38,1	42,7	22,2	26,4	23,4	28,1	28,8	26,3	21,3	27,2	35,1
	2002	28,9	32,8	37,4	39,2	40,6	27,4	24,9	19,8	23,8	26,1	30,2	26,4	26,1	31,0
Act Div	1992	23,5	29,8	39,2	32,4	34,9	25,8	25,1	17,1	25,6	24,2	31,1	29,2	21,3	33,0
	1997	28,3	33,8	38,2	35,3	37,1	29,3	25,8	19,4	22,4	27,4	32,1	25,1	22,6	36,1
	2002	30,8	34,5	35,6	34,5	34,5	30,7	26,6	19,8	23,5	24,7	33,0	28,8	23,7	32,2
Encd	1992	8,1	11,0	13,7	21,7	18,4	5,9	16,1	6,2	9,3	11,0	17,1	8,9	8,6	17,5
	1997	11,7	12,4	13,9	22,8	22,1	9,2	19,9	8,7	11,0	14,5	18,1	9,2	9,8	19,9
	2002	6,1	10,3	13,8	24,1	19,9	6,8	14,5	8,2	9,0	13,6	18,0	8,8	11,2	17,8
Total	1992	35,5	35,2	45,3	41,6	46,1	33,2	36,9	24,3	27,5	29,1	34,4	29,9	29,6	39,9
	1997	32,2	35,3	43,1	39,8	44,3	32,6	33,3	22,7	27,4	30,6	34,7	25,9	27,7	38,5
	2002	28,9	33,0	36,3	39,8	39,8	30,6	29,9	24,8	22,4	26,8	33,2	27,3	26,5	33,3

Les résultats des élections prud'homales présentent une image nuancée de la situation de la CGT. Elle souligne la nécessité de modernisation de la confédération, ce que l'UD du Nord semble avoir bien compris. La réalisation de la modernisation de l'appareil central, la mise en place de nouvelles relations avec les unions locales et leur mutation constituent des transformations importantes dans un département et plus spécifiquement dans certaines zones où l'horizon traditionnelle a été longtemps celui des vieilles industries du 19^{ème} siècle et où l'ouvriérisme constituait une seconde nature. En ces lieux, se transformer équivalait, et équivalait encore dans certaines zones, à de la trahison.

Ces mêmes résultats prud'homaux soulignent aussi que les enjeux de l'avenir sont loin d'être gagnés malgré la progression du nombre d'adhérents depuis 1995. Il faut rappeler que,

depuis 2003, l'UD CGT a lancé l'objectif de 56 000 adhérents dans la perspective du congrès de l'UD de 2006. Les chiffres montrent très clairement que l'objectif est très loin d'être rempli. D'autant moins, que les données encore provisoires de 2005 semblent indiquer un tassement. Or, comme l'ont indiqué les dirigeants de l'UD, les défis auxquels va devoir faire face la CGT exigeraient des troupes beaucoup plus nombreuses. La réduction persistante de l'industrie, l'éclatement de la structure des entreprises en de multiples PME-PMI, les importants départs en retraite qui se profilent dans un avenir assez proche sont encore aggravés par l'augmentation de la précarisation des situations et son corollaire, les travailleurs et les retraités pauvres. Ensemble de réalités qui demanderaient une mobilisation syndicale toujours plus importante mais qui se situe dans un contexte peu porteur de mobilisations fortes, si ce n'est des explosions sociales ponctuelles mais difficilement contrôlables.

BIBLIOGRAPHIE indicative

- Andolfatto (D.) (dir.), *Les syndicats en France*, Paris, La Documentation Française, 2004.
- Andolfatto (D.), Labbé (D.), *La CGT Organisation et audience depuis 1945*, Paris, La Découverte, 1997.
- Bouzonnie (H.), « Audience syndicale », *Liaisons sociales*, n° 10995, 19 juil. 1991
- Bevort (A.), « Compter les syndiqués, méthodes et résultats. La CGT et la CFDT 1945-1990 », *Travail et emploi*, n° 62, 1/95, La Documentation française, pp. 40-58.
- Revue *Communisme*, n° consacrés à la CGT : en particulier :
- Labbé (D.), « L'univers cégétiste. L'audience de la CGT 1992-1998 », *Communisme*, n° 57-58, l'Age d'Homme, 1999, p. 99-128.
- Labbé (D.), « Le déclin électoral de la CGT, *Communisme*, n° 35-37, 1994, p. 66-85.
- Matuszewicz (R.), « Processus de déclin d'une espace de domination communiste : le Valenciennois 1978-2004 », *Revue Espaces Marx*, sept. 2005, 95-113.
- Matuszewicz (R.), *Domination politique et processus de déclin électoral du Parti communiste français. Les territoires de domination communistes du département du Nord 1978-1995*, Lille, juin 1997.
- Paris (D.), *La mutation inachevée. Mutation économique et changement spatial dans le Nord-Pas-de-Calais*, L'Harmattan, 1993.
- Les numéros des revues *Hommes et terres du Nord* et *Profils Nord-Pas-de-Calais* de l'Insee de la période 1990-2005.

Table des tableaux

Tableau 1 : L'évolution de l'emploi salarié dans le département du Nord 1990-2004	6
Tableau 2 : L'évolution de l'emploi salarié dans les zones d'emploi du département du Nord 1994-2004	7
Tableau 3 : L'évolution du taux de chômage au sens du BIT dans le Nord – Pas-de-Calais	8
Tableau 4 : Sociologie des congressistes : 1987-2003	31
Tableau 5 : Sociologie de la direction de l'UD – 1993-2003	32
Tableau 6 : L'évolution du budget de l'UD du Nord 1990-1995	36
Tableau 7 : L'évolution du budget de l'UD du Nord 1996-2003	37
Tableau 8 : La répartition officielle des retraités dans les fédérations professionnelles où ils sont le plus concentrés	48
Tableau 9 : Nombre de syndiqués officiels, réels et nombre moyen de timbres	52
Tableau 10 : Nombre de syndiqués officiels, réels et nombre de timbres chez les ouvriers et employés	54
Tableau 11 : Nombre de syndiqués officiels, réels et nombre de timbres Chez les retraités et sans-emploi	55
Tableau 12 : Le taux de syndicalisation de l'UD CGT du Nord 1994-2004	56
Tableau 13 : Le taux de syndicalisation des ouvriers/employés et des ICT en 1999	57
Tableau 14 : L'évolution des effectifs officiels de la CGT Nord 1994-2004	59
Tableau 15 : l'évolution du nombre réel de syndiqués (9 timbres) par secteurs et fédérations professionnelles 1994-2005	61
Tableau 16 : Taux de syndicalisation par fédérations professionnelles	66
Tableau 17 : L'évolution des effectifs officiels des unions locales CGT Nord 1994-2005	67
Tableau 18 : Nombre de syndiqués réels et taux de syndicalisation dans les zones d'emploi du département du Nord en 1998 et en 2004	69
Tableau 19 : Les résultats des élections prud'homales de 1992 à 2002 dans le département du Nord (% de suffrages exprimés)	73
Tableau 20 : les résultats de la CGT par conseils de prud'hommes 1992-2002	75

Table des graphiques

Graphique 1 : Cotisations 1974-2005 (retraités : comptage trimestriel)	41
Graphique 2 : Evolutions des cotisations 1994-2005 (cotisations mensuelles retraités)	42
Graphique 3 : La répartition du nombre d'adhérents officiels (FNI) 1994-2005	44
Graphique 4 : L'évolution du nombre officiel (FNI) de syndiqués selon les secteurs d'activité	58
Graphique 5 : l'évolution du nombre réel de syndiqués (9 timbres) dans les secteurs d'activité 1994-2005 (données 2005 provisoires)	60
Graphique 6 : Moyenne de timbres payés par adhérents en 1995 (y compris le FNI : base 12 timbres annuels)	62
Graphique 7 : Moyenne de timbres payés par adhérents en 2004 (y compris le FNI : base 12 timbres annuels)	63
Graphique 8 : Le taux de syndicalisation dans l'industrie, les services et la construction	65

ANNEXES

Annexe 1

Sociologie des congressistes : 1987-2003

Congressistes/Années	1987	1990	1993 ⁴⁵	1996	2000 ⁴⁶	2003 ⁴⁷
Délégués	592	430	442	416	452	471
Syndicats	?	?	194	135	190	219
Nombre de voix	?	12 983	11565	10 252	11 782	13 846
Secteur privé			52,8 %	?	?	?
Secteur public { Nationalisé {	?	?	44,6 %	?	?	?
Femmes en %	140	84	21,5 %	17,9 %	20,9 %	16 %
Moyenne d'âge	36	41	43	42(39 actifs)	43 (actifs)	45
OS en %	364	237	104	114	88	120
OP			131	107	79	60
Employés	132	76	46	102	106	94
ICTAM	41	77	62	93	100	97
Actifs	533	395	366	365	317	322
Retraités	59	35	28	36	38	36
Sans emplois	00	5	4	14	18	13

Source : archives congrès 1987-2003 UD CGT Nord

⁴⁵ Les pourcentages relatifs aux pcs sont calculés par rapport aux données détenues par l'UD le 25 octobre 1993, soit quelques jours avant le congrès. Ce qui correspond à près de 90 % de l'ensemble des congressistes présents. Il ne nous a pas été possible de recueillir les données complètes.

⁴⁶ Les pourcentages relatifs aux pcs sont calculés sur la base des 373 congressistes présents le premier jour du congrès, soit 82,5 % de l'ensemble.

⁴⁷ Les pourcentages relatifs aux pcs sont calculés sur la base des 371 congressistes présents le premier jour du congrès, soit 78,8 % de l'ensemble.

Annexe 2

Evolution de l'emploi salarié dans le département du Nord au 31 décembre de l'année –Insee

Activité économique/emploi salarié	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Total	785,1	784,5	776,7	767,3	778,1	801,3	800,9
Agriculture	6,0	6,1	6,0	5,8	5,8	7,0	7,0
Industrie	211,1	205,3	195,3	187	183,1	181,5	181,0
Construction	46	46,2	43,9	42,1	43,3	43,3	41,5
Tertiaire	522,4	527,1	531,8	532,9	545,1	564,0	571,4
Industries agricoles et alimentaires	22,4	21,9	20,6	20,1	19,9	20,9	26,2
Industries des biens de consommation	31,2	32,6	29,5	29	26,6	27,4	26,3
Dont : Habillement, cuir	11,2	10,6	10	9,3	8,0	7,5	6,5
Edition, imprimerie, reproduction	9,4	9,6	9,1	9,3	8,0	9,5	9,4
Pharmacie, parfumerie, entretien	3,8	4	4,1	4,3	4,5	4,5	4,4
Industries des équipements du foyer	6,8	8,4	6,3	6,1	6,1	5,8	6,0
Industrie automobile	13,2	12,7	12,5	13,4	14,6	15,9	15,9
Construction navale, aéronautiq, ferro	4,9	5,1	5	4,6	4,4	4,1	4,1
Industries équipements mécaniques	26,4	26,2	24,6	22,5	22,3	22,2	22,1
Industries équipmts électrique, électro	7,6	7,6	8,1	7,9	7,3	7	6,6
Industries des produits minéraux	8,4	8	7,5	7,4	7,7	7,6	7,3
Industrie textile	31,6	28,2	26,1	23,8	23,5	23	21
Industrie du bois et du papier	9,3	8,8	8,7	8,2	8,2	7,7	7,3
Chimie, caoutchouc, plastiques	10,8	10,5	11,2	10,8	11	11	10,6
Métallurgie et transformation métaux	33,1	32,1	30,2	28,2	26,5	23,4	27,5
Industries composants électriq, électro	2,3	2,2	1,8	1,7	1,7	2,4	2,4
Energie	9,9	9,4	9,5	9,4	9,4	9,7	9,8
Commerce	111,9	109	108,1	106	108,1	113,7	114,4
Transports	34,6	34,6	34,5	34,2	34,5	34,9	35,2
Activités financières	23,8	23,7	23,1	22,6	22,3	22,2	22,5
Activités immobilières	7,8	7,5	7,9	7,8	7,8	7,9	8,2
Services aux entreprises dont :	73,5	75,4	74,9	73,3	78,1	83,4	86,2
Postes et télécommunications	16,7	16,8	17,1	16,8	16,7	16,5	16,1
Services aux particuliers	31	31,5	32,9	34,8	36,2	41,8	43,4
Education	76,6	76,6	80,4	81,6	82,8	79,5	79,0
Santé et action sociale	78,3	81,1	84,3	86,3	88,3	89,1	90,0
Administration	85,6	89	87,5	88,8	90	91,6	92,5

Evolution de l'emploi salarié dans le département du Nord au 31 décembre de l'année –Insee

Activité économique/emploi salarié	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004 p	Indice
Total	798,2	818,7	839,6	882,8	890,6	896,8	890	885,9	111
Agriculture	6,0	6,5	6,1	7,3	7,0	7,1	6,9	6,6	110
Industrie	175,9	174,6	171,7	180,5	178,3	174,4	169	162,2	92
Construction	40,2	40,7	42,2	45,2	45,9	45,7	46,1	46,5	116
Tertiaire	576,0	597,0	619,5	649,8	659,4	669,6	668,1	670,6	116
Industries agricoles et alimentaires	19,8	19,4	19,5	21,4	21,3	21,0	20,9	20,2	102
Industries des biens de consommation	24,9	24,8	23,9	24,4	23,3	21,6	19,8	18,8	76
Dont : Habillement, cuir	6,3	5,5	4,4	3,9	3,4	3,0	2,6	2,1	33
Edition, imprimerie, reproduction	8,9	9,1	9	9,5	9,0	8,4	7,8	7,4	83
Pharmacie, parfumerie, entretien	4	4	4,1	4,5	4,3	4,2	3,9	3,8	95
Industries des équipements du foyer	5,8	6,2	6,3	6,5	6,6	5,9	5,5	5,4	93
Industrie automobile	15,7	15,4	15,8	18	18,9	19	19,6	20,1	128
Construction navale, aéronautiq, ferro	4	4,3	4,3	4,3	4,5	4,8	4,7	4,5	113
Industries des équipements mécanique	23,2	22,7	22,5	22,2	21,8	20,1	18,7	18,2	78
Industries équipmts électrique, électro	6,8	7,2	6,5	5,3	5,1	4,8	4,9	4,6	68
Industries des biens intermédiaires	72,1	71,6	69,4	74,7	73,1	73	70,2	65,8	91
Dont : Industries des produits minéraux	7	7	6,6	6,7	6,5	6,1	6	5,5	79
Industrie textile	19,4	19,3	18,3	19,4	18,2	17,8	15,8	13,3	69
Industrie du bois et du papier	7,7	7,1	7	6,8	6,6	6,2	6	5,4	70
Chimie, caoutchouc, plastiques	10,7	11,5	11,3	11,7	11,7	12	12,1	12	112
Métallurgie et transformation des métaux	26	25,5	25,1	27,3	27,3	28,4	28,1	27,2	105
Industries composants élec.	1,3	1,2	1,1	2,7	2,8	2,5	2,3	2,3	177
Energie	9,4	9,1	9,8	10,3	10,3	10,2	10,2	10	106
Commerce	110,6	110,6	114,3	121,6	123,6	126,6	127	126,7	115
Transports	36,9	38,1	40	39,9	40,7	40,5	39,7	39,7	108
Activités financières	22,9	23,7	25	25,8	26,7	27,6	27,7	27,6	121
Activités immobilières	8,2	9	9,2	8,7	8,6	8,8	8,6	8,9	109
Services aux entreprises dont :	88,8	95,5	102,2	120,6	122,6	124,4	125	126,9	143
Postes et télécommunications	15,2	14,9	15	18,6	18,7	18,5	18,5	18,6	122
Services aux particuliers	43,4	46,4	48,3	50,3	51,5	52,3	53,9	53,5	123
Education	84,3	87,2	86,2	83,9	84,2	84,7	81,8	80,5	87
Santé et action sociale	92,3	94,7	96,3	96,5	97,7	99,3	100,5	102,3	111
Administration	88,7	91,9	95,2	102,6	103,7	105,4	103,8	104,5	118

Annexe 3
Cotisations 1974-2005 (retraités : comptage trimestriel)

Années	cotisations
1974	812537
1975	794766
1976	761743
1977	747731
1978	661316
1979	558624
1980	496488
1981	450409
1982	393833
1983	340090
1984	284370
1985	242584
1986	209109
1987	195428
1988	200435
1989	189951
1990	186699
1991	189863
1992	179298
1993	175000
1994	167974
1995	171573
1996	169167
1997	176528
1998	181315
1999	190282
2000	204402
2001	220729
2002	233645
2003	231556
2004	241600
2005 (P)	196634

Source UD CGT Nord (données du secrétaire général de l'UD, modifiées pour les données 1994-2005)

Annexe 4

Répartition des cotisations 1994-2005 (retraités : comptage mensuel)

Année/cotisations	Total cotis	Ouvrier.employé	ICT	retraités	Sans emploi
1994	184432	146087	10852	24687	2806
1995	188727	145355	14576	25731	3065
1996	185967	142191	14723	25200	3853
1997	193164	150671	13647	24954	3892
1998	198241	155214	13849	25380	3798
1999	208416	161862	15918	27201	3435
2000	222922	175858	15939	27780	3345
2001	240172	185943	21528	29165	3536
2002	253138	196714	23830	29239	3355
2003	250975	197119	21482	29128	3246
2004	261599	206545	21685	29999	3370
2005 (non définitif)	214820	167342	16895	27279	3304

Source : UD CGT Nord (données informatisées depuis 1994)

Répartition des FNI 1994-2005

Année/FNI	Total FNI	Ouvrier.employé	ICT	retraités	Sans emploi
1994	24495	18424	1137	4664	270
1995	29318	20661	2370	5921	366
1996	31222	21305	2954	6490	473
1997	31882	22467	2761	6223	431
1998	34157	24242	2811	6296	808
1999	34595	25300	2718	5983	594
2000	35004	26443	2941	5143	477
2001	36641	28118	2886	5196	441
2002	36664	28224	2963	5018	459
2003	36977	28500	2968	5005	504
2004	36652	28397	2786	4902	567
2005 (non définitif)	33719	25810	2570	4774	565

Source : données UD CGT Nord (données informatisées depuis 1994)

Annexe 5

L'évolution des effectifs officiels de la CGT Nord 1994-2005 (timbres FNI par fédérations)

Branches	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005p
Industrie	15265	16746	17725	18204	18302	17929	17409	17755	17644	17655	17323	15294
Services	7973	10703	11170	11453	12998	14007	14883	16172	16507	16993	17019	16335
Construction	496	1032	1337	1416	1676	1648	1690	1626	1511	1408	1267	947
Fédérations												
Agroaliment	768	760	619	1004	944	1088	1334	1293	1247	1221	1140	1028
Bois	63	66	105	80	96	130	137	161	166	161	187	135
Cheminots	1736	1714	1885	1910	1886	1776	1772	1769	1746	1806	1802	1790
Chimie	1070	1339	1345	1316	1394	1542	1654	1549	1639	1647	1578	1445
Commerce	354	881	1320	1353	1725	2013	1941	2226	2194	2288	2306	2155
Energie	5597	4553	5444	5162	4968	5033	4030	3937	3816	3807	3602	3377
Equipement	70	110	79	220	43	146	369	327	295	335	350	137
FERC	886	1671	1568	1776	1897	2130	2166	2476	2563	2591	2651	2512
FILPAC	325	681	720	644	686	761	730	1220	1061	1012	936	787
Finances	187	293	275	197	411	565	537	472	468	477	473	491
Métaux	3309	4376	4477	4702	4859	4312	4222	4193	4528	4667	4800	4133
Org sociaux	398	383	414	455	456	474	391	441	448	511	559	536
Prts et docks	866	1124	890	819	929	912	1022	1095	1059	1043	980	895
PTT	1626	2228	1942	1672	1712	1754	1808	1838	1835	1824	1769	1752
Retraités int	430	393	384	354	363	393	403	431	365	346	393	390
Sans emploi	331	426	568	452	818	618	523	459	491	527	567	535
Santé	1646	1929	2164	2194	2793	2847	3020	3109	3136	3265	3214	3165
S. financiers	112	88	137	221	253	239	267	295	314	308	303	308
Serv publics	1866	2105	2321	2253	2425	2495	2790	3237	3226	3450	3512	3444
THC	759	1350	1700	1457	1770	1325	1296	1443	1362	1257	1308	1049
Tabac	254	146	197	252	251	282	282	314	302	300	229	141
Transport	850	1042	932	1160	1102	1203	1681	1652	1800	1771	1775	1630
Trav Etat	14	12	29	51	51	48	60	67	79	91	86	98
UGFF	13	26	11	6	6	21	8	38	56	47	21	17
Verre céram	458	527	264	638	476	622	551	444	413	399	411	377

Source : UD CGT du Nord

Annexe 6

L'évolution des cotisations de la CGT Nord 1994-2005 (par fédérations)

Branches	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005p
Industrie	88885	89654	82929	84388	84647	85404	89389	11226 0	11774 6	10996 7	11588 9	84450
Services	67298	69092	73240	77369	82576	90654	99835	10884 9	11640 4	12237 2	12633 4	10710 7
Construction	7825	8635	8051	9465	9114	9369	10524	11143	11557	11944	11495	8420
Fédérations												
Agro aliment	4710	5177	4738	4480	5255	6878	8349	8958	9649	9855	9945	6952
Bois	637	622	565	869	762	890	1110	1287	1318	1292	1162	910
Cheminots	8617	8928	9685	10970	11417	10695	11229	15188	15417	15783	15349	11797
Chimie	8470	8789	7628	10641	8725	10383	10539	11783	12046	12550	13097	9577
Commerce	5883	6259	8117	9812	12120	12234	16136	15651	16713	17579	17360	14226
Energie	19151	18804	14388	14352	14695	14158	14222	19825	21128	18814	18647	13277
Equipement	450	168	181	357	354	626	538	471	736	879	887	558
FERC	7505	6853	7102	6873	8572	9304	9598	11159	11983	11887	10679	9359
FILPAC	5675	5527	6669	6111	4614	6217	7198	9109	8844	8477	8200	6537
Finances	2607	1633	2362	2265	2057	2724	2432	2218	2497	3032	3848	3304

Métaux	19741	19266	16897	13449	14374	13782	14406	20040	24951	21560	24801	16561
Org sociaux	3234	3351	2989	3225	2863	3130	3072	3604	3800	4378	4370	3493
Prts et docks	6626	6486	5375	6169	7721	6682	6652	7626	6890	6861	8260	7070
PTT	13016	13082	13707	13690	13608	13720	14379	15896	15833	15899	15591	15185
Retraités int	1232	1214	1250	1151	1072	1068	1159	3358	3450	2820	3826	3905
Sans emploi	2734	2978	3697	3847	3754	3431	3444	3676	3521	3393	3375	3191
Santé	15127	15018	16862	18531	20024	23304	25178	26143	27328	27080	28028	21673
S. financiers	1455	1436	2138	2320	2441	2221	2279	2735	2919	2976	2955	2957
Serv publics	12963	14042	15400	15515	14534	16331	18274	19973	21400	25042	28875	23662
THC	9458	9817	9807	10294	9523	9431	11054	11451	10880	9089	10478	7367
Tabac	1596	1733	1653	1528	1476	1773	1754	3153	3089	1995	2215	1557
Transport	5094	6938	4325	4786	4968	6256	7145	8647	11232	11522	11551	11036
Trav Etat	60	0	0	85	204	249	250	457	462	611	703	652
UGFF	54	156	191	54	55	134	122	359	455	326	111	28
Verre céram	3754	4337	5343	5168	5731	3889	2338	3369	2798	2812	2848	2287

Source : UD CGT du Nord

Annexe 7

**Tableau : l'évolution du nombre de syndiqués réels (9 timbres)
par secteurs et fédérations professionnelles 1994-2005**

Secteurs	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005p
Industrie	11572	11822	11184	11399	11439	11481	11866	14446	15043	14180	14801	11083
Services	8363	8866	9379	9869	10619	11629	12746	13891	14768	15485	15928	13716
Construction	925	1074	1043	1209	1199	1224	1357	1419	1452	1484	1418	1041
Fédérations												
Agroaliment	609	660	595	609	689	885	1076	1139	1211	1231	1232	887
Bois	78	76	74	105	95	113	139	161	165	161	150	116
Cheminots	1150	1182	1286	1431	1478	1386	1445	1884	1907	1954	1906	1510
Chimie	1060	1125	997	1329	1124	1325	1355	1481	1521	1577	1631	1225
Commerce	693	793	1049	1241	1538	1583	2009	1986	2101	2207	2185	1820
Energie	2750	2595	2204	2168	2185	2132	2028	2640	2772	2513	2472	1850
Equipement	58	31	29	64	44	86	101	89	115	135	137	77
FERC	932	947	963	961	1163	1270	1307	1515	1616	1609	1481	1319
FILPAC	667	690	821	751	589	775	881	1148	1101	1054	1015	814
Finances	310	214	293	274	274	365	330	299	329	390	480	422
Métaux	2561	2627	2375	2017	2137	2010	2070	2693	3275	2914	3289	2299
Org sociaux	404	415	378	409	369	400	385	449	472	543	548	448
Prts et docks	832	846	696	776	961	844	853	969	883	878	1027	885
PTT	1627	1701	1739	1707	1702	1719	1799	1970	1963	1969	1929	1882
Retraités int	185	179	182	167	159	162	174	421	424	352	469	477
Sans emploi	341	378	474	478	508	450	441	459	446	436	438	414
Santé	1864	1883	2114	2303	2535	2906	3133	3250	3385	3372	3471	2760
S. financiers	174	169	253	282	299	273	283	337	359	365	362	363
Serv publics	1648	1794	1969	1974	1884	2092	2340	2579	2736	3166	3599	3012
THC	1135	1241	1279	1306	1255	1195	1372	1433	1360	1150	1310	935
Tabac	206	209	206	198	192	228	227	385	377	255	272	189
Transport	660	887	584	661	674	829	981	1144	1448	1477	1481	1407
Verre céram	468	540	623	645	690	501	321	424	357	357	362	296

Source : UD CGT du Nord

Annexe 8

L'évolution des effectifs officiels des unions locales CGT Nord 1994-2005 (timbres FNI)

UL	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005p
Armentières	411	781	992	953	1048	934	1102	1135	1117	1134	1310	1148
Aulnoye	570	683	777	559	556	631	590	658	597	621	625	615
Cambrai	584	707	407	780	914	1018	891	818	835	888	1022	976
Comines	169	244	321	322	292	253	293	257	282	262	248	245
Denain	148	295	339	387	418	439	446	475	528	551	597	483
Douai	3221	3561	3097	3463	3698	3567	2393	2899	2891	2853	3062	2549
Dunkerque	3292	3620	3835	4036	4222	4113	4578	4456	4557	4448	4221	4031
Fourmies	15	124	148	23	176	121	193	337	343	256	292	270
Halluin	500	475	531	560	678	589	568	815	836	802	750	612
Hazebrouck	122	117	92	61	154	334	223	274	331	347	340	311
Le Quesnoy	60	66	35	56	54	61	65	70	73	84	57	37
Lille	7664	9862	10833	11153	11102	11694	12192	12706	12480	12660	12377	11480
Maubeuge	665	658	684	599	572	608	729	793	820	848	903	861
Onnaing	445	413	362	447	415	350	362	350	383	404	408	435
Roubaix	1101	1736	2079	1843	2417	2307	2671	2773	2741	2805	2712	2549
Seclin	668	881	908	979	1323	1319	1354	1528	1645	1618	1584	1292
Somain	327	297	263	290	281	259	227	253	175	191	184	164
St Amand	278	266	236	265	275	283	369	362	353	386	364	355
Tourcoing	202	434	668	601	799	937	1097	1114	1186	1290	1295	1239
Valenciennes	4053	4098	4615	4505	4763	4778	4661	4568	4491	4529	4273	3889

Source : UD CGT du Nord

Annexe 9

L'évolution des cotisations des unions locales CGT Nord 1994-2005

UL	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005p
Armentières	6095	5645	5832	6174	5705	6776	7044	8588	9553	9104	9504	8450
Aulnoye	3981	3595	3543	3481	3414	3685	4168	5372	8398	5807	5766	5116
Cambrai	4075	4674	5961	4639	5660	4300	2754	4360	4794	4754	7032	5092
Comines	3206	2733	2643	2549	2475	2092	2183	2462	2661	2478	2262	2075
Denain	1152	1373	1766	1708	1495	1938	2092	2769	3066	3282	3560	1768
Douai	11481	12052	13751	12162	12948	11834	13152	16604	16099	16813	20040	14246
Dunkerque	25325	25816	23104	23543	25889	24307	27440	28652	30268	29138	30640	23062
Fourmies	1630	1418	1151	1167	1276	1029	1286	2104	2008	2269	1691	1559
Halluin	2630	2758	3751	3992	3695	3461	4542	4503	4970	3878	4749	3595
Hazebrouck	614	610	654	692	777	1148	1087	1681	2650	2547	2655	1187
Le Quesnoy	208	190	243	209	100	169	229	234	259	232	332	162
Lille	70001	72414	71449	73708	74429	81972	85747	99727	103705	104936	104208	83997
Maubeuge	3954	3883	3238	3435	3054	4259	3414	5046	4954	4868	4853	3217
Onnaing	1190	1316	1173	1250	1060	956	1489	1900	2107	1752	2422	2055
Roubaix	9923	10902	13167	14479	14816	15552	19414	21266	21180	20473	21432	19463
Seclin	3711	4244	3780	5075	5312	6695	7584	8689	10425	11047	11591	8056
Somain	726	945	620	1217	1207	482	430	1398	1276	1155	1111	1089
St Amand	1532	1380	1308	2155	1828	2147	2298	3067	3590	3117	2943	1908
Tourcoing	1788	2804	2599	4181	4641	5676	6668	6791	7364	8282	9456	8714
Valenciennes	14751	12821	10434	10712	11534	11804	11381	14959	16811	15043	15172	12347

Source : UD CGT du Nord

Annexe 10

Les élections prud'homales dans le département du Nord 1992-2002

Section	Année	insc	votant	Exp	CGT	CFDT	CFTC	FO	CGC	auto	divers	csl	unsa
Ind	1992	228337	133414	128378	56002	25346	11771	24581	7365	948	964	1401	
	1997	202962	111080	107075	45269	20927	8470	24604	3565			4240	
	2002	191411	96010	93045	36311	19148	9972	20302	4503	316	132		1843
Com	1992	179571	72352	69598	21580	15353	9027	16875	3936	536	195	2096	
	1997	186425	65115	62661	19174	14303	6427	17239	2164		219	2677	458
	2002	204745	66392	64113	18767	14851	7767	15494	2725	1749	42		2718
Agri	1992	8014	3706	3557	818	717	517	1142	253			110	
	1997	10081	3819	3642	782	802	468	1204	241				145
	2002	9493	3201	3057	531	669	347	1041	243		1		229
Act div	1992	121534	45322	43635	12439	10676	6982	10037	2732			769	
	1997	165919	56219	53865	16389	13435	6369	13471	2107		367	1487	240
	2002	202974	63789	61571	18060	14772	8187	17908	3594	945			3506
Encad	1992	63359	26937	26448	3390	5346	4280	3719	8546	173	602	392	
	1997	67654	25146	24650	3704	6320	3558	2864	6624			701	879
	2002	78942	29576	28984	4065	6946	4193	3150	7886	43	88		2835
Total	1992	600815	281731	271616	94229	57438	32577	56654	22832	1657	1761	4768	
	1997	633041	261379	251893	85318	55787	25292	59382	14701		586	9105	1722
	2002	687565	258968	250770	77734	56386	30466	57895	18951	3053	263		1131

Annexe 11

Les résultats de la CGT par Conseil de prud'hommes 1992-2002

Section	Année	Ar- men- tières				Cam- Brai				Douai			
		Insc	Vot	Exp	CGT	Insc	Vot	Exp	CGT	Insc	Vot	Exp	CG
Ind	1992	6146	3991	3802	1646	15078	9125	8706	3614	19780	12342	12025	638
	1997	4857	2847	2733	1097	13466	7929	7524	3078	18958	10871	10630	536
	2002	4074	2224	2145	717	11617	6515	6236	2263	18254	10136	9915	399
Com	1992	3029	1355	1308	473	8466	3871	3641	1204	11627	4846	4691	196
	1997	3468	1390	1350	432	8993	3682	3485	1119	13083	4775	4613	194
	2002	3212	1213	1181	341	8901	3288	3152	1034	14328	4961	4822	180
Act div	1992	2334	1067	1024	241	6107	2670	2569	766	9997	4041	3908	153
	1997	3032	1246	1198	339	9124	3855	3551	1199	13947	5125	4941	188
	2002	3692	1268	1235	380	12142	4611	4346	1498	17089	5527	5352	190
encad	1992	1420	688	676	55	2325	1145	1113	122	3276	1567	1530	210
	1997	1330	535	530	62	2290	1045	993	123	3600	1524	1488	207
	2002	1329	555	527	32	2468	1035	1003	103	3933	1636	1608	222
Total	1992	12929	7101	6810	2415	32887	17285	16483	5805	45348	23050	22400	101
	1997	12687	6018	5811	1930	35246	17002	16018	5658	50429	22585	21952	947
	2002	12307	5260	5088	1470	36417	15889	15158	4997	54404	22534	21965	796

Les résultats de la CGT par Conseil de prud'hommes 1992-2002

Section	Année	Dunk -ker- que				Four- Mies				Hallu- in			
		Insc	Vot	Exp	CGT	Insc	Vot	Exp	CGT	Insc	Vot	Exp	CG
Ind	1992	26081	14292	13813	6843	8395	5157	4997	2761	6117	4053	3886	163
	1997	24536	12977	12644	6076	7445	4214	4051	2123	5480	3246	3143	126
	2002	24659	12216	11903	5769	6903	3673	3534	1716	4905	2573	2474	879
Com	1992	17688	7647	7198	3058	4323	1961	1882	776	3834	1565	1500	307
	1997	17212	6822	6430	2449	4718	1742	1658	708	3964	1333	1293	287
	2002	18657	6762	6448	2527	4453	1572	1521	617	4671	1231	1188	325
Act div	1992	13542	5283	5036	1629	3115	1321	1264	441	1339	555	532	137
	1997	17306	6649	6372	2252	5033	1959	1871	694	2273	700	668	196
	2002	20285	7541	7299	2515	5870	2093	2008	692	2995	845	818	251
encad	1992	6924	3529	3348	728	1224	644	632	116	917	419	410	24
	1997	7021	3377	3323	758	1269	532	516	114	990	364	357	33
	2002	7583	3577	3510	847	1432	630	613	122	1061	364	351	24
Total	1992	64982	31113	29739	12374	18090	9611	9280	4276	12207	6592	6328	210
	1997	67113	30239	29165	11613	19636	8913	8523	3772	12707	5643	5461	178
	2002	72118	30365	29412	11710	19646	8290	7991	3182	13632	5013	4831	147

Les résultats de la CGT par Conseil de prud'hommes 1992-2002

		Hau- bour- din				Ha- Ze- brouc k					Lan- noy			
Section	Ann ée	Insc	Vot	Exp	CGT	Insc	Vot	Exp	CGT	Insc	Vot	Exp	CGT	
Ind	1992	8646	4940	4761	2404	10299	7138	6811	1977	10274	5632	5399	1800	
	1997	7020	3585	3462	1597	11106	7283	6796	1746	8230	3975	3833	1359	
	2002	6485	2905	2831	1210	9880	6148	5871	1877	8865	4043	3922	1097	
Com	1992	8839	3365	3259	913	5757	2023	1926	424	12129	3993	3867	1046	
	1997	9133	2909	2812	743	5025	1937	1811	424	13280	3720	2567	1001	
	2002	10489	3305	3200	796	6182	2118	1977	391	15864	4602	4454	1060	
Act div	1992	4012	1407	1363	342	3412	1727	1641	281	6978	2211	2137	548	
	1997	5660	1901	1829	471	5363	2431	2298	445	10135	2693	2599	582	
	2002	6879	2084	2015	535	6911	2778	2631	520	9795	2955	2851	671	
encad	1992	2609	981	969	156	1607	781	761	47	4261	1413	1397	130	
	1997	2490	877	863	172	1881	842	819	71	5298	1273	1246	137	
	2002	2457	920	889	129	2172	950	930	76	7802	2369	2329	210	
Total	1992	24106	10693	10352	3815	21613	12001	11362	2755	33642	13249	12800	3524	
	1997	24303	9272	8966	2983	24172	12805	12021	2727	36943	11661	11245	3079	
	2002	26310	9214	8935	2670	25984	12258	11662	2889	42326	13969	13556	3038	

Les résultats de la CGT par Conseil de prud'hommes 1992-2002

Secti on	Ann ée	Lille				Mau- Beu- ge				Rou- baix			
		Insc	Vot	Exp	CGT	Insc	Vot	Exp	CGT	Insc	Vot	Exp	CGT
Ind	1992	39238	20507	19673	8004	13191	8284	8022	3153	17630	9929	9552	394
	1997	31277	15281	14727	6410	11661	6580	6399	2598	13924	6848	6625	249
	2002	29524	12445	12109	4817	10664	5603	5362	1976	11402	4947	4821	186
Com	1992	48120	17599	17027	4598	5426	2097	2032	556	17366	8260	7969	194
	1997	49630	15472	15043	4335	5673	1930	1877	493	17362	7286	7035	149
	2002	55276	15397	14918	3896	6120	2001	1943	586	19934	7573	7341	193
Act div	1992	33614	11282	10928	2647	5582	2183	2104	654	9110	3264	3140	91
	1997	41264	12139	11703	3206	7386	2791	2692	865	12788	3683	3546	89
	2002	53286	14562	14103	3483	7606	2560	2468	815	18122	4762	4616	133
enca d	1992	18072	6662	6563	720	2262	1067	1050	180	6786	3019	2965	26
	1997	19473	6519	6432	931	2193	907	893	162	6903	2550	2504	23
	2002	23415	8085	7945	1082	2103	912	874	157	8382	3057	3004	26
Total	1992	142571	57652	55735	16241	26461	13631	13208	4543	50892	24472	23626	706
	1997	145995	50955	49397	15126	26913	12208	11861	4118	50977	20367	19710	510
	2002	165190	51842	50364	13484	26493	11076	10647	3534	57840	20339	19782	539

Les résultats de la CGT par Conseil de prud'hommes 1992-2002

Section	Année	Tour coing				Va- len- Cien- nes			
		Insc	Vot	Exp	CGT	Insc	Vot	Exp	CGT
Ind	1992	17398	9952	9512	3534	30064	17972	17419	8306
	1997	15799	8234	7901	2805	29203	17210	16607	7261
	2002	13165	6192	6006	2112	31014	16390	15916	6017
Com	1992	14734	6160	5918	1799	18233	7610	7380	2515
	1997	14904	4842	4647	1265	19650	7275	7040	2472
	2002	16086	5334	5125	1336	20572	7035	6843	2123
Act div	1992	8975	2960	2827	601	13497	5351	5162	1703
	1997	12762	3744	2583	808	19846	7303	7074	2554
	2002	14703	4168	4031	957	23599	8035	7798	2507
encad	1992	6377	2573	2531	218	2599	2449	2403	421
	1997	6978	2314	2268	222	5938	2487	2420	482
	2002	7416	2528	2485	279	7389	2958	2916	518
Total	1992	47484	21645	20788	6152	67603	33636	32605	13007
	1997	50443	19134	18399	5100	75477	34577	33426	12851
	2002	51370	18222	17647	4684	83528	34697	33732	11242